



Bilan de la consultation des acteurs locaux et de la concertation publique

Avril 2014



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

1. HISTORIQUE DU PROJET ET CONTEXTE.....	2	6. SYNTHÈSE – LES APPORTS DE LA CONCERTATION	16
1.1. Le maintien de la RN12 dans le réseau national	2	6.1. La forme de la concertation	16
1.2. Les études d'opportunité du parti d'aménagement	2	6.2. L'opportunité d'aménager la RN12	16
2. LA CONCERTATION AU COURS DE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ.....	3	6.3. Le parti d'aménagement de la RN12	16
3. LE BILAN DES COMITÉS TECHNIQUES SECTORIELS	5	6.3.1. Scénario 1.....	16
3.1. Comités techniques sectoriels de janvier 2012.....	5	6.3.2. Scénario 2.....	17
3.2. Comités techniques sectoriels de juin 2012.....	5	6.3.3. Scénario 3.....	17
4. LE BILAN DE LA CONSULTATION DES ACTEURS LOCAUX.....	6	6.3.3.1. Déviation de Beaucé	17
4.1. Le bilan quantitatif de la consultation	6	6.3.3.2. Déviation d'Ernée	17
4.1.1. La participation à la consultation	6	6.3.3.3. Déviation de Mayenne.....	17
4.1.2. Les avis exprimés.....	6	6.3.3.4. Déviation du Ribay	17
4.1.2.1. Les avis sur le diagnostic et les enjeux.....	6	6.3.3.5. Déviation de Javron-les-Chapelles.....	17
4.1.2.2. Les avis sur les scénarios à privilégier.....	6	6.3.3.6. Déviation de Pré-en-Pail.....	17
4.1.2.3. Les priorités d'intervention.....	7	6.3.3.7. Déviation de Lalacelle	17
4.2. Le bilan qualitatif.....	8	6.3.4. La prise en compte des remarques dans la poursuite de l'étude.....	18
4.2.1. L'appréciation sur le diagnostic et les aménagements.....	8	6.3.4.1. Beaucé	18
4.2.2. Les compléments demandés à l'étude d'opportunité.....	8	6.3.4.2. Ernée	18
5. LE BILAN DE LA CONCERTATION DU PUBLIC.....	10	6.3.4.3. Mayenne.....	18
5.1. Le périmètre de la concertation	10	6.3.4.4. Pré-en-Pail.....	18
5.2. Le bilan quantitatif.....	10	7. ANNEXES	19
5.3. Le bilan qualitatif.....	11	7.1. Annexe 1 - Le communiqué de presse.....	19
5.3.1. Les différentes thématiques abordées	11	7.2. Annexe 2 - Le dossier de presse.....	21
5.3.2. Les avis sur l'aménagement de la RN12	12	7.3. Annexe 3 - les articles de presse.....	28
5.3.2.1. Sur l'étude dans sa globalité	12	7.4. Annexe 4 – Restitution de la consultation des acteurs locaux	34
5.3.2.2. Secteur 1 (Fougères – Forêt de Mayenne).....	13	7.5. Annexe 5 - Restitution de la concertation publique	49
5.3.2.3. Secteur 2 (Forêt de Mayenne – Javron-les-Chapelles)	14		
5.3.2.4. Secteur 3 (Javron-les-Chapelles – Côte de Lalacelle).....	15		

1. HISTORIQUE DU PROJET ET CONTEXTE

1.1. Le maintien de la RN12 dans le réseau national

Depuis les années 2000, une demande forte émane des élus et acteurs locaux d'aménager la RN12, dans la continuité de l'autoroute des Estuaires (A84). Selon eux, cet aménagement profiterait en particulier au Pays de Fougères, dans son rôle de carrefour entre les régions Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie, et au nord Mayenne qui souffre d'un certain enclavement. La déviation des principales agglomérations est également vivement demandée par les élus.

A ce jour, la mise à 2 x 2 voies de la RN12, dont le maintien sous la compétence de l'Etat a été vivement appuyé localement, ne figure cependant pas dans les schémas de planification nationale.

L'étude visant à définir le parti d'aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères répond donc à une commande du Ministère des Transports du 17 février 2009, suite aux engagements pris par le Secrétaire d'Etat aux Transports (M. BUSSEREAU) vis-à-vis des élus Mayennais. Le Ministère a chargé le Préfet de la Région des Pays de la Loire, représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire de réaliser cette étude d'opportunité.

1.2. Les études d'opportunité du parti d'aménagement

L'étude d'opportunité est conduite en compatibilité avec les orientations gouvernementales, issues du Grenelle de l'Environnement, concernant la modernisation des infrastructures routières nationales :

- Améliorer la qualité environnementale de l'infrastructure,
- Améliorer le cadre de vie des riverains de l'infrastructure,
- Améliorer la fiabilité des temps de parcours et les services aux usagers,
- Améliorer la sécurité routière,
- Renforcer l'accessibilité des territoires traversés,
- Limiter les augmentations importantes de capacité.

Les études d'opportunité ont pour objectif de se prononcer sur l'opportunité d'une opération, en appréciant son intérêt, sa faisabilité, et les conditions de poursuite des études. Sur la base d'un diagnostic permettant de recenser les grands besoins et les enjeux principaux tout en intégrant les perspectives d'évolution des territoires, ces études permettent de préciser les principales caractéristiques des aménagements susceptibles de répondre à ces besoins.

La première phase de l'étude a porté sur l'établissement d'un diagnostic, qui a été réalisé en deux temps (2010 puis 2011-2012) et à différentes échelles du territoire.

La seconde phase de l'étude portait sur les propositions d'aménagement, regroupées ici en 3 scénarios :

- **Scénario 1 : requalification environnementale de la RN12,**
- **Scénario 2** comprenant, en plus de la requalification environnementale, **des aménagements sur place de la RN12** (aménagement de carrefours, de traversées d'agglomération, des créneaux de dépassement à 2 x 2 voies),
- **Scénario 3** : scénario associant la requalification environnementale, les aménagements sur place et **l'étude de la déviation de 7 agglomérations** (Beaucé, Ernée, Mayenne, Le Ribay, Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail et Lalacelle).

Les scénarios portent uniquement sur les secteurs 1 à 3, c'est-à-dire de Fougères à la Côte de Lalacelle.

Concernant le secteur 4, la présente étude intègre les aménagements déclarés d'utilité publique le 24 février 2005 (2 x 2 voies entre Gandelain et Alençon comprenant les déviations de Saint-Denis-sur-Sarthon et de Pacé).

Toutefois, compte-tenu des enjeux de l'aménagement de la déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon et de Pacé, en termes de sécurité, de cadre de vie, de préservation de la biodiversité, de respect des contraintes hydrauliques et de coût, de nouvelles études s'avèrent nécessaires. Elles sont pilotées par le Préfet de la Région Basse-Normandie et visent à définir un aménagement répondant aux enjeux identifiés, dans l'objectif d'une mise en œuvre opérationnelle. La mise à 2 x 2 voies du contournement nord d'Alençon a cependant été mise en service en décembre 2013.

La commande ministérielle de février 2009 demande que l'étude d'opportunité prévoit la mise en place de dispositifs d'information et d'échange avec les élus et les acteurs économiques ou associatifs locaux tout au long du processus d'élaboration des scénarios d'aménagement et d'une information du public.

Il s'agit de présenter les résultats des études aux différents acteurs du territoire à l'avancement et d'intégrer leurs remarques et compléments d'information au fur et mesure mais aussi d'associer ces acteurs à la construction et au choix des scénarios et variantes d'aménagements proposés.

Le présent dossier vise à présenter le bilan de la consultation mise en œuvre au cours de l'étude d'opportunité.

NB : Une fois le parti d'aménagement validé, le public et les acteurs locaux seront de nouveau consultés, dans le cadre des études préalables à la déclaration d'utilité publique des aménagements définis comme prioritaires, et suivant le cadre réglementaire applicable (concertation publique au titre de l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, enquête préalable à la déclaration d'utilité, etc.).

2. LA CONCERTATION AU COURS DE L'ETUDE D'OPPORTUNITE

Le dispositif d'information et d'échange comprend :

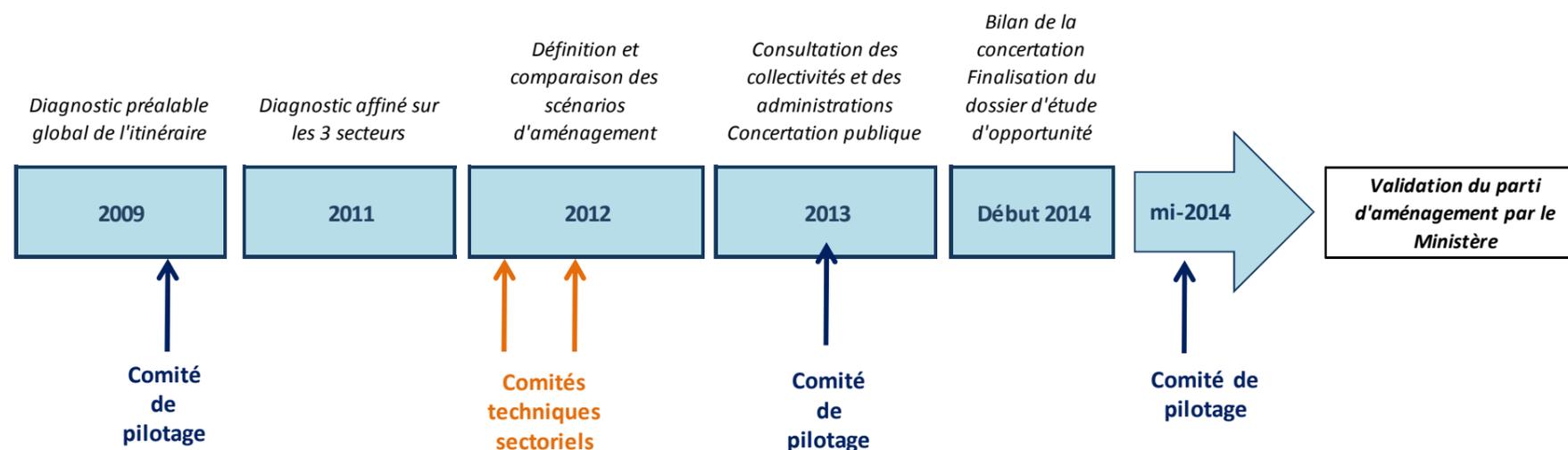
- **Un Comité de Pilotage** associant les Préfets des 3 départements, l'ensemble des élus des collectivités ainsi que les services de l'État des 3 régions et des 3 départements.
Le premier Comité de Pilotage s'est réuni le 4 octobre 2010 à Mayenne et a porté sur la présentation des enjeux à l'échelle de l'itinéraire global. Il a également conduit à la validation des principes des scénarios d'aménagement et des agglomérations à prendre en compte dans le scénario 3.
Un second Comité de Pilotage s'est tenu le 10 juillet 2013. Il visait à restituer les résultats de la phase de consultation des acteurs locaux et à préparer la concertation publique.
- **3 Comités techniques sectoriels**, associant pour les secteurs 1 à 3, les élus des collectivités, les services techniques et services de l'État des 3 départements et les représentants des chambres consulaires. Les Comités techniques sectoriels se sont réunis en janvier et en juin 2012 à Mayenne et à Pré-en-Pail.

Ces Comités ont porté sur la présentation d'un diagnostic localisé affiné à l'échelle de chaque secteur et des propositions de scénarios d'aménagements.

- **Une phase de consultation des acteurs locaux sur l'itinéraire (collectivités locales, services de l'État, Chambres Consulaires, élus parlementaires)** visant à recueillir leur avis sur le diagnostic et les scénarios d'aménagement, tels qu'ils ont été finalisés suite aux Comités Techniques de 2012.

Les acteurs locaux ont été invités au printemps 2013 à se prononcer sur :

- Les enjeux issus du diagnostic réalisé à l'échelle de l'itinéraire Fougères - Alençon et pour chacun des secteurs 1 à 3 (de Fougères à Lalacelle),
- Les principes d'aménagements prévus dans le cadre des scénarios 1 à 3,
- Les scénarios à privilégier à l'échelle de la (ou des) communes(s) et du (ou des) secteur(s) concernant chaque acteur,
- Les priorités d'intervention à l'échelle de l'itinéraire,
- Les modalités de la concertation publique.



- **Une phase de concertation informelle du public** visant à recueillir les remarques de la population (riverains, usagers de la route, entreprises, milieu associatif, etc.) sur les enjeux, les scénarios d'aménagement et les priorités d'intervention sur les secteurs 1 à 3 de la RN12.

Les modalités de la concertation publique, validées par les communes concernées, sont :

- L'information préalable sur le lancement de la concertation par communiqué de presse (annexe 1) et dossier de presse (annexe 2), articles dans la presse locale (annexe 3) et par affichage dans les lieux publics,
- La mise à disposition, dans les 28 mairies concernées par les secteurs 1, 2 et 3, d'un exemplaire du dossier de concertation et d'un registre,
- La mise à disposition d'un exemplaire du dossier de concertation sur le site internet de la DREAL,
- La formulation des avis soit sur les registres déposés en mairie, soit par voie postale, ou bien encore par courrier électronique (via une adresse mél dédiée sur le site internet de la DREAL),
- L'organisation d'une réunion publique pour chacun des secteurs 1 à 3,
- La présentation de 4 panneaux d'exposition grand format dans les 3 communes accueillant les réunions publiques et la présentation des 4 panneaux au format A3 dans les 25 autres communes.

La concertation s'est déroulée du 5 novembre au 19 décembre 2013, dans les 28 communes concernées par les secteurs 1 à 3.

Les communes concernées étaient les suivantes.

- **Secteur 1 :**
 - Ille et Vilaine : Fougères, Beaucé, Fleurigné, Javené, Lécousse, La Selle-en-Luitré, La Chapelle-Janson,
 - Mayenne : La Pellerine, Saint-Pierre-des-Landes, Ernée, Montenay, Vautorte, Chatillon-sur-Colmont,
- **Secteur 2 :** Mayenne : Saint-Georges-Buttavent, Parigné-sur-Braye, Mayenne, Saint-Fraimbault-des-Prières, Aron, Le Horps, Le Ham, Marcillé-la-Ville, Champéon, Le Ribay,
- **Secteur 3 :**
 - Mayenne : Javron-les-Chapelles, Saint-Cyr-en-Pail, Pré-en-Pail, Saint-Samson,
 - Orne : Lalacelle

Les 3 réunions publiques ont été organisées :

- Le 27 novembre 2013 à 20h30 à Ernée,
- Le 2 décembre 2013 à 18h à Aron,
- Le 10 décembre 2013 à 18h à Javron-les-Chapelles.

3. LE BILAN DES COMITES TECHNIQUES SECTORIELS

3.1. Comités techniques sectoriels de janvier 2012

Trois Comités techniques sectoriels ont été organisés en janvier 2012 :

- Comité sectoriel du secteur 1 : le 20 janvier à 9h00 Mayenne, **23 participants**,
- Comité sectoriel du secteur 2 : le 19 janvier à 14h00 à Mayenne, **21 participants**,
- Comité sectoriel du secteur 3 : le 19 janvier à 9h30 à Mayenne, **18 participants**.

Ces Comités Techniques visaient à échanger sur le diagnostic sectoriel et affiné, réalisé dans le cadre de l'étude d'opportunité et sur les enjeux associés à l'aménagement de la RN12 ainsi que sur les principes des scénarios d'aménagement de la RN12.

Suite à ces Comités sectoriels, le diagnostic du territoire a été complété par :

- L'intégration d'une conduite de gaz présente le long de la rocade sud de Fougères, sur la commune de Lécousse,
- Le projet de parc et de liaison piétonne à l'est du bourg de Parigné-sur-Braye,
- L'affinage des zones de persistance d'obstacles dans la bande de sécurité de la RN12,
- Le recensement des entreprises agricoles présentes le long de l'itinéraire, pouvant générer un trafic de véhicules agricoles significatif en complément de celui lié aux exploitations agricoles
- L'existence au nord de Beaucé d'un forage d'essai potentiellement exploitable pour l'adduction en eau potable et mis en réserve pour des besoins futurs par le Syndicat des Eaux de Chesné, évoquée lors des Comités Techniques, a été confirmée par la commune.

Dans la définition des différents aménagements, il a été tenu compte des remarques des acteurs locaux, en particulier à :

- Beaucé : un traitement spécifique a été proposé pour les virages situés en entrée est du bourg, dans le cadre des propositions d'aménagement de traversée d'agglomération des scénarios 2 et 3,
- Fleurigné : un fuseau de déviation de Beaucé intégrant également une déviation de Fleurigné a été étudié dans le cadre du scénario 3,
- Ernée : l'existence d'un emplacement réservé au PLU pour la déviation de la RN12 a été prise en compte pour la définition des fuseaux dans le cadre du scénario 3. La compatibilité d'un fuseau de déviation nord-ouest avec la déviation nord-est portée par le Conseil Général de la Mayenne a été analysée.

Dans l'analyse comparative des fuseaux de déviation d'agglomération et des scénarios d'aménagement, les impacts sur l'agriculture ont été pris en compte, tant du point de vue de l'estimation de la consommation de terres agricoles que du point de vue de la déstructuration possible des entités agricoles, sur la base des éléments de connaissance disponibles au stade des études d'opportunité.

Au cours de ces Comités sectoriels, il a également été rappelé les aménagements d'infrastructures neufs qui seront retenus au parti d'aménagement de la RN12 seront compatibles avec une mise à 2 x 2 voies à terme.

3.2. Comités techniques sectoriels de juin 2012

Trois Comités techniques sectoriels ont été organisés en juin 2012 :

- Comité sectoriel du secteur 1 : le 21 juin à 9h00 Mayenne, **22 participants**,
- Comité sectoriel du secteur 2 : le 21 juin à 14h00 à Mayenne, **12 participants**,
- Comité sectoriel du secteur 3 : le 22 juin à 9h30 à Pré-en-Pail, **20 participants**.

Suite à ces Comités sectoriels, le diagnostic du territoire a été complété par le projet de réalisation d'un équipement aquatique intercommunal au nord de Mayenne, dans le secteur des Chateliers (en limite de la Mayenne et du centre-ville) ; aucun autre projet pouvant interférer avec le fuseau nord court n'a été transmis par la commune.

Les 3 scénarios d'aménagement ont fait l'objet des adaptations principales suivantes, en vue de leur présentation en concertation :

- Créneau de dépassement des Cheminées : la vitesse du créneau réaménagé est maintenue à 110 km/h mais tous les accès directs sont supprimés et reportés à l'extérieur du créneau.
- Déviation de Mayenne : l'analyse des fuseaux de déviation a été complétée par un fuseau nord-intermédiaire, comprenant le fuseau nord-long à l'ouest et le fuseau nord-court à l'est.
- Déviation de Pré-en-Pail : le Département de la Mayenne a été interrogé au démarrage de la mission d'étude et n'a transmis aucun élément d'étude concernant une déviation de Pré-en-Pail par le sud, reprenant partiellement la voie ferrée.

Les éléments suivants seront à prendre en compte dans les phases ultérieures :

- Beaucé : demande de décalage de la chicane est plus à l'est
- Saint-Georges-Buttavent : position de la chicane d'entrée à positionner en cohérence avec le tourne-à-gauche nouvellement aménagé,

4. LE BILAN DE LA CONSULTATION DES ACTEURS LOCAUX

82 acteurs locaux ont été consultés sur la base d'un dossier de présentation de l'étude d'opportunité :

- **35 communes**, entre Fougères et Alençon,
- **8 communautés de communes ou agglomérations** : Fougères Communauté, Communauté de Communes de l'Ernée, Communauté de Communes du Pays de Mayenne, Communauté de Communes du Bocage Mayennais, Communauté de Communes du Horps/Lassay, Communauté de Communes des Avaloirs, Communauté Urbaine d'Alençon, Communauté de Communes de la vallée du Sarthon ;
- **3 Conseils Généraux** : Ille-et-Vilaine, Mayenne et Orne ;
- **3 Conseils Régionaux** : Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie ;
- **6 Chambres Consulaires** : Chambres d'agriculture de l'Ille-et-Vilaine, de la Mayenne et de l'Orne, Chambres de Commerce et d'Industrie de Saint-Malo/Fougères, de Mayenne et d'Alençon,
- **16 services déconcentrés de l'État** : Directions Départementales des Territoires, Directions Régionales des Affaires Culturelles, Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Sous-Préfectures de Fougères/Vitré et Mayenne, Préfectures de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine et de l'Orne, Directions Inter-régionales des Routes (Ouest et Nord-ouest),
- **3 Agences Régionales de Santé** ;
- **5 élus parlementaires** ;
- **Schéma de Cohérence Territorial du Pays de Fougères** ;
- **Association Alençon-Fougères-Dol Demain** ;
- **Parc Naturel Régional Normandie-Maine.**

Le bilan de la consultation des acteurs locaux a été présenté en Comité de Pilotage le 10 juillet 2013.

4.1. Le bilan quantitatif de la consultation

Les synthèses des réponses de la consultation figurent en annexe 4.

4.1.1. La participation à la consultation

Le tableau ci-dessous récapitule le bilan des réponses transmises au Maître d'Ouvrage.

Acteurs	Nombre
Communes	29 (100% de délibérations)
Communautés de Communes	7 (100 % de délibérations)
Départements et Régions	5 (avis simples)
Services Déconcentrés de l'Etat et ARS	12
Chambres Consulaires	6
Élus parlementaires	5
Autres	2
TOTAL	66

Près de 80 % des acteurs contactés ont répondu à la consultation dont :

- 82 % des collectivités territoriales,
- 100 % des Chambres Consulaires,
- 60 % des services et agences de l'Etat.

4.1.2. Les avis exprimés

4.1.2.1. Les avis sur le diagnostic et les enjeux

31 acteurs se sont exprimés sur le diagnostic : 9 ont donné un avis favorable à ce diagnostic et 22 ont formulé des remarques (rappels des enjeux les plus importants, compléments ou insuffisances).

4.1.2.2. Les avis sur les scénarios à privilégier

60 acteurs se sont exprimés sur le ou les scénarios à privilégier soit 90%.

Sur ces 60 avis, **43 se sont exprimés en la faveur du scénario 3**, 3 en faveur du scénario 2. On note un avis défavorable au scénario 3.

Le scénario 1 a fait l'objet de 3 observations dont la commune de Saint-Cyr-en-Pail et la Chambre d'Agriculture qui y sont favorables.

Sur l'ensemble des avis concernant les scénarios à privilégier, il ressort également que :

- 8 avis souhaitent le scénario 3 avec la déviation des 7 agglomérations déviées,
- **42 avis expriment le souhait d'une ou plusieurs déviations** en particulier :
 - **Déviations d'Ernée : 14 avis,**
 - **Déviations de Beaucé : 10 avis,**
 - Déviation de Lalacelle : 7 avis,
 - Déviation de Mayenne : 4 avis,
 - Déviation de Pré-en-Pail : 4 avis,
 - Déviation de Javron-les-Chapelles : 2 avis,
 - Déviation du Ribay : 1 avis.
- 3 avis concernent la déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon,
- 2 avis concernent une déviation de Saint-Cyr-en-Pail.

Concernant les déviations des 7 agglomérations, des acteurs se sont prononcés en faveur de tel ou tel fuseau :

- **Déviations d'Ernée : 11 avis pour le fuseau sud court,** 1 avis pour le fuseau sud long ;
- **Déviations de Beaucé : 6 avis pour le fuseau sud court,** 2 pour le fuseau nord et 1 pour le fuseau sud long ;
- Déviation Lalacelle : 2 avis pour le fuseau nord court et 1 avis pour le fuseau nord long,
- Déviation de Mayenne : 1 avis pour un fuseau conjugué entre le fuseau nord long et le fuseau nord intermédiaire ;
- Déviation de Pré-en-Pail : 1 avis pour le fuseau sud court ;
- Déviation du Ribay : 1 avis pour le fuseau nord.

4.1.2.3. Les priorités d'intervention

40 acteurs se sont prononcés sur les priorités à donner aux aménagements proposés. Le tableau ci-dessous récapitule les aménagements évoqués, selon deux niveaux de priorité.

Scénario ou aménagement	Priorité de niveau 1	Priorité de niveau 2
Scénario 3 dans sa globalité	1	
Déviations d'Ernée	19	1
Mise à 2 x 2 voies entre Alençon et Pré-en-Pail	10	2
Déviations de Beaucé	7	3
Déviation de Mayenne	3	1
Déviation de Javron-les-Chapelles		2
Déviation du Ribay		2
Déviation de Pré-en-Pail	1	
Scénario 2 dans sa globalité	2	
Créneaux de dépassement entre Fougères et Ernée	7	
Créneaux		1
Aménagement entre Mayenne et Alençon	1	

4.2. Le bilan qualitatif

Les synthèses des réponses sont présentées en annexe 4.

Les éléments qui suivent visent à mettre en perspective les attentes des acteurs vis-à-vis de l'étude d'opportunité et du parti d'aménagement de la RN12 :

- Quels sont les aménagements nécessaires et prioritaires ?
- Quels enjeux et quels aménagements sont à compléter dans l'étude ?
- Quels éléments sont à prendre en compte et à préciser dans les phases ultérieures ?

Les demandes formulées par les acteurs locaux sur les scénarios d'aménagement proposés sont également récapitulées. Lors du Comité de Pilotage du 10 juillet 2013, des réponses ont été apportées à ces demandes dans la mesure du possible (les réponses apportées figurent en italique).

4.2.1. L'appréciation sur le diagnostic et les aménagements

Globalement, les acteurs relèvent une bonne prise en compte globale des enjeux de l'itinéraire et de la sensibilité des territoires traversés. Les enjeux qui revêtent une importance particulière sont :

- Le nécessaire désenclavement du nord Mayenne,
- L'incidence du trafic sur le cadre de vie des communes traversées,
- La sécurité des déplacements,
- L'usage agricole et touristique de l'itinéraire.

Scénario 1 : Il est apprécié pour la résorption des points noirs bruit au sein des agglomérations mais il est considéré comme ne répondant pas aux enjeux du territoire, notamment en terme de déplacements.

Scénario 2 : Il est considéré comme le scénario a minima de la RN12, notamment pour la réalisation de créneaux de dépassement et l'aménagement de carrefours.

Scénario 3 : La majorité des acteurs locaux sont favorables à ce scénario car il est considéré comme répondant :

- aux enjeux du territoire en terme d'attractivité, de développement et de besoins en déplacements,
- à l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie dans les agglomérations.

Cependant, certains acteurs mettent en exergue les impacts importants que ce scénario présente potentiellement notamment sur l'activité agricole et demandent qu'ils soient minimisés autant que possible.

En terme de priorité, les acteurs locaux se sont prononcés pour :

- **L'inscription du contournement d'Ernée et du contournement de Beucé au futur Contrat de Plan Etat/Région,**
- **La mise à 2 x 2 voies de la RN12 et plus particulièrement à l'est et à l'ouest d'Alençon**, est évoquée à plusieurs reprises. Dans ce cadre, la mise en œuvre opérationnelle de la déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon apparaît comme une urgence pour les acteurs du secteur 4 et certains acteurs du secteur 3. *La mise à 2 x 2 voies de cette section a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en 2005 ; les études ont repris au droit de Saint-Denis-sur-Sarthon.*
- **La réalisation de créneaux de dépassement, en particulier entre Fougères et Ernée, ainsi que la sécurisation de la Côte des Cheminées.**

Les déviations de Mayenne, de Pré-en-Pail, de Javron-les-Chapelle, de Lalacelle et du Ribay sont évoqué comme des priorités moindres.

4.2.2. Les compléments demandés à l'étude d'opportunité

Certains acteurs ont formulé des demandes de compléments au diagnostic et de compléments aux analyses comparatives :

- **Diagnostic :**
 - Compléter les éléments concernant la charte du Parc Naturel Régional Normandie Maine.
 - Développer l'enjeu associé à la **liaison Fougères – gare TGV** de Laval, notamment en terme de prospective.
 - Evoquer **l'hôpital d'Ernée** dans les enjeux liés à la traversée du bourg d'Ernée,
 - Compléter/préciser plusieurs thématiques : agriculture, urbanisme, archéologie, actualisation des données d'accidentologie, notamment dans les effets des fuseaux et des scénarios. *Cela relève des phases d'études ultérieures, pour les aménagements retenus au parti d'aménagement.*
- **Analyses comparatives**
 - Vérifier **cohérence du fuseau sud court de Pré en Pail** avec les projets communautaires dont le projet de vélo-rail.
 - analyser **les impacts sur tous les modes de transports** : *l'étude vise principalement à sécuriser les temps de parcours sur la RN12.*
 - Dans les aménagements type, prendre en compte les exigences de **respect de l'identité paysagère du territoire du Parc Normandie-Maine**. Il faut également développer l'aspect reconquête des traversées d'agglomération et des logements vacants dans l'analyse du scénario 2.

Concernant les scénarios d'aménagements, les demandes suivantes ont été formulées :

- ✓ **L'étude de la déviation de Saint-Cyr-en-Pail**, demandée par deux acteurs. *Les enjeux issus du diagnostic global ont conduit le COPIL du 4 octobre 2010 à ne pas retenir l'étude de l'opportunité de cette déviation (absence d'enjeu majeur, faibles populations exposées, aménagements existants),*
- ✓ **L'étude de la déviation sud-ouest de Mayenne** : *la répartition du trafic conduit à privilégier la poursuite de la déviation de la RN162 par l'est et l'étude d'opportunité de déviation de la RN12 par le nord, dans une logique de continuité de la RN12. L'étude de contournement sud-ouest ne peut relever que d'une réflexion locale.*
- ✓ **Prévoir la réalisation d'un créneau de dépassement sur le secteur 1, entre La Cimette (La Chapelle-Janson) et La Templierie (La Pellerine) et entre Ernée et Mayenne** : *l'étude des possibilités de dépassement a été faite à l'échelle de l'itinéraire. Sur la section entre Fougères et Ernée, deux créneaux sont proposés. Entre Ernée et Mayenne, le trafic est limité et les possibilités de dépassement correctes.*
- ✓ **Un aménagement des virages de Lalacelle en complément de la déviation par le fuseau nord-court**. *Dans les scénarios 2 et 3, un aménagement du créneau de la côte de Lalacelle est prévu.*
- ✓ **Un aménagement phasé ou limité pour la déviation du Ribay** (dans le cas du fuseau nord), en lien avec la RD147 vers Charchigné. *La réalisation d'une déviation complète risque d'impacter fortement les commerces. La nécessité d'assurer la continuité de la RN12 ne permet pas d'envisager un phasage de la déviation si le scénario 3 devait être retenu. En revanche, dans un tel cas, l'examen de l'opportunité de prévoir un point d'échange avec la RD147 sera réalisé.*
- ✓ **Permettre la circulation des véhicules hors gabarit (dont les véhicules agricoles) et des deux-roues sur les créneaux et les déviations d'agglomérations**. *Cette circulation est adaptée sur les sections bidirectionnelles limitées à 90 km/h (accotements de 2 m avec 1,25 m en stabilisé ou revêtu) mais est inadaptée sur les créneaux à 2 x 2 voies à 110 km/h. Des voies de rétablissement ou de substitution seront prévues localement.*
- ✓ **Prévoir un aménagement de l'accès à la station-service à l'est d'Ernée**, où deux accidents se sont produits. *Un aménagement spécifique visant à réduire les vitesses peut-être proposé.*
- ✓ **Mettre en cohérence le réseau viaire et les politiques d'aménagement locales**, notamment à Fougères. *L'étude des aménagements à 2 x 2 voies et des déviations d'agglomération répond aux objectifs d'une route nationale : faciliter la circulation de transit, assurer la transparence avec le réseau local en limitant les points d'échange, en réalisant des voies de rétablissement et en interdisant les accès riverains directs.*
- ✓ **Demande de la profession agricole d'anticiper les mesures visant à compenser les impacts sur l'agriculture** et de ne pas bloquer les projets de construction agricole dans les périmètres d'étude. *La décision sur le parti d'aménagement de la RN12 définira les agglomérations qui seront déviées (Scénario 3). Les études préalables à la DUP permettront, pour ces agglomérations, de définir précisément les impacts sur l'agriculture et les mesures permettant d'y remédier (réserves foncières, aménagements fonciers, ...).*
- ✓ **Demande de prolonger le fuseau sud-long de déviation de Beaucé jusqu'au lieu-dit La Cimette** (commune de La Chapelle-Janson). *Dans l'hypothèse où le scénario 3 serait retenu dans le cadre du parti d'aménagement pour Beaucé, la question des fuseaux et de leur point d'accroche sur la route nationale existante sera reposée dans le cadre des études ultérieures. Un prolongement du fuseau sud-long jusqu'à La Cimette ne s'inscrirait cependant pas dans une logique de déviation d'agglomération telle que proposée pour Beaucé (ou Fleurigné pour le fuseau sud-long).*

5. LE BILAN DE LA CONCERTATION DU PUBLIC

5.1. Le périmètre de la concertation

La concertation publique informelle a porté sur les secteurs 1 à 3, soit entre Fougères et La Côte de Lalacelle, soit sur 28 communes concernées par la RN12 :

- **Département d'Ille-et-Vilaine :**
 - Beaucé,
 - Fleurigné,
 - Fougères,
 - Javené,
 - La Chapelle-Janson,
 - La Selle-en-Luitré,
 - Lécousse,
- **Département de la Mayenne**
 - Aron,
 - Champéon,
 - Châtillon-sur-Colmont,
 - Ernée,
 - Le Ham,
 - Javron-les-Chapelles,
 - La Pellerine,
 - Le Horps,
 - Marcillé-la-Ville,
 - Mayenne,
 - Montenay,
 - Parigné-sur-Braye,
 - Pré-en-Pail,
 - Le Ribay,
 - Saint-Cyr-en-Pail,
 - Saint-Georges-Buttavent,
 - Saint-Pierre-des-Landes,
 - Saint-Samson,
 - Saint-Fraimbault-de-Prières,
- **Département de l'Orne**
 - Lalacelle.

3 réunions publiques ont également été organisées :

- Le 27 novembre à 20h30 à Ernée pour le secteur 1,
- Le 2 décembre à 18h00 à Aron pour le secteur 2,
- Le 10 décembre à 18h00 à Javron-les-Chapelles pour le secteur 3.

5.2. Le bilan quantitatif

Le bilan qui suit reprend les contributions formulées au cours de la concertation publique, qu'elles aient été formulées en réunions, déposées sur les registres ou par courrier électronique (voir annexe 5).

L'analyse de ces contributions a montré que certaines personnes ont formulé exactement la même observation sur des supports différents ; dans ce cas, la contribution n'a été comptée qu'une fois.

De même, la majorité des contributions a été formulée à titre personnel, ou au nom d'un couple, mais on note également quelques contributions collectives. Le nombre de personnes physiques associé à ces contributions a donc été estimé, en cherchant toutefois les éventuels doublons.

Au total, 226 contributions ou remarques ont été formulées au cours de la concertation publique. Ces contributions correspondent à environ 570 personnes. 270 personnes environ ont assisté aux réunions publiques.

Le détail de la répartition des contributions est le suivant.

- **Répartition par commune**

	Nombre de contributions
ARON	0
BEAUCE	16
CHAMPEON	0
CHATILLON SUR COLMONT	0
ERNEE	2
FLEURIGNE	44
FOUGERES	0
JAVENE	16
JAVRON LES CHAPELLES	11
LA CHAPELLE JANSON	3
LA PELLERINE	2
LA SELLE EN LUITRE	34
LALACELLE	0
LE HAM	0
LE HORPS	1
LE RIBAY	1
LECOUSSE	0
MARCILLE LA VILLE	1
MAYENNE	5
MONTENAY	2
PARIGNE SUR BRAYE	9
PRE EN PAIL	2
SAINT CYR EN PAIL	0
SAINT FRAIMBAULT DES PRIERES	0
SAINT GEORGES BUTTAVENT	2
SAINT PIERRE DES LANDES	0
SAINT SAMSON	1
VAUTORTE	0
Total des remarques sur registres	152
Total des remarques sans doublons	146

Les contributions sur registres ont été effectuées dans 17 communes sur les 28.

Les communes de Fleurigné et de La Selle-en-Luitré concentrent la majorité des contributions. Viennent ensuite Beaucé, Javené, Javron-les-Chapelles et Parigné-sur-Braye.

• Participation aux réunions

	Ernée	Aron	Javron-les-Chapelles
Nombre de participants	120	78	75

• Répartition par support

Support d'expression	Mél	réunion	registre	Mél + registre	Mél + réunion	registre + réunion	Pétition
Nombre	23	56	135	7	1	4	3

60 % des contributions ont été déposées uniquement sur un registre. 25 % ont été formulées exclusivement en réunion et 10% uniquement par mél.

Il faut noter également que 3 pétitions ont été déposées sur les registres :

- Parigné-sur-Braye : une pétition de 282 signatures, ce qui représente 36 % de la population communale,
- Fleurigné : une pétition de 21 familles (dont 10 ont également déposé des contributions dans le registre) et une pétition de 11 familles.

• Répartition par type

	habitant	riverain	usager	entreprise	agriculteur	commerçant	propriétaire	élu	Collectivité
nombre	149	14	3	3	30	1	6	15	5

Le type « habitant » a été considéré par défaut lorsque la contribution ne précisait rien.

Ainsi, environ 73,5 % des contributions sont issus d'habitants (habitant, riverains et usagers de la RN12).

13,3 % se sont exprimés en tant qu'agriculteurs. 8,8 % des contributions proviennent d'acteurs locaux (élus et collectivités) dont 6 % en leur qualité de maire.

2,6 % se sont exprimés en tant que propriétaires et 1,8 % comme acteurs économiques (entreprises, commerçants).

5.3. Le bilan qualitatif

5.3.1. Les différentes thématiques abordées

L'analyse qualitative des contributions a d'abord consisté en une recherche de thématiques communes abordées, d'une part sectorielle (la totalité de la RN12 ou le secteur ou la commune) et d'autre part sur les problématiques d'aménagement (opportunité, impact, ou avis sur un aménagement).

a) Les thématiques sectorielles

	aménagement global de la RN12	scénario 2	scénario 1	scénarios sur le secteur 1	scénarios à Beaucé	déviations de Beaucé	Scénarios à Fleurigné	déviations à Fleurigné	scénarios à Ernée	déviations d'Ernée
nombre	29	13	1	2	3	70	3	35	1	3

	scénarios sur le secteur 3	scénarios à Mayenne	déviations de Mayenne	déviations du Ribay	scénarios à Javron-les-Chapelles	déviations de Javron-les-Chapelles	scénarios à Pré-en-Pail	déviations de Pré-en-Pail	Aménagement du secteur 4
nombre	1	5	31	1	3	18	3	3	1

Ces tableaux montrent que :

- **Presque 50 % des contributions ont concerné le secteur de Beaucé/Fleurigné, avec plus de 46 % concernent la problématique de déviation des deux bourgs,**
- **Environ 14 % des contributions ont porté sur la déviation de Mayenne,**
- Environ 13 % des contributions ont concerné l'aménagement global de la RN12,
- Environ 8 % des contributions ont porté sur la déviation de Javron-les-Chapelles.

b) Les problématiques d'aménagement

	Avis sur l'étude globale	Impacts des scénarios	avis sur les scénarios	avis sur une déviation	impacts d'une déviation	Impact d'un aménagement	demande d'aménagement complémentaire	Calendrier	Concertation-information
Nbre	9	6	30	141	13	7	6	4	7

63 % des contributions ont concerné un avis sur une déviation d'agglomération et plus de 5 % essentiellement sur les impacts de ces déviations. 13 % des contributions ont exprimé un avis sur les scénarios proposés.

On note également que 2 contributions ont porté sur l'opportunité d'aménager la RN12.

D'une manière globale, les contributions font peu référence directement aux scénarios 1, 2 et 3, ce qui rend difficile toute exploitation statistique.

5.3.2. Les avis sur l'aménagement de la RN12

Le présent chapitre rassemble les principales remarques et questions exprimées lors de la concertation. Des réponses ont été apportées lors des réunions publiques ; elles figurent en italique.

5.3.2.1. Sur l'étude dans sa globalité

La concertation est jugée tardive, insuffisante (notamment vis-à-vis des riverains potentiellement concernés pas les aménagements) **et aurait dû débuter plus tôt, notamment avec les élus**, et notamment pour partager les enjeux d'aménagement de la RN12.

Un manque de communication sur le projet et sur la concertation, notamment de la part des élus, est exprimé, par les habitants et propriétaires concernés par les aménagements.

Les acteurs locaux, dont les élus, ont participé à l'étude depuis le début et ont pu se prononcer lors des Comités de pilotage, des Comités techniques et lors de la phase de consultation. Certains élus précisent qu'ils n'ont pas souhaité communiquer davantage pour ne pas inquiéter leurs administrés, étant donné le stade amont de l'étude.

Des remarques ont porté sur l'opportunité ou pas d'aménager la RN12 :

Certaines expriment la nécessité d'aménager la RN12, de dévier les bourgs, de créer des créneaux de dépassement mais aussi d'une mise à 2 x 2 voies, entre Fougères et Ernée, dans la continuité de Laval Ernée.

Le parti d'aménagement qui sera retenu sera compatible avec la mise à 2 x 2 voies à terme, quand les besoins du territoire le nécessiteront. Les trafics estimés à l'horizon 2030 sont néanmoins compatibles avec une route bidirectionnelle.

La question de l'étude d'autres alternatives (baisse du coût des péages) ou d'autres projets « concurrents » avant de proposer l'aménagement de la RN12 a été posée.

Il n'existe aucun projet concurrent à l'étude.

Il est demandé d'avoir localement une vision à long terme dans le choix des fuseaux de déviation pour ne pas avoir à y revenir. Il faut également prévoir des déviations de qualité, fluides, avec peu de ronds-points.

Des nombreuses interrogations ont porté sur les phases suivantes de mise en œuvre de l'aménagement concret de la RN12 : Quel est le calendrier de réalisation des travaux ? Quand les tracés (des déviations) seront-ils choisis ? Qui va choisir tel ou tel aménagement et selon quel critère ? Y-a-t-il des priorités ? Qui va payer les travaux ?

Le choix du parti d'aménagement interviendra après le bilan de la concertation (acteurs locaux, public) à partir de la mi-2014. Ce parti d'aménagement définira les scénarios retenus pour chacun des secteurs, les déviations à retenir et les priorités d'interventions.

Pour la réalisation des aménagements, une inscription budgétaire (au Contrat de Plan Etat/Région) et la contractualisation avec les collectivités locales (Régions, Départements, Communautés de Communes, Communes) est nécessaire.

Les contraintes budgétaires de l'Etat et des Collectivités vont conditionner le rythme des réalisations des opérations prévues au parti d'aménagement.

A partir de l'inscription d'un aménagement au CPER, les délais minimaux suivants se cumulent hors délai de décision non maîtrisable : études préalables à la DUP et procédures réglementaires (environ 4 ans), études de Projet et procédures foncières (2 à 3 ans) et travaux (3 ans minimum par déviation).

Une enveloppe de 15 M€ a été proposée au prochain CPER pour la réalisation des premiers travaux et le lancement des études préalables de certaines déviations. La validation de cette inscription reste encore à obtenir.

Il est également demandé l'articulation de l'étude avec les lois Grenelles.

Les lois Grenelle s'appliquent aux routes, pour lesquelles des actions de réduction des impacts sont à mettre en œuvre. Les études d'aménagement de la RN12 s'inscrivent dans ce cadre.

Les questions relatives aux impacts d'un projet d'infrastructure routières ont été nombreuses :

Comment les impacts ont-ils été estimés ?

Il a été rappelé que l'étude présentée se situe très en amont et est basée sur un diagnostic à une échelle large. Les impacts ont été analysés à cette échelle, en vue d'une comparaison de fuseaux (de largeur de 100 à 500 m) puis des scénarios 1, 2 et 3.

Les études préalables à la DUP, pour les déviations d'agglomération, seront réalisées sur la base d'investigations détaillées et d'études de tracé plus précise.

Quelles sont les mesures de protections contre le bruit ?

Concernant le bruit, les aménagements proposés dans le cadre du scénario 1 pour la résorption des points noirs bruit consistent principalement en la réalisation de protections de façade (en agglomération ou pour des habitations isolées). En cas de modification significative ou de réalisation d'une infrastructure nouvelle, le Maître d'ouvrage a l'obligation de protéger les habitations impactées.

Quelles sont les emprises des déviations ?

La largeur d'une route bidirectionnelle est de 7 m et l'emprise globale est de l'ordre de 30 m.

La largeur d'une route à 2 x 2 voies est de l'ordre de 20 m pour une emprise de 50 m environ.

Le manque de visibilité sur les projets de déviation d'agglomération, et leurs impacts, est un sujet majeur de préoccupation pour la profession agricole.

Les projets présentés sont jugés potentiellement très consommateurs d'espaces agricoles (emprises considérées comme sous-estimées) et très impactant pour l'activité agricole, maillon important de l'économie locale. S'il doit y avoir des déviations, il est demandé qu'elles soient définies au plus près des bourgs. Des réserves foncières (en lien avec la SAFER) devront alors être constituées dès que possible. Il est également demandé de mettre en œuvre la doctrine éviter-compenser-réduire pour l'agriculture. En parallèle, la profession agricole demande que les projets préservent les zones humides, comme doivent le faire tous les agriculteurs, pour ne pas avoir à prélever des terres agricoles pour les compenser.

L'activité agricole sera prise en compte dans les études ultérieures, et plus particulièrement dans les études préalables à la DUP des aménagements neufs. Réglementairement, les projets routiers sont soumis aux mêmes contraintes que les structures agricoles.

Les études de DUP se baseront sur un diagnostic détaillé du fonctionnement des exploitations, des déplacements, du parcellaire agricole. Un aménagement foncier sera mis en œuvre s'il s'avère nécessaire pour réduire l'impact sur les exploitations. La SAFER sera missionnée au plus tôt pour constituer des réserves foncières localement.

La question de l'avancement de l'aménagement du secteur 4 et notamment la déviation de Saint-Denis sur Sarthon a également été posée.

5.3.2.2. Secteur 1 (Fougères – Forêt de Mayenne)

a) Scénario 2

La localisation des créneaux de dépassement est jugé non pertinente : il est considéré qu'ils ne se situent pas là où se trouvent les difficultés de dépassement et qu'aucune variante n'est réellement proposée. Il est affirmé que les difficultés de dépassement se situent entre Beaucé et la Pellerie (La Pellerine).

Des doutes concernant l'opportunité du créneau de dépassement à l'est de la Pellerie sont exprimés car il serait aisé de doubler. Il est demandé si les impacts associés ont été estimés (bourg de la Pellerie, accès à une entreprise de travaux agricoles).

Il a été expliqué que la localisation des créneaux de dépassement répond en premier lieu à une logique d'itinéraire et vise à pallier à des faibles capacités de dépassement localement. Elle est également conditionnée par la faisabilité. La création de ces créneaux va de pair avec l'aménagement et la sécurisation des carrefours alentours, comme prévu dans les scénarios 2 et 3.

Les riverains de l'actuelle déviation de Fleurigné ont fait part des conditions de déplacement très difficiles sur la RN12, en particulier pour la traversée, les accès et sorties de la RN12. Ils demandent soit l'aménagement des 5 carrefours soit la déviation de Fleurigné plus au sud. Certains accès riverains sont considérés comme très dangereux de même que le déplacement des écoliers pour accéder aux arrêts de car.

Hors agglomération, le scénario 2 intègre d'ores et déjà l'aménagement prioritaire de 3 carrefours en fonction de leur caractère accidentogène avéré (rue de Bretagne, rue de Paris et VC de Choisel). Il intègre en outre un traitement du profil en travers afin de faciliter, par la réalisation d'une bande multifonction, la circulation des véhicules lents et des usagers vulnérables en dehors de la chaussée.

Un aménagement du carrefour de L'Armentiais à Montenay est demandé par les habitants, au vu de la difficulté de traversée et d'accès. Une problématique d'eaux pluviales est également évoquée. *Le scénario 2 ne prévoit pas l'aménagement de ce carrefour. Ce point sera analysé au cours des études ultérieures.*

b) Scénario 3 : Déviation de Beaucé

L'analyse des contributions concernant la déviation de Beaucé montre les résultats suivants :

	Nombre de contributions
Pour une déviation de Beaucé	37
Contre la déviation de Beaucé	3
Contre déviation de Fleurigné	1
Pour déviation nord de Beaucé	29
Contre déviation sud de Beaucé	10
Contre déviation sud-longue de Beaucé	7
Contre déviation nord de Beaucé	1
Pour déviation sud de Beaucé	10
Pour déviation sud-court de Beaucé	6
Pour déviation sud-longue de Beaucé	2
Pour déviation sud-longue de Beaucé/déviation de Fleurigné mais avec tracé alternatif	25

Au total 94 contributions ont porté sur un avis précis sur la déviation de Beaucé/Fleurigné et sur un des fuseaux.

Une majorité apparaît en faveur d'une déviation mais deux argumentaires s'opposent quant à la préférence du fuseau :

- **44 contributions sont soit contre la déviation nord soit pour une déviation sud**, dont 27 souhaitent un fuseau sud-long permettant également de dévier Fleurigné. Cependant, 25 contributions souhaitent que le fuseau sud-long soit revu. **Dans ces 25, on note deux pétitions de 58 personnes.**

Pour résoudre notamment la dangerosité des carrefours et accès riverains de l'actuelle déviation, il est demandé de dévier Beaucé par le sud, et dévier à nouveau Fleurigné. Cependant, cette déviation longue de Beaucé-Fleurigné n'est pas acceptée en l'état (impacts sur le bruit, l'air, le cadre de vie, la valeur des biens immobiliers, la biodiversité). Il est demandé qu'elle soit éloignée des quartiers sud de Fleurigné et se prolonge vers l'est (La Cimette voire l'Angevinière).

- **46 contributions sont contre une déviation sud de Beaucé et pour une déviation nord.** Le tracé nord est considéré comme moins impactant, notamment pour le bassin agricole du sud de Fougères, et dans la perspective d'un contournement nord de Fougères, visant à désenclaver les cantons nord (Louvigné) ;

Le point de raccordement des fuseaux sud à la RD798 est jugé non pertinent, en raison du trafic supporté par cet axe et de son caractère accidentogène. Certains pensent que les fuseaux sud devront être prolongés un jour vers l'ouest.

Les études du parti d'aménagement visent à déterminer s'il est opportun de dévier Beaucé. Les différents fuseaux de déviation ont été présentés aux acteurs locaux. Au stade de l'étude d'opportunité, le fuseau sud-court est celui qui présente le bilan des effets le plus favorable et qui est retenu pour l'analyse comparative de scénarios à l'échelle de Beaucé. Les études opérationnelles analyseront plus finement les différentes possibilités de déviation en reposant la question des fuseaux et donc les raccordements à la voirie existante, si elle est retenue dans le parti d'aménagement.

Il est également demandé d'avoir une vision à long terme dans le choix du fuseau de déviation pour ne pas avoir à y revenir, c'est-à-dire dévier Fleurigné d'emblée.

Des alternatives aux fuseaux étudiés sont proposées : le fuseau sud très long (jusqu'à la Chapelle-Janson) pour ceux qui souhaitent dévier Fleurigné ou un fuseau sud très court se raccordant dans la zone de l'Aumallerie (pour limiter les impacts agricoles sur Javené, La Selle-en-Luitré et Luitré).

c) **Scénario 3 : Déviation d'Ernée**

La déviation d'Ernée a fait l'objet de quelques remarques.

Le fuseau sud-court est apprécié car il permet de préserver les exploitations en place, contrairement au fuseau sud-long, d'autant que la commune procède à des acquisitions foncières au niveau de l'emplacement réservé correspondant globalement au fuseau sud-court.

Le déplacement des véhicules agricoles sur la déviation est demandé par la profession agricole pour soulager le centre-ville. De même, il est souhaité que ces déplacements ne soient pas entravés par les aménagements du scénario 2 dans la traversée d'agglomération.

Les créneaux de dépassement, à 110 km/h, seront interdits aux véhicules lents ; des voies de rétablissement seront définies selon les besoins. La circulation des engins et poids lourds sera considérée dans les aménagements proposés pour les traversées d'agglomération.

La question de l'accès à la déviation pour les futures zones agglomérées du sud d'Ernée est posée.

5.3.2.3. Secteur 2 (Forêt de Mayenne – Javron-les-Chapelles)

a) **Scénario 2**

Il est également demandé d'aménager :

- un accès direct à la RN12 pour le hameau de Sainte-Anne-de-Marcillé, accès qui a été fermé suite à la mise à 2 x 2 voies du créneau des Cheminées. *Il n'y aura pas de nouvel accès direct sur le créneau des Cheminées, pour des questions de sécurité ;*
- la déviation du carrefour du Ricordeau par le nord, carrefour ayant connu des accidents mortels. *Ce carrefour est prévu d'être aménagé sur place dans le cadre du scénario 2 ; il n'y aura pas de déviation.*

La réalisation d'un carrefour giratoire proposé dans l'agglomération du Ribay dans le cadre du scénario 2 n'est pas souhaitée par la municipalité, en raison du risque d'impact pour les riverains.

La proposition de carrefour giratoire s'inscrit dans un objectif de sécurisation du centre-ville. Les aménagements proposés en traversée d'agglomération resteront in fine de la compétence et de l'initiative des collectivités.

b) **Scénario 3 : Déviation de Mayenne**

	Nombre de contributions
Contre déviation de Mayenne	4
Contre déviation nord-courte de Mayenne	2
Pour scénario 2 ou déviation sud-ouest de Mayenne	4

10 contributions expriment clairement un avis sur la déviation de Mayenne telle qu'elle est présentée dans le dossier de concertation, dont un avis contre la déviation nord correspond à une pétition de 282 habitants de Parigné-sur-Braye.

Certains habitants estiment qu'il faut dévier le trafic hors de la rue Ambroise Loré (centre-ville de Mayenne).

L'opportunité d'une déviation nord de Mayenne est discutée, d'autant que la déviation est (Moulay – Mayenne) est en cours de travaux. La déviation de Mayenne par le sud-ouest, en lien avec la RN162 aménagée est évoquée dans 4 observations.

Certains habitants considèrent qu'il n'y pas réellement de problème de déplacement dans Mayenne ; le flux des d'usagers locaux aux heures de pointe poserait le plus de problèmes.

Le manque de transport en commun, notamment pour accéder à la gare de Laval est pointé, ce qui justifierait l'usage de la route vers et depuis Mayenne.

Globalement, les impacts de la déviation de Mayenne sur le territoire nord sont jugés très importants, de même que son coût. Les principaux impacts évoqués portent sur les habitations (fuseau nord court trop proche notamment des quartiers urbanisés de Parigné-sur-Braye, impacts sur le bruit, l'air, le cadre de vie, la valeur des biens immobiliers), sur l'agriculture (fuseau nord long trop impactant sur les exploitations), sur les espaces naturels (nombreux éléments de biodiversité au nord de Mayenne ; zones humides réhabilitées, parc et voie piétonne entre Mayenne et Parigné-sur-Braye).

L'étude vise à définir l'opportunité de tel aménagement, dont la déviation de l'agglomération de Mayenne. Les fuseaux visent à analyser la faisabilité de tracés et à estimer les impacts potentiels. Aucun tracé n'est retenu à ce stade. Si une déviation était décidée pour Mayenne, des études plus précises seront engagées pour définir un tracé et ses impacts résiduels sur toutes les thématiques.

Une déviation sud-ouest s'inscrit difficilement dans une logique de continuité de la RN12 et une liaison RN12 ouest – RN162 apparaît contradictoire avec le fonctionnement observé entre les 2 routes nationales.

c) Scénario 3 : Déviation du Ribay :

Dans le cadre du fuseau de déviation nord, la municipalité demande de prévoir un carrefour sur la RD147, en vue de l'accès vers Charchigné (accès des poids lourds à la Laiterie).

L'analyse de la mise en place d'un échange avec la RD147 sera réalisée dans le cadre des études ultérieures si la déviation du Ribay devait être retenue.

5.3.2.4. Secteur 3 (Javron-les-Chapelles – Côte de Lalacelle)

a) Scénario 2

La question de la localisation du créneau de dépassement entre La Trévannière (Javron) et Saint-Cyr-en-Pail est posée, car il est affirmé que les usagers dépassent préférentiellement à l'ouest du créneau proposé. Des usagers s'inquiètent des impacts associés à la réalisation du créneau dans le bourg de Saint-Cyr-en-Pail comme l'augmentation de la vitesse.

La localisation des créneaux de dépassement répond en premier lieu à une logique d'itinéraire et vise à pallier les faibles capacités de dépassement localement. Elle est également conditionnée par la faisabilité. La création de ces créneaux va de pair avec l'aménagement et la sécurisation des carrefours alentours, comme prévu dans les scénarios 2 et 3.

L'aménagement proposé pour le carrefour du Tronchet inquiète les habitants qui craignent des difficultés d'accès. *Les études plus précises réalisées ultérieurement prendront en compte le maintien de l'accessibilité des riverains.*

b) Scénario 3 : Déviation de Javron-les-Chapelles

6 contributions sont explicitement favorables au contournement sud de Javron-les-Chapelles.

Les impacts d'une déviation sur les habitations (risque de perte de valeur, bruit, pollution de l'air) **et sur l'agriculture sont les principaux sujets évoqués.**

Si le scénario 3 avec déviation est retenu, des études précises seront lancées et notamment pour le tracé et pour l'impact sur les exploitations agricoles. Ces études seront basées sur des diagnostics précis et sur des études d'impact détaillées et prendront en compte les contraintes environnementales complémentaires (dont Natura 2000). Après la DUP, un aménagement foncier pourra être lancé, pour réduire les impacts sur les exploitations.

La question de la non-réutilisation du contournement sud-est est également prégnante et suscite l'incompréhension.

La réutilisation du contournement sud-est existant pour une déviation sud de Javron-les-Chapelles a été analysée. Ce contournement ne répond pas aux exigences d'une déviation de route nationale, en terme de géométrie et du fait de la présence d'accès directs sur la voie. Pour des raisons de sécurité, aucun accès riverains n'est autorisé sur une déviation de route nationale.

La nécessité de limiter les accès riverains sur une déviation de route nationale, notamment pour les entreprises, est mal perçue.

c) Scénario 3 : Déviation de Pré-en-Pail

2 contributions ne sont pas favorables à la déviation de Pré-en-Pail par le fuseau sud-court.

La déviation sud-courte est considérée comme ne répondant pas à l'objectif d'une déviation de l'agglomération car elle maintient une partie des nuisances dans la partie ouest de l'agglomération et coupe une nouvelle fois l'agglomération en deux.

La faisabilité par rapport au déclassement de la voie ferrée est considérée comme n'étant pas assurée.

Le contournement global de toute l'agglomération est demandé.

Certains habitants s'interrogent sur l'analyse des impacts sur la vie locale d'une déviation, en terme de perte de dynamisme, notamment si le bourg est simplement traversé. Certains demandent pourquoi les habitants n'ont pas été associés avant, avec les élus, pour réfléchir à l'aménagement de la RN12, en lien notamment avec la mise en place du PLU ?

Les déviations d'agglomérations visent à résoudre les problématiques de sécurité et de cadre de vie (bruit et pollution de l'air) dans les traversées. Les problématiques d'urbanisme et de vie locale relèvent de la compétence des collectivités.

Il a été rappelé que les élus locaux sont associés à l'étude d'opportunité depuis le début. Ce sont les maires qui disposent de la compétence en urbanisme et il leur appartient d'intégrer dans leurs réflexions les projets d'infrastructures routières.

6. SYNTHÈSE – LES APPORTS DE LA CONCERTATION

6.1. La forme de la concertation

La concertation locale a démarré dès le lancement de l'étude d'opportunité en 2010 (un Comité de Pilotage) et s'est poursuivie jusqu'en 2013 (Comités Techniques sectoriels, COPIL, consultation des acteurs locaux et concertation publique). L'ensemble des acteurs locaux est donc associé depuis le début à l'étude du parti d'aménagement.

Au cours de la phase de consultation des acteurs locaux, 66 acteurs, sur les 83 consultés, ont émis un avis, soit environ 80 %. La majorité des collectivités territoriales s'est prononcée sur les enjeux et sur les propositions d'aménagement.

Au cours de la phase de concertation du public, 226 contributions ou remarques différentes ont été formulées. Ces contributions correspondent à 570 personnes environ (une contribution peut correspondre à plus d'une personne).

De plus, 270 personnes ont assisté aux réunions publiques. Des réponses ont été apportées directement aux personnes par les représentants de la DREAL et par le bureau d'études.

A toutes les étapes de cette concertation, les résultats des études ont été présentés sous forme de diaporama, de dossiers de synthèse, de plans, de panneaux d'information etc. Un dispositif de communication a été mis en place au cours de la concertation publique pour permettre une large information du public.

Au vu des résultats chiffrés et de la teneur des contributions, on peut considérer que les moyens mis en œuvre ont permis une expression importante des territoires concernés.

Au global, c'est le scénario 3, comprenant l'étude de déviation d'agglomération, et les propositions de fuseaux de déviation de certaines agglomérations qui ont particulièrement mobilisé.

Au niveau du public, il faut noter la difficulté d'appréhender la phase d'étude pour laquelle il était consulté. Les remarques liées à l'insuffisance de concertation tiennent au fait que beaucoup pensaient participer à une enquête publique relative à un projet de déviation.

6.2. L'opportunité d'aménager la RN12

Pour la majorité des acteurs locaux, l'aménagement de la RN12 est une nécessité ce qui justifie l'étude d'opportunité. Ces acteurs partagent donc les enjeux de territoire mis en évidence dans le cadre du diagnostic et plébiscitent le scénario 3 et les déviations d'agglomération, voire la mise à 2 x 2 voies globale de la RN12. **La déviation de certaines agglomérations devient une urgence : Ernée et Saint-Denis-sur-Sarthon.**

On note toutefois **les positions réservées des Chambres d'Agriculture et du PNR Normandie-Maine**, au vu des impacts potentiellement importants de l'aménagement global de la RN12.

Du point de vue du public, il est opportun de :

- Dévier Beaucé,
- Dévier Fleurigné ou d'aménager les 5 carrefours de la traversée,
- D'aménager des créneaux de dépassement là où les dépassements sont difficiles (notamment entre Beaucé et la Pellerine),
- D'améliorer les conditions de déplacement et de sécurité sur la RN12 notamment localement au droit de certains carrefours.

Mais il n'est pas nécessairement opportun de dévier Mayenne (par le nord), le Ribay, Javron-les-Chapelles et Lalacelle.

6.3. Le parti d'aménagement de la RN12

6.3.1. Scénario 1

C'est un scénario intéressant pour les services de l'Etat, en vue notamment de résorber les nuisances acoustiques.

Même s'il permet une meilleure insertion environnementale de la route, il apparaît pour les élus locaux comme ne répondant pas aux enjeux du territoire, notamment en terme de déplacement et de sécurité.

Ce scénario est peu évoqué par le public.

6.3.2. Scénario 2

Le scénario est le scénario à réaliser a minima pour les acteurs locaux.

La localisation des créneaux de dépassement est globalement confirmée sur l'itinéraire, notamment par les acteurs locaux mais la localisation précise est mal comprise par le public. Notamment, les impacts de ces créneaux sur la sécurité des carrefours et des bourgs situés à l'aval inquiètent.

La réalisation du scénario 2 semble, pour certains habitants ou agriculteurs, suffisante pour améliorer les conditions de déplacement des agglomérations de Mayenne, Pré-en-Pail, Beaucé.

6.3.3. Scénario 3

Il est demandé par la majorité des acteurs locaux, avec pour certains la déviation des 7 agglomérations. Il est évoqué par la majorité du public, mais souvent en lien avec la déviation d'une agglomération les concernant directement.

Pour tous les acteurs du territoire, les éléments suivants seront à prendre en compte dans les études ultérieures de déviation d'agglomérations :

- **L'impact agricole** à minimiser autant que possible et à anticiper. C'est une problématique majeure associée à l'aménagement de la RN12. Au-delà des impacts directs sur les exploitations, il est question de l'impact global sur le potentiel agricole des territoires traversés ainsi que l'impact sur la dynamique agricole locale et l'impact associé aux compensations environnementales.
- **L'impact sur les zones bâties** en particulier du point de vue de la dépréciation du cadre de vie, de la valeur des biens, du bruit et de la pollution de l'air. Les tracés des déviations devront s'éloigner autant que possible des zones bâties.
- **L'amélioration des conditions de déplacement**, des dessertes, les accès riverains, les déplacements agricoles.
- **La préservation de la biodiversité, des zones humides et des paysages,**
- **L'impact des déviations d'agglomération sur les commerces des agglomérations,**
- **Le coût des aménagements** et leur financement,
- **Les délais de réalisation des aménagements proposés.**

6.3.3.1. Déviation de Beaucé

Elle est demandée par les acteurs locaux, avec majoritairement un fuseau sud.

Elle est évoquée majoritairement dans les contributions du public avec 90 contributions pour l'un ou l'autre des fuseaux, dont 37 se prononcent pour une déviation de Beaucé.

Une opposition apparaît entre les fuseaux sud et nord, mais avec une demande forte de Fleurigné d'être déviée également, sous condition d'un fuseau alternatif à celui présenté dans les documents de concertation.

6.3.3.2. Déviation d'Ernée

Une demande majoritaire émane des acteurs locaux avec une déviation par le fuseau sud-court, en cohérence avec l'emplacement réservé au PLU. Elle est présentée par beaucoup comme la déviation prioritaire à l'échelle des 3 secteurs.

Il y a eu très peu d'expression du public à ce sujet.

6.3.3.3. Déviation de Mayenne

Elle est évoquée par quelques acteurs locaux, avec une remarque demandant que le contournement sud-ouest soit plutôt étudié.

Le public s'est fortement exprimé sur les fuseaux proposés avec une pétition de 282 personnes contre les fuseaux proposés, en raison de leurs impacts potentiellement forts. 4 remarques demandent que soit étudié un contournement sud-ouest vers RN162.

6.3.3.4. Déviation du Ribay

Peu d'avis concernant la déviation du Ribay, hormis ceux de la commune, de la Communauté de Communes et du Maire.

6.3.3.5. Déviation de Javron-les-Chapelles

Quelques avis d'acteurs locaux et d'habitants se sont exprimés pour la déviation sud de Javron-les-Chapelles. Quelques habitants et agriculteurs se sont inquiétés des impacts d'une déviation.

6.3.3.6. Déviation de Pré-en-Pail

La déviation de Pré-en-Pail est demandée par des acteurs locaux et certains habitants ; 2 avis se sont exprimés contre le fuseau sud-court qui ne répond pas aux enjeux de la déviation de Pré-en-Pail. Les impacts d'une déviation de Pré-en-Pail sur l'activité, notamment dans le centre-bourg, sont évoqués.

6.3.3.7. Déviation de Lalacelle

Cette déviation est demandée par quelques acteurs locaux. Aucune remarque n'a été formulée par le public.

On notera en parallèle que la **déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon, qui ne fait pas partie des aménagements présentés en concertation, est évoquée par plusieurs acteurs** du territoire et est considérée comme faisant partie, avec Ernée, des priorités d'aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères.

6.3.4. La prise en compte des remarques dans la poursuite de l'étude

Le scénario 2 est apparu comme constituant l'aménagement à minima de la RN12. Sa mise en œuvre est donc proposée sur l'ensemble de l'itinéraire, et notamment pour les agglomérations du Ribay, de Javron-les-Chapelles et de Lalacelle.

Le scénario 3 est proposé pour les agglomérations de Beaucé, Ernée, Mayenne et Pré-en-Pail.

6.3.4.1. Beaucé

La concertation a montré l'intérêt local pour la mise en œuvre du scénario 3, comportant la déviation de Beaucé. La mise en œuvre de ce scénario nécessitera de porter une attention :

- Au raccordement sur la voirie locale, notamment sur la RD798 en cas de contournement sud,
- A la problématique de la commune de Fleurigné, en proposant soit une déviation plus longue que le fuseau sud-long soit une sécurisation de la RN12 actuelle dans Fleurigné,
- Aux enjeux agricoles au sud de Fougères.

Le scénario 3 à BEAUCÉ constitue une priorité à l'échelle de l'itinéraire.

6.3.4.2. Ernée

Les acteurs locaux s'accordent pour la mise en œuvre du scénario 3 à Ernée, en privilégiant une déviation par le fuseau sud-court de l'agglomération, en cohérence avec l'emplacement réservé au PLU. Le choix de ce fuseau sera toutefois à confirmer au cours des études préalables.

Le scénario 3 à ERNÉE constitue une priorité à l'échelle de l'itinéraire.

6.3.4.3. Mayenne

Le scénario 3 avec un contournement nord de Mayenne est porteur d'importants impacts, notamment dans l'hypothèse d'un fuseau court passant entre Mayenne et Parigné-sur-Bray.

La mise en œuvre de ce scénario à Mayenne nécessitera la recherche de tracés routiers sur une aire d'étude élargie de manière à limiter les impacts sur Parigné-sur-Braye. Elle devra également prendre en compte la problématique du contournement sud-ouest, en lien avec la déviation de la RN162 à Moulay-Mayenne.

Le scénario 3 à MAYENNE apparaît comme une priorité de second ordre à l'échelle de l'itinéraire.

6.3.4.4. Pré-en-Pail

Les enjeux de sécurité et de cadre de vie, confirmés par les élus locaux, militent pour la mise en œuvre du scénario 3 à Pré-en-Pail.

Le choix du fuseau le plus pertinent pour une déviation de cette agglomération sera analysé aux cours des études préalables à la DUP.

Le scénario 3 à PRÉ-EN-PAIL apparaît comme une priorité de second ordre à l'échelle de l'itinéraire.

7. ANNEXES

7.1. Annexe 1 - Le communiqué de presse

RN 12

DÉFINITION DU PARTI D'AMÉNAGEMENT
ENTRE ALENÇON ET FOGÈRES

Communiqué de presse

CONCERTATION DU 5 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2013



L'ETUDE D'OPPORTUNITÉ

Depuis les années 2000, les élus et acteurs locaux insistent sur un nécessaire aménagement de la RN12 dans la continuité de l'autoroute des Estuaires (A84), pour relier la Bretagne et Paris.

La concertation publique qui se déroule du 5 novembre au 19 décembre 2013 porte sur le parti d'aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères. Elle s'appuie sur une étude d'opportunité, réalisée entre 2009 et 2013, et pilotée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) des Pays de la Loire.

Cette étude concerne un itinéraire d'environ 106 km ainsi délimité :

- De l'échangeur RN12/RD438 au nord-est d'Alençon dans le département de l'Orne,
- Jusqu'à l'extrémité ouest du contournement sud de Fougères dans le département d'Ille-et-Vilaine.

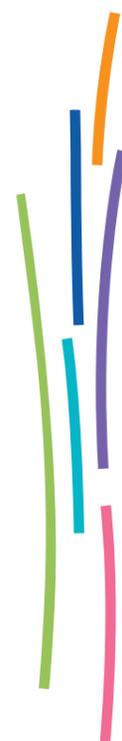
Elle a mis en évidence les enjeux associés à l'itinéraire et permis la construction de 3 familles de scénarios :

SCÉNARIO 1 : requalification environnementale de la RN12

SCÉNARIO 2 : scénario 1 + aménagements sur place (carrefours, traversées d'agglomération, créneaux de dépassement à 2x2 voies...)

SCÉNARIO 3 : scénario 2 + étude de déviation à 2 voies de 7 agglomérations (Beaucé, Ernée, Mayenne, Le Ribay, Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail et Lalacelle).

D'une manière générale les caractéristiques des aménagements neufs étudiés n'excluent pas la possibilité d'une mise à 2 x 2 voies ultérieure lorsque les besoins du territoire le justifient.



LA CONCERTATION PUBLIQUE

LA CONCERTATION

pour qui ? pourquoi ?

Usagers de la RN12, habitants riverains, mais aussi associations locales ou acteurs économiques, sont invités à participer à la concertation publique. Son objectif est de recueillir leurs avis sur les différents scénarios étudiés, pour faire émerger ensemble un parti d'aménagement de qualité qui réponde aux enjeux du territoire. Il s'agit également de débattre des priorités d'intervention.

LA CONCERTATION

où ? quand ? comment ?

La concertation publique se déroule du 5 novembre au 19 décembre 2013 et porte sur 28 communes directement concernées (de la rocade sud de Fougères à la Côte de Lalacelle).

Sont tenus à disposition, dans chacune des mairies, un dossier de concertation présentant l'étude, ainsi qu'un registre destiné au recueil des avis. Les observations peuvent être formulées par courrier postal à l'attention du maire de la commune, ou par courrier électronique (concertation.rn12.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr).

Trois réunions publiques sont organisées :

- à Ernée, le mercredi 27 novembre à 20h30, Salle Constant Martin, rue Gambetta
- à Aron, le lundi 2 décembre à 18h, Maison Commune des Loisirs, rue des Loisirs
- à Javron-les-Chapelles, le mardi 10 décembre à 18h, Salle polyvalente, place Georges Morin

Des supports d'information (exposition, dépliant d'information...) sont également à disposition dans chacune des communes et sur le site Internet de la DREAL des Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>.

LA CONCERTATION

et après ?

Le résultat de la concertation sera formalisé dans un bilan rendu public. Le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) fixera ensuite le parti d'aménagement selon les opportunités et priorités dégagées le long de l'itinéraire.



Contact presse :
dmo.sial.dreal-des-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr
tél : 02 72 74 73 32

7.2. Annexe 2 - Le dossier de presse



RN 12

DÉFINITION DU PARTI D'AMÉNAGEMENT
ENTRE ALENÇON ET FOUGÈRES

Dossier de presse

CONCERTATION DU 5 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2013



Contact presse :

[dmo.sial.dreal-des-pays-de-la-loire@
developpement-durable.gouv.fr](mailto:dmo.sial.dreal-des-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr)

tél : 02 72 74 73 32



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

CONCERTATION | RN12
ALENÇON-FOUGÈRES

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	P.4
L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ	P.5
TROIS FAMILLES DE SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT	P.6
UNE ANALYSE PAR SECTEUR	P.7
LA CONCERTATION PUBLIQUE	P.8
LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE	P.9
LES AMÉNAGEMENTS ÉTUDIÉS	P.10
QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE	P.11

➤ PRÉAMBULE

La concertation publique qui se déroule du 5 novembre au 19 décembre 2013 porte sur le parti d'aménagement de la route nationale n°12 entre Alençon et Fougères.

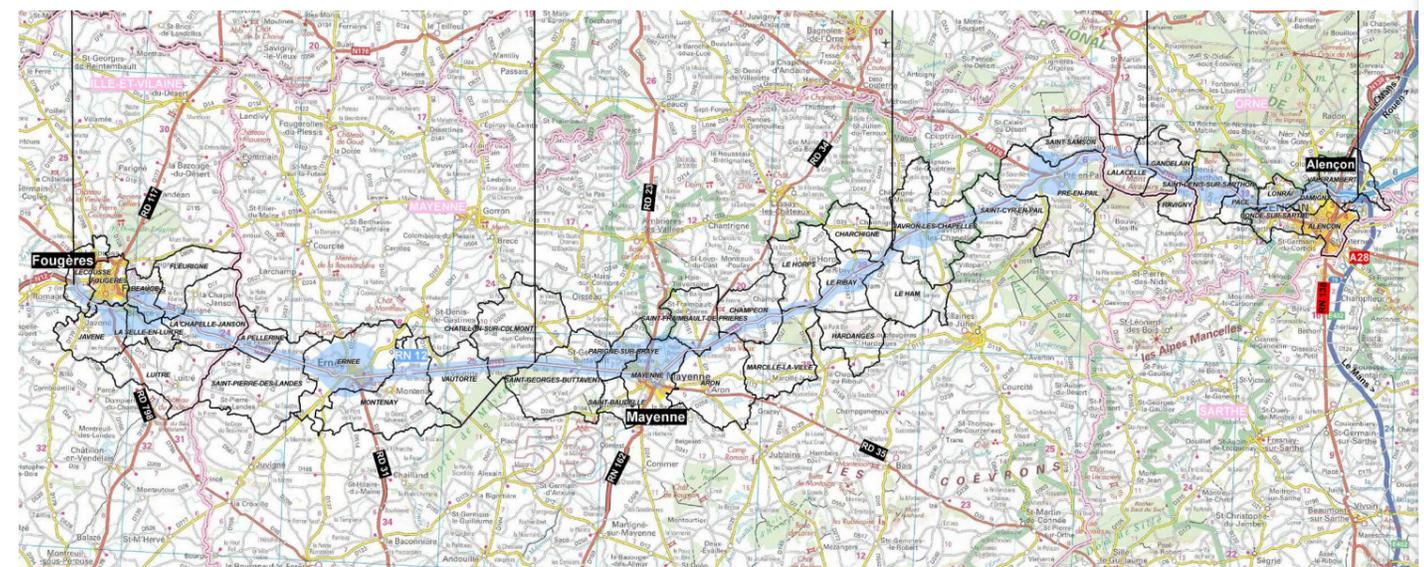
Elle s'appuie sur une étude d'opportunité, réalisée entre 2009 et 2013, et pilotée par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) des Pays de la Loire.

La section de la RN12 étudiée, d'environ 106 km, est ainsi délimitée :

- De l'échangeur RN12/RD438 au nord-est d'Alençon dans le département de l'Orne,
- Jusqu'à l'extrémité ouest du contournement sud de Fougères dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Le projet traverse ainsi les départements de l'Orne, de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine et 28 communes sont directement concernées.

● L'ITINÉRAIRE CONCERNÉ





L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

Depuis les années 2000, les élus et acteurs locaux insistent sur un nécessaire aménagement de la RN12 dans la continuité de l'autoroute des Estuaires (A84), pour relier la Bretagne et Paris.

L'étude visant à définir le parti d'aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères répond donc à une demande du Ministère du 17 février 2009, suite aux engagements pris par le Secrétaire d'Etat aux Transports vis-à-vis des élus mayennais. Le Ministère a chargé le Préfet de la Région des Pays de la Loire, représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire, de réaliser cette étude d'opportunité, du fait notamment d'un linéaire majoritairement présent en Mayenne (75 km).

Cette étude d'opportunité a été conduite en compatibilité avec les orientations gouvernementales, issues du Grenelle de l'Environnement, concernant la modernisation des infrastructures routières nationales :

- améliorer la qualité environnementale de l'infrastructure ;
- améliorer le cadre de vie des riverains de l'infrastructure ;
- améliorer la fiabilité des temps de parcours et les services aux usagers ;
- améliorer la sécurité routière (des usagers, des riverains et des agents d'exploitation) ;
- renforcer l'accessibilité des territoires traversés ;
- limiter les augmentations importantes de capacité.

DEFINITION

L'étude d'opportunité constitue la première phase des études pour l'aménagement d'une infrastructure de transport. Comme son nom l'indique, elle a pour objectif de se prononcer sur l'opportunité d'une opération, en appréciant son intérêt, sa faisabilité, et les conditions de poursuite des études. Sur la base d'un diagnostic permettant de recenser les grands besoins et les enjeux principaux sur l'ensemble des thématiques d'étude, tout en intégrant les perspectives d'évolution des territoires, l'étude d'opportunité précise les principales caractéristiques des aménagements susceptibles de répondre à ces besoins. L'étude permet également d'analyser les impacts de ces aménagements sur l'environnement et l'aménagement du territoire.



LA CONCERTATION PUBLIQUE

La commande ministérielle de février 2009 demande que l'étude d'opportunité prévoit la mise en place de dispositifs d'information et d'échange avec les élus et les acteurs économiques ou associatifs locaux et le public.

LA CONCERTATION pour qui ? pourquoi ?

Usagers de la RN12, habitants riverains, mais aussi associations locales ou acteurs économiques, sont invités à participer à la concertation publique. Son objectif est de recueillir leurs avis sur les différents scénarios étudiés, pour faire émerger ensemble un parti d'aménagement de qualité qui réponde aux enjeux du territoire. Il s'agit également de débattre des priorités d'intervention.

LA CONCERTATION où ? quand ? comment ?

La concertation publique se déroule du 5 novembre au 19 décembre 2013 et porte sur l'ensemble des 28 communes directement concernées (de la rocade sud de Fougères à la Côte de Lalacelle - cf. page 9).

Sont tenus à disposition, dans chacune des mairies, un dossier de concertation présentant l'étude, ainsi qu'un registre destiné au recueil des avis. Les observations peuvent être formulées par courrier postal à l'attention du maire de la commune, ou par courrier électronique (concertation.rn12.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr).

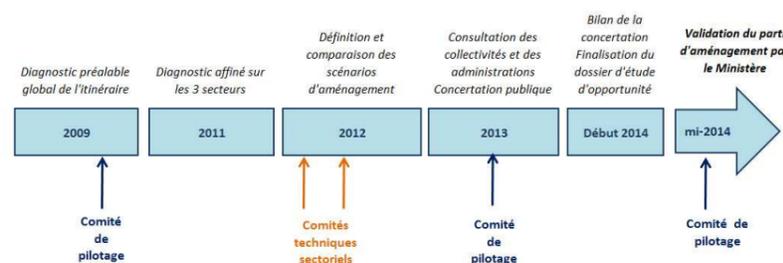
- Trois réunions publiques sont organisées :
- à Ernée, le 27 novembre à 20h30, Salle Constant Martin, rue Gambetta
 - à Aron, le 2 décembre à 18h, Maison Commune des Loisirs, rue des Loisirs
 - à Javron-les-Chapelles, le 10 décembre à 18h, Salle polyvalente, place Georges Morin

Des supports d'information (exposition, dépliant d'information...) sont également à disposition dans chacune des communes et sur le site Internet de la DREAL des Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>.

LA CONCERTATION et après ?

Le résultat de la concertation sera formalisé dans un bilan rendu public. Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE) fixera ensuite le parti d'aménagement selon les opportunités et priorités dégagées le long de l'itinéraire.

Les résultats des études ont été présentés aux différents acteurs du territoire afin d'intégrer leurs remarques et compléments d'information au fur et mesure et de les associer à la construction et au choix des scénarios et variantes d'aménagements proposés.





LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE

Le diagnostic global de l'itinéraire a fait ressortir les enjeux suivants :

- Désenclaver le territoire et faciliter les dessertes locales, la RN12 étant le seul axe est-ouest traversant le nord Mayenne,
- Améliorer la sécurité et la qualité de vie des bourgs traversés par la RN12, axe qui supporte un trafic élevé de poids-lourds,
- Faciliter la circulation du trafic de poids-lourds en transit (dont les convois exceptionnels), notamment dans les traversées d'agglomérations,
- S'appuyer sur l'aménagement de la RN12 pour insuffler une nouvelle dynamique démographique et économique aux territoires proches, sans les affaiblir

par l'accroissement de la concurrence des pôles économiques plus importants situés à proximité,

- Jouer sur l'effet de vitrine de la RN12 pour améliorer l'attractivité des territoires traversés vis-à-vis des entreprises et, inversement, proposer des activités en bordure de la RN12 qui renforcent son rôle stratégique.

Le tout dans un objectif affiché de développement durable et de moindre impact sur l'environnement, avec l'exigence de définir des scénarios d'aménagement adaptés aux besoins du territoire.



TROIS FAMILLES DE SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

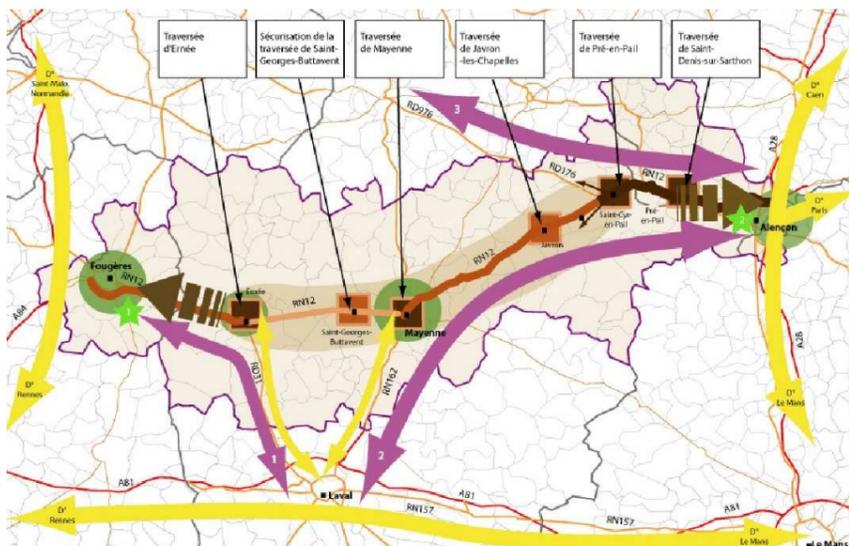
L'étude d'opportunité a permis la construction de trois familles de scénarios d'aménagement.

- **SCÉNARIO 1**
requalification environnementale de la RN12
- **SCÉNARIO 2**
scénario 1
+ aménagements sur place (carrefours, traversées d'agglomération, créneaux de dépassement à 2x2 voies...)
- **SCÉNARIO 3**
scénario 2
+ étude de déviation à 2 voies de 7 agglomérations (Beaucé, Ernée, Mayenne, Le Ribay, Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail et Lalacelle).

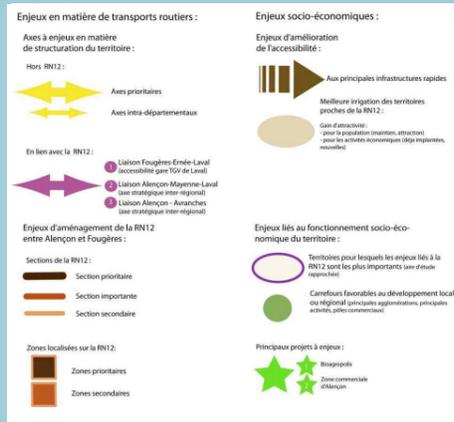
D'une manière générale les caractéristiques des aménagements neufs étudiés (déviation d'agglomération notamment) n'excluent pas la possibilité d'une mise à 2x2 voies ultérieure lorsque les besoins du territoire le justifieront, tout en restant cohérent avec les contraintes budgétaires de l'État et des partenariats financiers possibles avec les collectivités locales.

Les impacts de chaque scénario d'aménagement (et de chaque fuseau de déviation) sur les différentes composantes du territoire et au regard de l'environnement sont analysés et les mesures permettant de réduire les impacts sont également proposées.

LES PRINCIPAUX ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LÉGENDE



LÉGENDE

SCÉNARIO 1

- Ouvrage hydraulique à aménager en priorité
- Résorption des points noirs paysagers
- Passage petite faune à créer
- Réalisation d'un ouvrage pour grande faune

SCÉNARIO 2

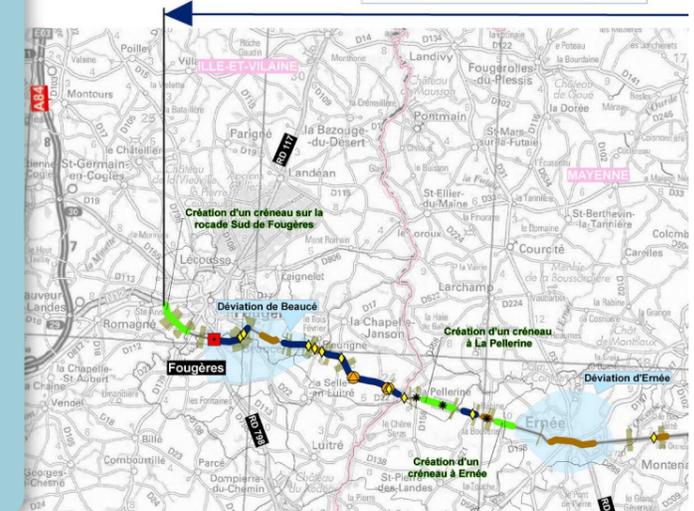
- Aménagement de l'accotement
- Création de créneau de dépassement à 2x2 voies ou aménagement de créneau existant
- Aménagement de traversée d'agglomération
- Carrefour à aménager en priorité
- Création d'une aire de repos
- Réaménagement d'aire de repos existante
- Suppression d'une aire de repos

SCÉNARIO 3

- Aire d'étude pour les déviations d'agglomérations

SECTEUR 1

Giratoire ouest de la déviation de Fougères - Forêt de Mayenne





UNE ANALYSE PAR SECTEUR

Pour faciliter les échanges et prendre en compte les problématiques locales, l'itinéraire a été découpé en 4 secteurs (en s'appuyant principalement sur les inter-communalités existantes).

- **SECTEUR 1** de Fougères (giratoire ouest de la déviation sud de Fougères) à la forêt de Mayenne (commune de Saint-Georges-Buttavent exclue),
- **SECTEUR 2** de la forêt de Mayenne (commune de Saint-Georges-Buttavent incluse) à Javron-les-Chapelles (exclue),
- **SECTEUR 3** de Javron-les-Chapelles à la Côte de Lalacelle,
- **SECTEUR 4** du crèneau de dépassement de Gandelain (inclus) à la déviation nord d'Alençon.

Concernant le secteur 4, l'étude d'opportunité intègre les aménagements déclarés d'utilité publique le 24 février 2005 (2x2 voies entre Gandelain et Alençon comprenant les déviations de Saint-Denis-sur-Sarthon et de Pacé). Cependant, compte-tenu de l'évolution des enjeux de ce secteur, de nouvelles études sont conduites par le Préfet de la région Basse-Normandie. En conséquence, les dossiers présentés à la concertation publique restituent l'analyse des scénarios d'aménagement sur les seuls secteurs 1 à 3 (de la rocade sud de Fougères à la Côte de Lalacelle).



LES AMÉNAGEMENTS ÉTUDIÉS

Les scénarios sont constitués d'une série d'actions ou d'aménagements définis au regard des enjeux identifiés le long de la RN12.

Le **SCÉNARIO 1** de requalification environnementale vise à :

- améliorer le cadre de vie de riverains, notamment par la diminution des nuisances sonores et la limitation de polluants atmosphériques,
- limiter l'impact sur l'eau et les milieux aquatiques,
- limiter la fragmentation des territoires en restaurant les continuités écologiques (circulations de la faune piscicole, de la petite et grande faune terrestre),
- adapter les structures paysagères dans les emprises routières, requalifier la lisibilité de l'itinéraire pour l'utilisateur, résorber les points noirs paysagers.

Le **SCÉNARIO 2** comprend, en plus des aménagements étudiés avec le scénario 1 :

- l'amélioration des conditions de dépassement (crèneaux de dépassement à 2x2 voies),
- l'aménagement des traversées de certains hameaux,
- des propositions pour les entrées et les traversées des agglomérations,

- le traitement du profil en travers pour l'amélioration des possibilités d'évitement et de récupération ou de l'amélioration de la circulation des véhicules lents,
- l'aménagement de carrefours en lien avec les problématiques de sécurité identifiées,
- l'amélioration des services (aires de repos),
- des créations de voies latérales permettant le rétablissement des circulations locales, suivant la configuration des nouveaux aménagements.

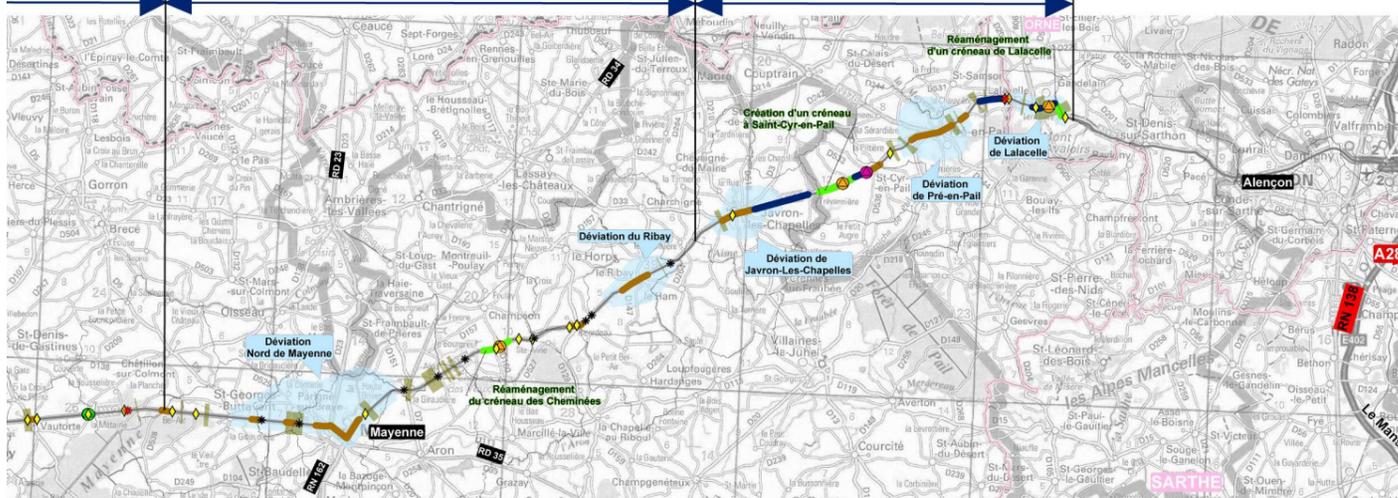
Le **SCÉNARIO 3** comporte en plus l'étude de 7 déviations d'agglomération :

- Beaucé,
- Ernée,
- Mayenne,
- Le Ribay,
- Javron-les-Chapelles,
- Pré-en-Pail,
- Lalacelle.

LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT

SECTEUR 2
Forêt de Mayenne - Javron-Les-Chapelles

SECTEUR 3
Javron-Les-Chapelles
Côte de la Lacelle





QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

POUR LE SECTEUR 1

de Fougères à la Forêt de Mayenne

Les SCÉNARIOS 1 ET 2 sont équivalents pour répondre aux enjeux environnementaux, avec en particulier une amélioration notable pour les habitations subissant d'importantes nuisances sonores.

Le SCÉNARIO 2, par la réalisation d'aménagements sur place (notamment créneaux de dépassement), présente une amélioration des conditions de déplacement, favorables au contexte socio-économique.

L'analyse comparative met en évidence les avantages procurés par le SCÉNARIO 3 en matière de déplacements, de sécurité, de cadre de vie et de développement économique local.

POUR LE SECTEUR 2

de la Forêt de Mayenne à Javron-les-Chapelles

Les SCÉNARIOS 1 ET 2 permettent d'améliorer la situation, notamment les effets de l'infrastructure actuelle sur son environnement.

Le SCÉNARIO 2 améliore également la sécurité, surtout dans la traversée du Ribay.

Le SCÉNARIO 3 procure de nombreux avantages, en particulier en termes de déplacements, de sécurité, de cadre de vie. Elle présente néanmoins des impacts importants sur les thématiques liées à l'eau, aux milieux et corridors naturels et à l'agriculture.

POUR LE SECTEUR 3

de Javron-les-Chapelles à la Côte de Lalacelle

Les SCÉNARIOS 1 ET 2 sont équivalents en terme de problématiques environnementales (amélioration de la situation acoustique et de la situation vis-à-vis des cours d'eau et des corridors biologiques associés).

Le SCÉNARIO 2 présente cependant un avantage en termes d'amélioration et de sécurisation des déplacements. Le coût du scénario 2 est toutefois plus élevé et des acquisitions foncières seront nécessaires.

Le SCÉNARIO 3 apparaît comme le plus avantageux en termes de déplacement, de sécurité et de cadre de vie pour les riverains. Cependant, les déviations sont porteuses d'impacts sur la biodiversité, l'agriculture et le paysage.

LE PARTI D'AMÉNAGEMENT FINAL

Le parti d'aménagement qui sera retenu pour la RN12 pourra être basé sur une combinaison des différents scénarios d'aménagement à l'échelle de l'itinéraire.

Plus d'infos :
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

7.3. Annexe 3 - les articles de presse

Concertation publique jusqu'au 19 décembre Trois scénarios d'aménagement de la RN 12 à l'étude

Après les élus, les usagers de la RN 12 et les habitants riverains sont invités à participer à une concertation publique lancée par la Dreal.

Depuis le 5 novembre et jusqu'au 19 décembre, usagers de la RN 12, habitants riverains mais aussi associations locales ou acteurs économiques sont invités à participer à une concertation publique concernant les aménagements futurs de la RN 12. L'objectif est de recueillir les avis de chacun sur trois scénarios étudiés pour faire émerger un parti d'aménagement de qualité qui réponde aux enjeux du territoire. Le résultat de la concertation sera ensuite fixé selon les opportunités et les priorités dégagées le long de l'itinéraire, dans un bilan rendu public en 2014. Le projet traverse les départements de l'Orne, la Mayenne et

de l'Ille-et-Vilaine. Il porte sur 28 communes, de la rocade sud de Fougères à la côte de Lalacelle. En Mayenne, les principaux enjeux d'aménagement du territoire sont la traversée de Pré-en-Pail, de Javron-les-Chapelles, de Mayenne, de Saint-Georges-Buttavent et d'Ernée. Pour participer à cette concertation, il suffit de se rendre dans chacune des mairies concernées où un dossier de concertation présente l'étude, ainsi qu'un registre destiné au recueil des avis. Les observations peuvent être formulées par courrier postal à l'attention du maire ou

Trois réunions publiques

par courrier électronique à l'adresse concertation.rn12.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr. Des réunions publiques sont également programmées à Ernée le mercredi 27 novembre à 20h30 salle Constant Martin, à Aron le lundi 2 décembre à 18h à la maison commune des loisirs et à Javron-les-Chapelles le mardi 10 décembre à 18h à la salle polyvalente. Des supports d'information sont également disponibles en mairie et sur le site de la Dreal : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>.



Objectif : sécurisation de la RN 12.

Fougères

RN12 : concertation publique à partir du 5 novembre

Concernant le dossier de la RN12, c'est à la population d'être consultée sur ce projet, qui vise à une mise complète en 2 X 2 voies de l'axe Fougères-Alençon. Ainsi, une concertation publique va se dérouler du 5 novembre au 19 décembre, et porte sur 28 communes directement concernées, de la rocade sud de Fougères à la côte de Lalacelle.

Usagers de la RN12, habitants, riverains, mais aussi associations locales ou acteurs économiques sont invités à participer à cette concertation.

Dans chaque mairie est tenu à

disposition un dossier présentant l'étude, ainsi qu'un registre destiné au recueil des avis. Les observations peuvent être formulées par courrier à l'attention du maire de la commune, ou par courriel (concertation.rn12.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr)

Trois réunions publiques sont aussi organisées : à Ernée, mercredi 27 novembre, à 20 h 30, salle Constant-Martin ; à Aron, lundi 2 décembre, à 18 h, maison commune des loisirs ; à Javron-les-Chapelles, mardi 10 décembre, à 18 h, salle polyvalente.

Déviations Nord-Mayenne. Une pétition contre le projet

Parigné-sur-Braye - 12 Décembre



80 personnes ont participé à la réunion publique. | Caroline Lelièvre

- Facebook
- Twitter
- Google+
- [Achetez votre journal numérique](#)

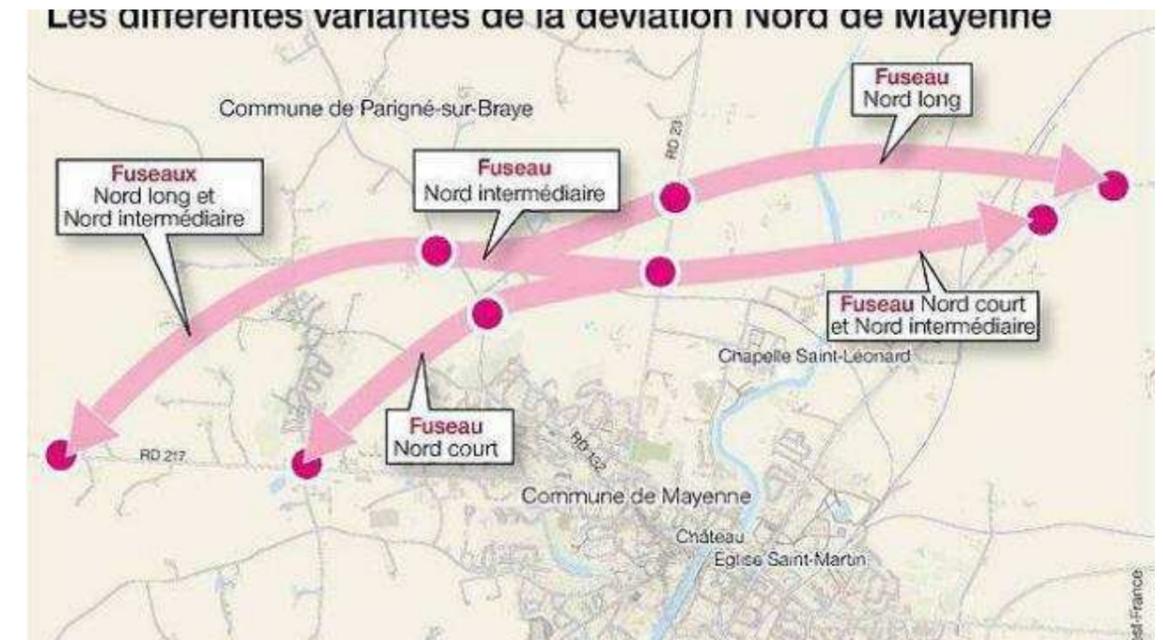
Mercredi, les habitants de Parigné-sur-Braye assistaient à une réunion publique de concertation sur la déviation nord de Mayenne.

Mercredi, les riverains et les agriculteurs de Parigné-sur-Braye assistaient à une réunion publique de concertation sur la déviation nord de Mayenne. L'occasion de faire part de leurs inquiétudes.

Un article à retrouver dans l'édition *Ouest France* du nord Mayenne du vendredi 13 décembre.

A Parigné, le projet de déviation de la RN12 inquiète

Mayenne - 12 Décembre



Caroline LELIÈVRE.

Mercredi, les riverains et les agriculteurs de Parigné-sur-Braye ont assisté à une réunion publique de concertation sur la déviation nord de Mayenne. Une pétition contre le projet sera rédigée.

« Il faut réagir, on n'a rien à perdre ! » Hier, près de 80 personnes, riverains et agriculteurs installés à Parigné-sur-Braye, inquiets de la possible déviation nord de Mayenne, étaient réunis autour du maire, Jean Frachet.

Seulement trois réunions publiques étaient prévues à Ernée, Aron et Javron-les-Chapelles, toutes passées.

Aucune n'était prévue à Mayenne ou encore à Parigné-sur-Braye, commune où des fuseaux sont en cours de proposition, c'est-à-dire, les tracés possibles pour cette déviation. Le maire, Jean Frachet, se sentant très concerné par cette déviation, a décidé d'en organiser une dans sa commune.

« Des habitants inquiets sont venus me voir. Je pense que cette déviation, on ne la verra pas avant des décennies, mais il faut penser à nos enfants, petits-enfants, aux exploitants agricoles qui vendront leurs terres un jour et à ceux qui s'installeront. »

Des inquiétudes

Les riverains ont fait part de leurs inquiétudes. Certains ont regretté qu'aucune concertation officielle n'ait lieu à Parigné. L'un d'eux se lance: « **On dit que, tous les sept ans, la superficie d'un département disparaît. Je suis exploitant agricole. On est quatre agriculteurs à proximité et on va disparaître si cette déviation a lieu !** »

Joseph, un des habitants de Parigné, fustige: « **On est un quartier de Mayenne, qu'on le veuille ou non. On est relié par les égouts et la voie verte. Qu'un fuseau passe au milieu, c'est aberrant. Mais je doute que la fronde des habitants d'une petite commune soit prise en compte.** »

Bientôt une pétition

De son côté, Philippe, autre voisin, rappelle la réunion d'Aron la semaine dernière. « **Yannick Favennec (député de la 3^e circonscription qui soutient le projet, NDLR) a dit qu'il ferait tout son possible pour que cette déviation voit le jour !** » Le maire, Jean Frachet tacle le député: « **Yannick Favennec, ce qu'il veut c'est que son nom soit rattaché au projet.** »

Le maire a proposé aux habitants de lancer une pétition. « **Il faut faire savoir aux services de l'État qu'aucun fuseau ne convient. Le seul problème que cette déviation peut résoudre, c'est celui de la rue Ambroise-de-Loré, à Mayenne. Soit ce sont les exploitants agricoles qui sont impactés, soit les habitants des lotissements. Il faudrait qu'elle passe bien plus loin, qu'elle contourne Saint-Georges-Buttavent.** »

Lors de la réunion, le maire a annoncé qu'il présenterait une motion à ses conseillers municipaux le lendemain. Samedi, la pétition sera rédigée. Les élus assureront des permanences le soir, pour permettre aux habitants de la signer.

La concertation doit se prolonger jusqu'au jeudi 19 décembre. Dans chaque commune impactée, un dossier de concertation présentant l'étude et un registre destiné au recueil des avis est à disposition. Il est également possible de formuler ses observations par courrier, à l'attention du maire de la commune ou par mail à concertation.rn12.dreal-pdl@developpement-durable.gouv.fr

Christian Roger : «La question est prématurée»

Mayenne - 12 Décembre

« **Les riverains et personnes concernées par cette déviation sont perdus. La ville de Mayenne a émis un vote en faveur du fuseau long en juin dernier. Huit jours plus tard, la communauté de communes ne s'est pas prononcée. Entre-temps, Parigné-sur-Braye a choisi le fuseau court** », restitue le chef de file de la minorité, Christian Roger.

« **L'objet de l'enquête publique est la question des scénarios, pas des fuseaux. Je ne comprends pas cette précipitation de la mairie de Mayenne à donner un avis sur cette question. L'aménagement de la RN12, entre Alençon et Fougères, comporte plusieurs tronçons, trois scénarios d'aménagement sont en concertation. Première hypothèse : des aménagements paysagers. Deuxième hypothèse : des aménagements paysagers et de sécurisation des voies. Et troisième hypothèse : des aménagements paysagers, de sécurisation des voies et la création d'une déviation.** »

Yannick Favennec : «Le projet n'est pas finalisé»

Mayenne - 12 Décembre

« **Je comprends l'inquiétude des habitants de Parigné-sur-Braye. Ils ont raison de réagir. Il s'agit d'une concertation, pas d'un projet finalisé** », expliquait hier Yannick Favennec, député de la 3^e circonscription, joint par téléphone.

« **Je sais que ça ne fait pas plaisir d'avoir une route qui passe près de chez soi, une route occasionne forcément des dégâts collatéraux. Ce qui me préoccupe, ce sont les dégâts au niveau des terres agricoles. Il faudrait que la déviation passe bien plus au nord. Mais c'est une solution qui coûterait plus cher, poursuit l'élu. Cette déviation n'est pas prévue pour demain, ni après-demain. Je veux rappeler que la priorité des priorités, validée par le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, reste le contournement d'Ernée.** »

Aménagement de la RN12 : réunion publique samedi

Fleurigné - 12 Décembre 2013


[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Google+](#)
[Achetez votre journal numérique](#)

La concertation publique sur l'aménagement de la RN12, entre Alençon et Fougères, a été lancée le 5 novembre. Elle se terminera le 19 décembre. Les habitants ont été invités à consigner leurs annotations sur un registre. Le territoire de Fleurigné est directement impacté par ce futur tracé.

Une réunion publique pour des informations complémentaires aura lieu demain, à 10 h 30, à l'espace Alphonse-Gervis, à Fleurigné.

Trois scénarios possibles ont été proposés à l'approbation des conseils municipaux.

Fuseau sud long

En venant d'Ernée, la RN12 serait déviée sur la gauche, avant l'arrivée au niveau de Fleurigné. Ensuite, la nouvelle voie passerait au sud de l'Aumallerie, pour rejoindre la rocade de Fougères par la suite. Dans ce schéma-là, le futur tracé ne passerait plus dans la toute proximité du bourg comme actuellement.

Fuseau sud court

Toujours en venant d'Ernée, la future voie conserverait son tracé un peu plus loin. Le nouveau

Déviations RN12 par Parigné : réactions

Mayenne - 13 Décembre

Le député est remonté contre les propos du maire. Le maire contre ceux de Christian Roger. Lire *Ouest-France* d'hier.

Yannick Favennec

Dans notre édition d'hier sur le projet nord du contournement de Mayenne, le maire de Parigné-sur-Braye, Jean Frachet, taclait le député de la 3^e circonscription, Yannick Favennec. « Je ne travaille pas pour que mon nom reste (propos tenus par le maire de Parigné, NDLR) mais pour mon territoire et ça, depuis 10 ans ! Quand l'État a voulu remettre la responsabilité des routes nationales aux départements, tout le monde a réagi dans le Nord-Mayenne, les acteurs locaux, les élus et moi-même avons manifesté pour que la RN12 reste dans le giron de l'État. Finalement Jean-Pierre Raffarin nous a donné raison, c'était une première victoire. Mais l'État se devait aussi de moderniser cette nationale et effectuer des travaux entre Alençon et Fougères. Lors de l'inauguration de la première tranche de la déviation de Mayenne, Dominique Bussereau s'est engagé à financer une étude dont il est question aujourd'hui.

Si je ne m'étais pas battu, Jean Frachet aurait pu dire que le député ne servait à rien. Mais ce n'est pas le cas et Mayenne a besoin d'être sécurisée. Le maire de Parigné devrait s'en prendre directement au maire honoraire, Claude Leblanc et son ancienne équipe, qui ont fait le choix d'une déviation par l'est, aujourd'hui nous n'aurions pas eu besoin d'impacter Parigné par le nord, un projet qui ne verra le jour sûrement pas avant 30, 40 ou 50 ans.

Je suis conscient des difficultés et inquiétudes des riverains et agriculteurs et la concertation est justement faite pour ça. Là c'est mettre en cause mon intégrité alors que je me bats depuis 10 ans pour mon territoire que j'aime. J'aurais pu venir à Parigné. Je n'ai pas peur de parler aux gens. »

Jean Frachet

Christian Roger, chef de file de l'opposition à Mayenne, évoquait le choix de Parigné pour le fuseau le plus court. Le maire Jean Frachet dément. « Nous n'avons rien décidé du tout, aucune délibération n'a été prise à ce sujet. D'ailleurs, lors de la réunion municipale de jeudi soir, le conseil a rejeté les deux fuseaux proposés. Nous allons le notifier à la préfecture. »

schéma partirait également sur la gauche, mais juste avant le bourg de Beaucé. Ensuite, le tracé continuerait sa perspective au sud de l'Aumallerie comme le sud long.

Fuseau nord

Dans cette hypothèse, toujours en venant d'Ernée, la déviation se ferait par la droite avant d'arriver à Beaucé et rejoindrait le rond-point du terrain des gens du voyage pour revenir à gauche, vers Fougères, direction la rocade de Rennes.

Une commune s'est prononcée pour ce tracé nord, La Selle-en-Luitré, car elle n'y serait plus impactée par l'emprise des terrains. Toutes les autres se sont prononcées pour le fuseau sud court, sauf Fleurigné qui avait tout intérêt à privilégier le fuseau sud long.

Les arguments des élus se résument ainsi : « **Réduction des risques accidentogènes des trois carrefours de Fleurigné ; diminuer les nuisances sonores et polluantes sur le bourg ; anticiper sur un aménagement qui, à terme, serait devenu une nécessité.** »

Samedi 14 décembre, à 10 h 30, à l'espace Alphonse-Gervis, à Fleurigné.

7.4. Annexe 4 – Restitution de la consultation des acteurs locaux

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie Délégation de l'Orne	secteur 3 et 4	31/05/2013	avis simple courrier		pas d'avis sur le principe d'aménagement retenu				
Agence Régionale Santé Bretagne - Délégation territoriale 35	secteur 1	14/05/2013	avis simple courrier	<p>_ Bonne prise en considération des aspects liés à la protection des captages et de la ressource en eau et volonté de traiter les nuisances sonores.</p> <p>_ Aspects qualité de l'air traité de manière sommaire</p>	<p>Favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au traitement des PNB et à la réduction de l'exposition aux rejets polluants des véhicules, - aux déviations sud courte et sud longue de Beaucé du fait de l'impact positif sur le cadre de vie de Beaucé et de Fleurigné <p>Privilégier un contournement de Fougères par l'ouest et le sud plutôt que par le nord.</p>				
Agence Régionale Santé PDL - Délégation territoriale 53	secteurs 2 et 3	22/05/2013	avis simple courrier		<p>Avis favorable au projet. Progressivité entre les 3 scénarios adaptée aux enjeux et aux critères économiques.</p> <p>Résorption des PNB et de l'exposition aux polluants atmosphériques bien prise en compte dans les scénarios.</p> <p>Projet participant à faciliter l'accès aux soins des populations du Nord Mayenne ainsi que le transfert entre établissement de santé.</p> <p>Privilégier une déviation sud d'Ernée, une déviation de Mayenne, une déviation de Javron-les-Chapelles et de Pré-en-Pail.</p>	Déviations des villes et des bourgs qui concourent à diminuer l'impact sanitaire du trafic sur les populations.			

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Association Alençon-Fougères-Dol-Demain	tous secteurs	4/06/2013	avis simple courrier	<p>_ axe desservant région parisienne et Région Bretagne (pas que du trafic local)</p> <p>_ flux touristiques sur RN12 significatifs;</p> <p>_ pg 28 : ajouter château de Fougères, Mont-Saint-Michel, Côte d'Emeraude aux sites touristiques ;</p> <p>_ transports routiers de marchandises : prédominance des navettes des transporteurs CCI St Malo Fougères avec la région parisienne</p> <p>_ insiste sur le caractère national et structurant de l'axe desservant des villes moyennes dynamiques mais vulnérables, et sur l'alternative proposée par l'axe,</p> <p>_ volonté des acteurs locaux minimisée : acteurs locaux du périmètre mobilisés depuis 2000,</p> <p>_ ajouter pg11-12 Beaucé dans les secteurs à fort enjeu (nuisances et insécurité)</p> <p>- pg 32 : faire apparaître la conduite de gaz le long de la RD706</p> <p>- mise à 2x2 voies et contournement d'agglomération ne peuvent qu'améliorer l'attractivité des territoires contrairement à l'affirmation de la pg11</p>	<p>Association favorable au scénario 3 sur l'ensemble de l'itinéraire, à l'échelle de 2 PDMI</p> <p>Mise en œuvre de l'écotaxe sur l'itinéraire doit permettre d'assurer les financements pour cette modernisation.</p>	<p>Pour le 1er PDMI (2015-2018) : Priorité 1 : Contournement d'Ernée</p> <p>Scénario 2 sur l'ensemble du tracé et en particulier les zones de dépassement et l'aire de repos de Vautorte</p>	<p>Pour le 1er PDMI (2015-2018) : Priorité 2 : Contournement de Beaucé</p>		
Chambre d'Agriculture de la Mayenne	secteurs 1, 2, 3	06/06/2013	avis simple courrier	<p>insuffisance de l'étude sur la localisation des sièges d'exploitation proche de la route</p>	<p>souhaite alerter sur les incidences sur l'agriculture des scénarios 2 et 3 :</p> <p>_ prélèvement foncier sur des exploitations ayant un rôle majeur dans les exploitations</p> <p>_ enclavement des sièges d'exploitations pour les déviations d'agglomération et déséquilibre dans les exploitations</p> <p>_ accélération de la consommation de terres agricoles si fuseau éloigné de l'agglomération,</p> <p>_ impact lié à la compensation de destruction de zones naturelles</p> <p>Nécessité d'anticiper toutes les mesures visant à compenser intégralement les préjudices sur l'agriculture.</p> <p>demande de ne pas bloquer les projets de constructions agricoles dans les périmètres d'études afin de ne pas compromettre l'adaptation et la pérennité des exploitations en place.</p>	<p>scénario 1 aura le moins d'incidence</p> <p>scénario 2 est un scénario intermédiaire en terme d'impact sur l'agriculture = scénario prioritaire par rapport au scénario 3 avec déviation d'agglomération</p>			

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Chambre d'Agriculture de l'Orne	secteurs 3 et 4	15/05/2013	avis simple courrier		scénario 2 : nécessité de prendre en compte la circulation des engins agricoles dans les aménagements d'entrée d'agglomération scénario 3 : pour les déviations privilégier les tracés les moins consommateurs de foncier agricole, prévoir des réserves foncières, mettre en place des CIAF et privilégier les AF avec inclusions d'emprises. Déviation de Lalacelle : fuseau nord court apparaît comme le moins impactant pour l'activité agricole.				
Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine	secteur 1	23/05/2013	avis simple courrier	Manque d'éléments de recensement pertinents sur l'agriculture - dossier insuffisamment instruit sur ce point sur le secteur de Beaucé, La Selle en Luitré, Javené Fleurigné : nb sièges d'exploitation, activités agricoles locales très dynamiques, exploitations déjà confrontées à une grande pression foncière	Avis défavorable au scénario 3 sur le secteur Ille et Vilaine en raison de l'impact prévisible sur l'agriculture Si scénario 3 retenu, nécessité d'un diagnostic exhaustif des répercussions du projet sur la vie agricole. Prendre l'engagement de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'évitement, à la réparation intégrale des préjudices.				
Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alençon	secteur 3	16/05/2013	avis simple courrier	_ Etude qui reprend les principaux attendus qui président au projet de requalification de cette section de RN. _ Rôle important joué dans le transit des transports exceptionnels _ Rappeler le rôle joué par le RN12 dans quatre carrefours structurants avec des axes nord-sud (RN154 à Dreux, A28 à Alençon, RD à Mayenne et A84 à Fougères)		priorité 1 : achever la mise à 2x2 voies de la RN12 en Paris et Pré-en-Pail : Paris-Alençon + secteur 4 + prolongement jusqu'à Pré-en-Pail (+ limite ouest de l'aire d'influence d'Alençon, équipements à l'ouest d'Alençon comme Prison, pôle commercial et équipement événementiel)	Priorité 2 : scénario 3 pour les 3 secteurs. Equipements à prévoir pour un dimensionnement ultérieur à 2x2 voies suite à une éventuelle croissance du trafic. Idem pour les sections courantes à dimensionner à 2x2 suite à une hausse éventuelle du trafic.		
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne	secteurs 1, 2, 3	23/05/2013	avis simple courrier	_ partage les conclusions du diagnostic territorial _ convaincue de l'utilité économique de la RN12 en terme de désenclavement, de levier et d'effet de vitrine. _ Absolue nécessité du projet d'aménagement	_ favorable au scénario 3 mais demande un créneau de dépassement entre Ernée et Mayenne,				

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Chambre de Commerce et d'Industrie Saint-Malo Fougères	secteur 1	17/05/2013	avis simple courrier	<ul style="list-style-type: none"> _ axe desservant région parisienne et Région Bretagne (pas que du trafic local) _ flux touristiques sur RN12 significatifs; _ pg 28 : ajouter le château de Fougères, le Mont-Saint-Michel et Le Cote d'Emeraude aux sites touristiques ; _ transports routiers de marchandises : prédominance des navettes des transporteurs de la CCI St Malo Fougères ave la région parisienne _ insiste sur le caractère national et structurant de l'axe desservant des villes moyennes dynamiques mais vulnérables, et sur l'alternative proposée par l'axe, _ volonté des acteurs locaux minimisée : acteurs locaux de l'ensemble du périmètre mobilisés depuis 2000, _ ajouter pg11-12 Beaucé dans les secteurs à fort enjeu (nuisances et insécurité) - pg 32 : faire apparaitre la conduite de gaz le long de la RD706 - mise à 2x2 voies et contournement d'agglomération ne peuvent qu'améliorer l'attractivité des territoires contrairement à l'affirmation de la pg11 	Favorable au scénario 3 pour le secteur 1 mais aussi dépt 35 et région Bretagne avec le contournement sud court de Beaucé pour le secteur Ille et Vilaine. Transporteurs soumis à l'écotaxe sur l'ensemble de l'itinéraire donc nécessité d'améliorer leur itinéraire Mobilisation de la CCI pour ébauché un plan de financement	Sur le secteur Ille et Vilaine : contournement sud court de Beaucé à inscrire au prochain PDMI	Sur les autres secteurs : contournement d'Ernée et réalisation de zones de dépassement		
Communauté urbaine d'Alençon	secteurs 3 et 4	30/06/2013	Délibération du Conseil de Communauté		avis favorable au scénario 3 prévoyant la déviation de Lalacelle	<ul style="list-style-type: none"> _ priorité à l'aménagement à 2 x 2 voies de la RN12, _ urgence de la mise en œuvre opérationnelle des travaux de Gandelain - Alençon _ priorité à la section Alençon - Pre-en-Pail 			
Communauté de Communes des Avoirs	secteur 3	27/05/2013	délibération du Conseil Communautaire		favorable au scénario 3 demande que les déviations de Saint-Denis-sur-Sarthon et Saint-Cyr-en-Pail soient intégrées.				
Communauté de Communes du Bocage Mayennais	secteur 2	19/06/2013	Délibération du Conseil de Communauté		avis favorable au scénario 3	<ul style="list-style-type: none"> priorité à l'aménagement de la section entre Mayenne, Ernée et Fougères avec les contournements de: _ Mayenne (fuseau nord long) _ Ernée (fuseau nord) 			avis favorable

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Communauté de Communes du Pays de Mayenne	secteur 2	05/06/2013	Courrier simple et délibération du Conseil Communautaire (et 27/06/2013)		valide le scénario 3				avis favorable
Communauté de Communes Ernée	secteur 1	11/06/2013	Délibération du Conseil de Communauté	Présence d'une entreprise de travaux agricoles à La Pellerine "Les Boissay"	<ul style="list-style-type: none"> _ Favorable au scénario 3 avec déviation sud courte d'Ernée à 2 x 2 voies, correspondant à l'emplacement réservé au PLU d'Ernée _ Demande que la circulation des véhicules hors gabarit soit prévue sur les sections de dépassement _ Alerte sur l'absence de créneau de dépassement entre "La Cimette" à la Chapelle-Janson et "La Templierie" à La Pellerine 	contournement sud d'Ernée est considéré par les élus mayennais et du Pays de Fougères comme l'aménagement prioritaire de l'itinéraire (désenclavement nord Mayenne et Pays de Fougères) à inscrire au PDMI 2015-2020			prend acte des modalités de concertation
Communauté de Communes Fougères Communautés	secteur 1	27/05/2013	Délibération du Conseil Communautaire	avis favorable à l'analyse des enjeux	<p>scénario 3 déviation sud courte d'Ernée déviation sud courte de Beaucé porter attention aux aspects fonciers et de saisir les opportunités pour faciliter les aménagements fonciers</p> <p><u>nb</u> : dans le CR du conseil, débat entre fuseau nord et fuseau sud, notamment du fait de l'impact agricole des fuseaux sud.</p>	déviation d'Ernée et de Beaucé et aménagement de créneaux de dépassement entre Fougères et Ernée			avis favorable
Communautés de Communes Le Horps-Lassay	secteur 3	29/05/2013	avis simple courrier Délibération du 29 mai 2013	<ul style="list-style-type: none"> _ forte nécessité de moderniser cet axe structurant (développement économique local et désenclavement des territoires ruraux de Haute-Mayenne. _ problématique du RD147 à revoir 	<ul style="list-style-type: none"> _ le scénario 1, bien qu'incontournable, n'apporte pas les réponses appropriées quant aux objectifs et enjeux _ il faut tendre vers le scénario 3 _ favorable aux aménagements sur la côte des cheminées et le carrefour du Ricordeau _ favorable à la déviation nord du Ribay _ Proposition retenue entre sc2 et sc3 c'est à dire partie ouest de la déviation nord pour dévier le trafic PL 	opérations à réaliser dans un programme d'ensemble en priorisant selon les critères des trafics et de sécurité			
Commune d'Alençon	secteurs 3 et 4	13/06/2013	délibération du Conseil Municipal		avis favorable au scénario 3 prévoyant la déviation de Lalacelle	<ul style="list-style-type: none"> _ priorité à l'aménagement à 2 x 2 voies de la RN12, _ urgence de la mise en œuvre opérationnelle des travaux de Gandelain - Alençon _ priorité à la section Alençon - Pre-en-Pail 			Pas d'avis

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Commune de Aron	secteur 2	23/05/2013	Délibération du conseil municipal + mél		avis favorable au scénario 3 avec la déviation des 7 agglomérations				avis favorable
Commune de Beaucé	secteur 1	22/05/2013	délibération	avis favorable à l'analyse des enjeux.	_ Avis favorable au fuseau sud court de Beaucé mais tracé à réaliser de manière à privilégier le maintien de terrains agricoles et d'impacter le moins possible les exploitations (demande d'un AF). _ Avis favorable au scénario 3 avec déviations des 7 agglomérations. _ Réalisation de la déviation d'Ernée par le fuseau sud court.	Aménagement des déviations de Beaucé et d'Ernée et de créneaux de dépassement entre Fougères et Ernée.			Avis favorable
Commune de Damigny	secteur 4	21/05/2013	délibération du conseil municipal + avis par mél		choix du scénario 3 avec déviation de La Lacelle	_ aménagement de la RN12 à 2 x 2 voies _ mise en œuvre opérationnelle de la déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon _ priorité à l'aménagement de la section Alençon - Pré-en-Pail			avis favorable
Commune de Fleurigné	secteur 1	13/06/2013	délibération du Conseil Municipal	avis favorable à l'analyse des enjeux avec réserve (aspect agricole peu abordé)	avis favorable au scénario 3 , avec déviation sud longue de Beaucé car il permet de dévier Fleurigné (réduction du risque accidentogène sur 3 carrefours, baisse de nuisances sonores) demande que l'extrémité est de la déviation se situe à La Cimette ou à l'Angevinière	aménagement prioritaire de la déviation d'Ernée et des créneaux de dépassement entre Ernée et Fougères 05/08/2013			avis favorable
Commune de Fougères	secteur 1	23/05/2013	délibération du conseil municipal	avis favorable à l'analyse des enjeux	avis favorable à l'adoption du scénario 3, et la réalisation de la déviation sud court de Beaucé et de la déviation sud court d'Ernée	aménagements prioritaires: déviations de Beaucé et d'Ernée et créneaux de dépassement notamment entre Fougères et Ernée.			avis favorable
Commune de Javené	secteur 1	05/06/2013	délibération du conseil municipal	avis favorable à l'analyse des enjeux	avis favorable au scénario 3 dans sa globalité avis favorable à la déviation de Beaucé par le nord avis favorable à la déviation d'Ernée sans donner d'avis sur le fuseau	_ déviation de Beaucé et d'Ernée mise à 2 x 2 voies entre Beaucé et Ernée _ création d'un créneau de dépassement entre la Sermandière et le rond-point du barreau	<i>créneau de la rocade sud</i>		avis favorable

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Commune de Javron-les-Chapelles	secteur 2	17/06/2013	délibération du Conseil Municipal + mél du 18/07/2013		avis favorable au scénario 3				avis favorable
Commune de La Chapelle-Janson	secteur 1	29/05/2013	délibération du conseil municipal	avis favorable à l'analyse des enjeux	favorable au scénario 3, à la déviation sud courte de Beaucé et la déviation sud courte d'Ernée	déviations de Beaucé et d'Ernée réalisation de créneaux de dépassement entre Fougères et Ernée			avis favorable
Commune de La Lacelle	secteur 3	25/05/2013	Délibération du conseil municipal		avis favorable au scénario 3 avec le fuseau nord long pour la déviation de La Lacelle				Pas d'avis sur les modalités de concertation
Commune de La Pellerine	secteur 1	06/06/2013	délibération du conseil municipal		favorable au scénario 3 avec : _ déviation sud-courte d'Ernée _ création d'un créneau à 2x2 à l'est de la Pellerine, _ réalisation d'aménagements de sécurité aux carrefours : VC entrée du bourg, RD22, RD158, RD521 St pierre des landes, RD138 Ernée, RD247 Montenay, RD102 La Butte _ réalisation d'une aire de repos à Vautorte La Métairie _ demande que la circulation des véhicules lents se fasse sur le contournement sud d'Ernée et soit autorisée sur les créneaux de dépassement _ attire l'attention sur l'absence de créneaux entre la Cimette (Chapelle-Janson) et la Templierie (La Pellerine)	priorité à la déviation sud d'Ernée aménagement d'ensemble de la RN12 entre Alençon et Fougères à inscrire au PDMI 2015-2020			Avis favorable
Commune de la Selle en Luitré	secteur 1	21/0/2013	délibération du conseil municipal	avis favorable à l'analyse des enjeux avec réserve (aspect agricole peu abordé)	avis favorable au scénario 3 et à la réalisation de la déviation de Beaucé via le fuseau nord (économie terres agricole et financière, désenclavement nord Fougères, accès future zone commerciale de Beaucé, épargne les ZH du Couesnon)	priorité à la déviation d'Ernée et à l'aménagement des zones de dépassement entre Ernée et Fougères.			avis favorable Ernée pourrait être choisi pour la réunion publique.
Commune de Le Horps	secteur 2	27/06/2013	délibération du conseil municipal + mél du 19/07/2013	modernisation de l'axe contribuerait favorablement au désenclavement du territoire rural et au développement de l'économie locale aménagement susceptible de réduire la dangerosité du carrefour du Ricordeau, de fluidifier le trafic et d'assurer un meilleur confort aux usagers.	avis favorable au scénario 3 avec l'étude de la déviation des 7 agglomérations				avis favorable

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Commune de Le Ribay	secteur 2	23/05/2013	délibération du conseil municipal + lettre	Nécessité de moderniser l'axe, de faciliter la circulation et d'améliorer la sécurité des usagers. Enjeu économique majeur d la RN12 pour la desserte du nord Mayenne et son développement local et régional Aspect non pris en compte : trafic PL sur la RD147 en venant de Charchigné : fromagerie Lactalis + développement activités à Charchigné (dont projet méthanisation)	_ scénarios 2 et 3 apportent une réponse plus appropriée aux objectifs du diagnostic. _ pour des raisons économiques, choix de la circulation dans l'agglomération. Mais il serait préférable que la circulation de la RD147 soit dirigé hors du Ribay vers Mayenne (2 nouveaux giratoires, RD147 et RN12 , amorce de déviation nord) _ position du point d'échange est à éloigner du bourg _ Approbation de la création d'un rond-point en entrée est du bourg mais à décaler vers Javron.	priorités de déviations : Ernée, Pré-en-Pail puis Mayenne.			demande qu'une réunion publique soit réalisée sur chaque commune concernée par la consultation.
Commune de Lécousse	secteur 1	17/05/2013	délibération du conseil municipal	avis favorable à l'analyse des enjeux	adopte le scénario 3 , la déviation de Beaucé par le fuseau sud court et la déviation d'Ernée par le fuseau sud court	priorité aux déviations de Beaucé et d'Ernée, et à la réalisation de créneaux de dépassement entre Fougères et Ernée			avis favorable
Commune de Lonrai	secteur 4	28/05/2013	délibération du conseil municipal		avis favorable au scénario 3 avec la déviation de La Lacelle demande que la problématique acoustique soit étudiée.	priorité de l'aménagement de la RN12 à 2x2 voies _ urgence de la mise en œuvre opérationnelle des travaux de Gandelain/Alençon _ priorité à la section Alençon - Fougères			pas d'avis
Commune de Mayenne	secteur 2	5/06/2013	courrier simple et délibération du Conseil Municipal (20/06/2013)		avis favorable au scénario 3 avec proposition d'un principe de tracé : nord intermédiaire à l'ouest et nord long au centre et à l'est				avis favorable
Commune de Montenay	secteur 1	23/05/2013	délibération du conseil municipal		_ se prononce pour le scénario 3 avec contournement sud court à 2x2 voies d'Ernée _ demande que les accotements soient stabilisés et plats afin de faciliter la circulation des deux roues (pour déviation a priori)	_ déviation sud d'Ernée est la priorité des priorités et doit figurer au PDMI 2015-2020			_avis favorable _ propose que la commune d'Ernée soit choisie pour la réunion publique

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Commune de Pacé	secteur 4	21/05/2013	délibération du conseil municipal			<ul style="list-style-type: none"> _ priorité de l'aménagement de la RN12 à 2x2 voies _ urgence de la mise en œuvre opérationnelle des travaux de Gandelain/Alençon _ scénario 3 pour Beaucé, Ernée, Mayenne, Pré-en-Pail, _ scénario 2 pour Le Ribay, Javron-les-Chapelles, et Lalacelle 			pas d'avis
Commune de Pré-en-Pail	secteur 3	22/05/2013	délibération du conseil municipal	<p>Enjeux à l'échelle de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> _ désenclavement, _ développement économique certain, _ amélioration de la sécurité dans le centre-ville _ meilleure prise en compte du facteur environnemental _ endiguement du déclin démographique, _ amélioration sensible du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> _ souligne la pertinence des aménagements proposés _ privilégie le scénario 3 sur la commune ainsi que pour Javron-les-Chapelles et Lalacelle, _ privilégie le tracé sud court pour la déviation de Pré-en-Pail 	<ul style="list-style-type: none"> _ déviation des 7 agglomérations _ priorité absolue = déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon 			pas d'avis
Commune de Saint-Cyr-en-Pail	secteur 3	13/06/2013	délibération du Conseil Municipal		<ul style="list-style-type: none"> _ avis favorable aux scénarios 2 et 3 _ avis défavorable au créneau de dépassement entre Saint-Cyr-En-Pail et Javron-les-Chapelles (allongement de parcours pour les habitants du hameau du Theil et consommation importante de terres-agricoles / bénéfice) _ favorable au scénario 1 à Saint-Cyr-en-Pail. 				Avis favorable
Commune de Saint-Denis-sur-Sarthon	secteur 4	21/05/2013	délibération du conseil municipal		se prononce en faveur du projet !!!				pas d'avis
Commune de Saint-Fraimbault-des-Prières	secteur 2	26/06/2013	délibération du Conseil Municipal		avis favorable au scénario 3 : déviation des 7 agglomérations indispensable à la sécurisation de l'itinéraire dans l'attente d'une mise à 2 x 2 voies				avis favorable

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Commune de Saint-Georges-Buttavent	secteur 2	13/05/2013	délibération du conseil municipal + avis par courrier		<p>_ s'interroge sur l'absence de prise en compte d'une liaison RN162 RN12 à l'ouest de Mayenne (évoqué en COTECH)</p> <p>_ se questionne sur l'avenir du nord Mayenne (RN12 = enjeu majeur de désenclavement)</p> <p>_ estime que certains aménagements sont inutiles - concentrer les efforts sur les points stratégiques</p> <p>_ demande que le TAG de la commune soit pris en compte</p> <p>_ scénario 2 = aménagement a minima</p> <p>scénario 3 = scénario ambitieux pour l'avenir du nord Mayenne et son rôle de lien entre les régions;</p>	priorité 1 : axe Mayenne - Alençon	priorité 2 : axe Ernée - Fougères	priorité 3 - contournement nord de Mayenne (se référer à l'étude du CG53)	Avis favorable
Commune de Saint-Pierre-des-Landes	secteur 1	19/06/2013	délibération du conseil municipal		<p>favorable au scénario 3 comprenant :</p> <p>_ contournement sud court d'Ernée à 2x2,</p> <p>_ les ASP suivants : créneau de dépassement à l'est de la Pellerine, aménagement de sécurité aux carrefours (VC, RD22, RD158La Pelleririne, RD521 St Pierre des Landes, RD138 Ernée, RD247 Montenay, RD102 Vautorte, et aire de repos à Vautorte</p> <p>_ demande que la circulation des véhicules lents se fasse sur le contournement sud d'Ernée et soit autorisée sur les créneaux de dépassement</p> <p>_ attire l'attention sur l'absence de créneaux entre la Cimette (Chapelle-Janson) et la Templierie (La Pellerine)</p>	contournement sud d'Ernée à inscrire au PDMI 2015-2020			avis favorable
Commune de Saint-Samson	secteur 3	29/05/2013	délibération du Conseil Municipal + mel du 24/07/2013		avis favorable au scénario 3 et demande l'intégration de la déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon et Saint-Cyr-en-Pail				avis favorable
Commune de Valframbert	secteur 4	10/06/2013	délibération du Conseil Municipal			<p>_ priorité à l'aménagement à terme à 2 x 2 voies de la RN12</p> <p>_ urgence de la mise en œuvre Alençon - Pré-en-Pail</p> <p>_ priorité à la section Alençon/Pré-en-Pail sur l'ensemble du tracé</p>			

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Commune de Vautorte	secteur 1	10/06/2013	délibération du conseil municipal		_ prend en compte les améliorations apportées par les scénarios 1 et 2 (notamment traversée RN12 aux droits RD102 et 209) _ favorable au scénario 3 sur l'ensemble de l'itinéraire avec contournement des 7 agglomérations.	contournement sud d'Ernée à inscrire au prochain PDMI 2015-2020			Avis favorable Ernée soit choisi pour la réunion publique
Commune d'Ernée	secteur 1	11/06/2013	délibération du Conseil Municipal	données trafics présentées ne correspondent pas aux données de la DIR Ouest présence de l'Hôpital d'Ernée (250 lits) pas pris en compte.	_ favorable au scénario 3 avec déviation sud courte d'Ernée à 2 x 2 voies (emplacement réservé au PLU acquisition foncière amiable dans cet emplacement – maîtrise foncière d'une grande partie) _ demande que le trafic des véhicules hors gabarit dont véh agricoles lents empruntent le contournement. _ Pour le scénario 2, demande d'un aménagement de sécurité pour la desserte de la station carburant à La Touche en entrée Est	_ Contournement sud d'Ernée est considéré par les élus mayennais et du Pays de Fougères comme l'aménagement prioritaire de l'itinéraire (désenclavement nord Mayenne et Pays de Fougères) à inscrire au PDMI 2015-2020			validation des modalités de concertation proposition d'accueillir la réunion publique à Ernée
Département d'Ille et Vilaine	secteur1	01/06/2013	Avis de l'assemblée Départementale	le département partage les enjeux présentés dans le dossier	avis favorable à l'aménagement de la RN12 sous réserve de l'adoption du scénario 3	priorité à l'aménagement des déviations de Beaucé (par le sud) et d'Ernée (par le sud) ainsi qu'à l'amélioration des conditions de sécurité et de déplacement.			avis favorable
Conseil Régional de Basse-Normandie	secteurs 3 et 4	08/07/2013	courrier simple		Déviations de Saint-Denis-sur-Sarthon à reprendre dans une approche globale dans le cadre des études pilotées par l'État	priorité à l'aménagement à 2 x 2 voies de la RN12 à l'est d'Alençon	importance des déviations de Saint-Denis-sur-Sarthon et de Pacé, prioritaires au titre des programmes de sécurité et de fluidification.		
Conseil Régional des Pays de la Loire	secteurs 1 et 2	04/06/2013	courrier simple	Dans le SRIT 2008, la RN12 entre Mayenne et Pré-en-Pail est une liaison interrégionale structurante : prolongement de la RN162, itinéraire stratégique pour la desserte du nord-est de la Mayenne, permet de rejoindre le sud de la Basse-Normandie et l'A28 à Alençon.					

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Département de la Mayenne	secteur 1 et 2	24/05/2013	avis simple courrier	Pas d'observation sur le diagnostic mais Porter attention à la sécurité aux carrefours de la RN12 avec certaines RD dont RD33 (Le Laisy) et RD129 (Ricordeau)	scénario 3 à privilégier	_ Concrétisation rapide du projet de déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon _ Déviation des agglomérations de Ernée, St-Cyr-en-Pail/Pré-en-Pail, Mayenne, Javron-les-Chapelles, Le Ribay, avec créneaux de dépassement dans l'emprise de ces déviations	<i>l'axe en plan de certaines déviations offre des possibilités de dépassement, complété par des créneaux courts en sortie de giratoire (dépassement des PL) = compromis permettant de limiter l'emprise des déviations</i>		
Département de l'Orne	secteurs 3 et 4	22/05/2013	avis simple courrier		S'étonne que le dossier ne porte pas sur la section Lalacelle - Alençon, dont l'aménagement est une priorité reconnue pour la section Javron - Lalacelle : _ déviation nord courte de Lalacelle acceptable mais à revoir pour prendre en compte les virages vers Alençon _ ne comprend pas le choix de la déviation sud de Pré-en-Pail qui ne reprend qu'une partie du trafic, Demande d'intégration de la section 4 dans l'étude et de modifier le choix du parti d'aménagement sur Pré-en-Pail				
Député de la Mayenne (Yannick Favennec)	tous secteurs	06/06/2013	courrier simple			contournement d'Ernée, contournement de Beaucé, mise à 2 x 2 voies de la RN12 et confirmation de la déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon Aménagements à inscrire au PDMI 2015-2020			
Député d'Ille-et-Vilaine (Thierry Benoît)	secteur 1	23/05/2013	courrier simple	la mise à 2x2 voies de la RN12 ne peut conduire à la désertification des territoires concernés	_ soutient le scénario d'aménagement offrant la perspective d'une mise à 2x2 voies _ soutient la confirmation de contournement de St Denis sur Sarthon.	priorité 1 = contournement d'Ernée	priorité 2 = contournement de Beaucé, à inclure au PDMI 2015-2020		
Députée de la Mayenne - Sylvie PICHOT (suppléante Guillaume GAROT)	secteurs 1 et 2	06/06/2013	courrier simple		scénario 3 à privilégier avec étude des 7 déviations d'agglomérations	priorité aux déviations d'agglomération dont celle de Pré-en-Pail, qui pourrait inclure Saint-Cyr-en-Pail			

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Direction Départementale Territoires 35	secteur 1	23/05/2013	avis simple courrier	<ul style="list-style-type: none"> _ prendre en compte le document d'aménagement commercial du SCOT du Pays de Fougères _ A Beaucé/Fougères, pensez à l'enjeu de hiérarchisation des infrastructures routières, en lien avec les politiques locales d'aménagement et par conséquent au risque de dévoiement de la RN12 (déviée) vers un usage intra-urbain _ Cartographie du bruit en cours d'élaboration entre A84 et RN12 _ schéma éolien en cours d'étude sur le Pays de Fougères _ mener en parallèle le plan de prévention du bruit (2014) avec l'avancé des choix du part d'aménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> _ dans l'étude des scénarios, intégrer l'impact sur tous les modes de transports _ A Fougères, étudier le gain en terme de pollution atmosphérique/NO2 _ Nécessité de prendre en compte les déchets de chantier. _ S'assurer de la compatibilité du projet avec les prescriptions/captages _ scénario 3 fuseau sud long à Beaucé : quels aménagements paysagers en entrée de Fleurigné _ Analyse comparative des fuseaux de déviation : argumentation sur la synthèse à développer _ compatibilité des scénarios retenus avec les PLU et leurs servitudes à démontrer dans les phases ultérieures 				
Direction Départementale Territoires 53	secteurs 1, 2, 3	21/06/2013	courrier simple	<ul style="list-style-type: none"> _ diagnostic sécurité pourrait être complété par les données 2009-2012 souligner l'importance des transports exceptionnels entre Alençon et Mayenne dont transport de pièces d'Airbus _ Eau et Biodiversité : enjeux milieux naturels et transparence écologique bien traités, mais pas de mesure quant à la destruction des milieux naturels détruits. _ Planification : Pré-en-pail : impact du fuseau courts impacterait des terrains destinées à de l'activité (communautaire) + impact sur le hameau de la Tasse à intégrer dans les tableaux Mayenne : exclure le hameau de la Conterie du fuseau de passage + analyse de l'impact à figurer dans les tableaux _ Agriculture : prendre en compte et faire référence aux principes de la Charte Agriculture et urbanisme en Mayenne _ aménagements routiers : pour la concertation : ajouter un § sur les travaux de la RN162 à Mayenne 	<ul style="list-style-type: none"> _ Q? Par rapport à l'absence de déviation de Saint-Cyr-en-Pail qui serait la seule agglomération non déviée alors que 28 % de PL _ aménagement de la traversée il y a 10 ans efficace dans la mesure où les riverains se sentent plus en sécurité 				

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Direction Interdépartementale des Routes - Nord-Ouest		10/06/2013			Pas d'observation à formuler car DIRNO ni exploitant ni MOE sur les secteurs 1 à 3				
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse-Normandie Service de l'Archéologie	secteur 3 et 4	02/07/2013			nécessité de réaliser un diagnostic archéologique autour de Lalacelle et plus globalement dans l'Orne si tracés neufs : pas de vestiges connus sous les tracés mais forte densité de vestiges de La Préhistoire à la fin du Bas Moyen Age et site antique au nord des Fuseaux				
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Pays de la Loire Service de l'Archéologie	secteurs 1, 2, 3	02/07/2013	mél		invite le Maître d'ouvrage à anticiper la saisine de la DRAC (nécessaire pour tout aménagement supérieur à 3 ha) pour anticiper l'archéologie préventive tant du point financier que de calendrier des travaux				
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne Service de l'Archéologie	secteur 1	22/05/2013	avis simple courrier	Compléter le diagnostic archéologique selon la procédure jointe au courrier (voir notamment tracé de la voie romaine Angers-Avranches)	Pour le scénario 3, nécessité de prescrire la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable aux travaux.				
DREAL Basse Normandie	secteurs 3 et 4	23/05/2013	avis simple courrier		_ pas de remarque sur les secteurs 1 à 3 _ études du secteur 4 relancées au stade de l'opportunité : faire émerger de nouvelles solutions conformes au parti d'aménagement qui se dégage de la section Fougères - Gandelain (dont 2 voies avec créneaux de dépassement avec éventuellement phasage longitudinal)				
DREAL Bretagne	secteur 1	20/06/2013	courrier simple	diagnostic met bien en avant les enjeux du secteur 1 liaison Fougères - gare TGV de Laval : enjeu qui mériterait d'être mieux caractérisés (importance des usages actuels et potentiels)	Absence de découpage des coûts par entité administrative quelle contribution de l'Etat aux aménagements de traversées d'agglomération ? Comparaison des fuseaux au droit de Beaucé à consolider, avec notamment les avis des collectivités	mise en œuvre opérationnelle d'un parti d'aménagement devra s'appréhender en fonction de l'économie générale des futurs programmes d'investissements de l'Etat et de la contribution d'autres financeurs et des priorités régionales (RN164 en Bretagne)			

Organisme	secteur (s) concernés	Date de l'avis	Forme de l'avis	Observations sur les enjeux du diagnostic	observations sur les scénarios	Priorités d'aménagement priorité 1	Priorités d'aménagement priorité 2	Priorités d'aménagement priorité 3	Avis sur les modalités de la concertation
Sénateur de la Mayenne (François ZOCHETTO)	secteurs 1, 2, 3	05/06/2013	avis simple courrier		scénario 3 est celui qui répond le mieux aux préoccupations exprimées par les élus	priorité 1 : déviation de Mayenne et d'Ernée	priorité 2 : le Ribay, Javron-les-Chapelles et Pré-en-Pail (avec Saint-Cyr-en-Pail)		
Sénateur de L'Orne JC LENOIR	secteur 3-4	03/06/2013	courrier simple	RN12 axe structurant pour le département de l'Orne, principale artère routière.	département de l'Orne peu concerné par l'étude des scénarios	_ urgente nécessité de réaliser la déviation de Saint-Denis-sur-Sarthon = priorité absolue pour l'Orne à inscrire au prochain PDMI			
Sous-Préfecture de Fougères-Vitré		16/05/2013	courrier simple		avis favorable au scénario 3 et étude des 7 déviations d'agglomération dont Beaucé travaux d'aménagement à faire dans la perspective d'une 2 x 2 voies				
Parc Naturel Régional Normandie - Maine	tous secteurs	22/08/2013	courrier simple	<ul style="list-style-type: none"> _ mentionner les orientations de la charte du Parc, _ pas assez d'éléments chiffrés sur les conséquences de la reconquête des traversées d'agglomération _ perception actuelle de la RN12 peu relevée _ localisation des corridors écologiques délicate dans le secteur Pré-en-Pail Gandelain _ impact du franchissement des petits cours d'eau de tête de bassin pas assez évoqué 	<ul style="list-style-type: none"> _ évaluation multicritère des scénarios insuffisante sur certains points (méthode de calcul des indicateurs socio-éco, pondération des critères, bilan carbone de scénarios) _ Pré-en-Pail : pour fuseau sud court, contradiction avec des projets d'aménagements et de vélo-rail _ Lalacelle : retenir le scénario 2 _ crainte que les aménagements proposés banalisent les paysages emblématiques du Parc - consulter le Parc _ recommande S3 pour Pré-en-Pail , _ est réservé entre S2 et S3 pour Javron _ indéterminé pour Lalacelle (nécessité de dévier le trafic mais forts impacts du scénario 3 	<ul style="list-style-type: none"> _ déviations de Pré-en-Pail et de Saint-Denis-sur-Sarthon avec impérativement plan ambitieux de reconquête des espaces publics et des logements vacants en centre-ville. 			

7.5. Annexe 5 - Restitution de la concertation publique

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion	Habitants en périphérie de Javron Si déviation de Javron-les-Chapelles, on déplace le bruit du centre vers la périphérie. Y-aura-t-il des protections des 2 côtés de la déviation?	Peur du déplacement des nuisances hors de l'agglomération		Déviation de Javron-les-Chapelles	Impacts d'une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion	scénario 3 le plus adapté au développement économique du nord Mayenne. Mais pas d'usage abusif des ronds-points, prise en compte de l'environnement et concertation avec les riverains	Avoir une déviation de qualité, pour l'usager et les riverains		Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion	Prendre en compte les enjeux agricoles et la proximité des agglomérations Passer (déviation) le plus loin des habitations	Si déviation, Préserver l'agriculture et le cadre de vie		Déviation de Mayenne	Impacts d'une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion	Habitants venant d'acheter au nord de Mayenne. Ont peur que la déviation passe devant chez eux	Peur de la proximité d'une déviation		Déviation de Mayenne	Impacts d'une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion	Si scénario 1 et 2, est-il envisagé de dévier la RN12 par la RD304, pour éviter les PL rues de Réaumur et Ambroise de Loré (Mayenne) ? Si scénario 3, qui aménagera les délaissés dans les centres-villes ?	Déviation des PL si scénario 1 et 2 pour Mayenne		Scénarios à Mayenne	Avis sur les scénarios
secteur 1		Anonyme	Habitant	Réunion	Compte-tenu de la dangerosité, une déviation s'impose du point de vue communautaire, préférence au fuseau sud : desserte plus rapide des sites économiques, des sites classés à risques et éloigne le trafic de Beaucé. Du point de vue local, le fuseau nord : impact sur le peu de terres agricoles et empêche l'extension de l'urbanisme. Donc fuseau sud court.	Pour le fuseau sud-court de déviation de Beaucé	Pour déviation sud-courte de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
Tous secteurs		Philippe JEHAN Président FDSEA Mayenne	Agriculteur	Mél	Tous les projets routiers devons respecter le éviter-réduire-compenser : Eviter et Réduire : s'éloigner des sièges ayant des herbivores, limiter les coupures parcellaires et l'enclavement des sièges. Fuseau le plus proche des villes Compenser : demande que soient prévus les réserves foncières les réaménagements fonciers et les réserves financières pour les préjudices restant. pour les compensation de zones humides, les rechercher sur des zones non agricoles. Etre associé aux travaux d'estimation de perte de fonctionnalité des zones humides et de recherche de compensation. Prévoir un fond de compensation collective agricole départemental, vu les pertes subies depuis 10 ans à l'échelle du département. Ne pas bloquer trop tôt les projets de constructions agricoles dans les périmètres d'étude. Concertation accrue de la profession agricole et des agriculteurs.	Mettre en œuvre la doctrine éviter - compenser-réduire pour l'agriculture		Aménagement global RN12	Impacts d'une déviation
secteur 3		Dominique BORDELET	Habitant	Mél	Aménagement de l'agglomération : sécuriser la traversée piétonne entre l'EPADH et le salon de coiffure à proximité du virage de l'église Améliorer les possibilités de dépassement entre Javron et Alençon. Impacts du fuseau nord potentiel sur les habitations, sur la vallée de l'Aisne, sa biodiversité et ses zones humides. Risque de la déviation sur la disparition des commerces. Urgence à dévier Saint-Denis-sur-Sarthon.	Avis sur les aménagements à Javron-les-Chapelles		Scénarios à Javron-les-Chapelles	Avis sur les scénarios

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 3		Eline DE VRIES	Habitant	Mél	N'est pas contre une déviation de Pré-en-Pail mais privilégie le scénario 2.	Pour le scénario 2 à Pré-en-Pail		Scénarios à Pré-en-Pail	Avis sur les scénarios
secteur 3		Mr et Mme BLIN	Riverain	Mél	Habitants du Hameau du Tronchet l'aménagement des abords diminuerait l'accès aux habitations. Les massifs arbustifs et le chemin piéton empêcheraient l'entrée et la sortie. Difficulté à traverser la voie et à s'insérer, en raison notamment de la mauvaise visibilité dans le virage	Revoir les aménagements de carrefour au Tronchet		Scénarios à Pré-en-Pail	Impacts d'un aménagement
secteur 3	Pré-en-Pail	Marc JACOB	Habitant	Mél + registre	Si évolution du trafic paraît justifier à terme une déviation, pas d'accord avec le fuseau sud-court. Améliorerait peut-être un peu les nuisances dans le cœur de l'agglomération mais aggraverait celle subies par la partie ouest. Césure entre l'ouest et l'est de la Cité n'est pas de nature à pallier la faible intégration de la ville dans le Département et la Région. S'étonne que l'on envisage la condamnation de la voie ferrée. Préconise le scénario 2 à Pré-en-Pail.	Pas d'accord avec le fuseau sud-court à Pré-en-Pail. Préconise le scénario 2	Contre déviation sud-courte Pré-en-Pail	Scénarios à Pré-en-Pail	Avis sur les scénarios
secteur 3		Gilbert DUHAIL	Habitant	Mél	Pas de remarque particulière sur les scénarios 1 et 2 sauf nécessité d'affiner. Concernant le scénario 3 avec déviation de Javron : Propose une déviation sud, ne déviant pas le Laisy et réutilisant le barreau sud-est de Javron, plus économique et moins consommatrice de terres agricoles. Les agriculteurs et propriétaires impactés sont-ils compensés ou indemnisés?	Pour dévier Javron, déviation sud comprenant le Laisy et reprenant le contournement existant. Quelles mesures pour agriculteurs et propriétaires	Pour déviation sud Javron	Déviation de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 2	Mayenne	Thérèse TRILLON	Habitant	Mél + registre	Déviation de Mayenne Fuseau long : destruction du cadre de vie, d'espaces naturels dont zones humides et bocage et amputation de belles parcelles agricoles. Fuseau court : impacts sur le secteur de la Chevalerie, dont une ferme. Atteinte au patrimoine bocager. présence d'eau et de nombreux puits. Proposition : Profiter de la déviation de Moulay et s'y raccorder entre Saint-Baudelle et Contest. Permettrait de soulager le viaduc en passant au-delà du Bas-Mont.	Plutôt que déviation nord, très impactante, dévier Mayenne par le sud-ouest, en se raccordant à la RN162 aménagée	Pour déviation sud-ouest de Mayenne	Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2	Mayenne	Jacques BOISAUBERT	Propriétaire	Mél + registre	sur la forme : pas d'information individuelle de propriétaires concernés par la déviation. Quelle différence entre une concertation informelle et une formelle. Durée trop courte. Sur le fond : privilégier les scénarios les moins coûteux ou temporiser de tels projets. Reconsidérer l'opportunité de la réalisation dans le temps du contournement nord de Mayenne. Vu les impacts du scénario 3 et le coût, privilégie le scénario 2 et faire les aménagements immédiatement. Aucune proposition pour dévier Mayenne par le sud, en reliant RN12 à RN162 de St Georges Buttavent à Saint-Baudelle et Mayenne. Propose une analyse comparative de 3 fuseaux Demande que les propriétaires et exploitants soient informés sur les impacts avant le choix définitif du fuseau/scénario	Privilégier le scénario 2 à Mayenne, sinon dévier Mayenne par le sud-ouest. Informez les exploitants et les propriétaires sur les impacts avant le choix de fuseaux	Scénario 2 ou déviation sud-ouest de Mayenne	Scénarios à Mayenne	Avis sur les scénarios
secteur 2		Mr et Mme JACON	Habitant	Mél	Regrettent l'absence d'invitation directe des habitants touchés par les scénarios et sur la façon dont les études d'impact ont été menées. Est-il opportun d'engager des dépenses très importantes pour une déviation où trafic relativement dense? Impacts des fuseaux de déviation sur les habitats et paysages du nord de Mayenne. La déviation doit-elle enfermer la ville (fuseau court) ou lui permettre de poursuivre son développement (fuseau long)?	Manque d'information des riverains Opportunité d'une déviation. Si déviation, doit-elle enfermer la ville ou lui permettre de se développer.		Déviation de Mayenne	Impacts d'une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 2		M. GALLIENNE	Habitant	Mél	Opposé au tracé nord et au tracé intermédiaire (trop d'impact sur les exploitations). Pourquoi ne pas partir de St Georges Buttavent et passer par Oisseau et La Haie Traversaine en se servant de la route existante	Avis défavorable aux variantes proposées pour Mayenne Prévoir une déviation plus au nord		Déviations de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2		M. FAUCON Jean-Pierre	Agriculteur	Mél	S'inquiète des impacts de la déviation nord de Mayenne, notamment le fuseau nord long, sur les exploitations agricoles, surtout les exploitations laitières. Serait potentiellement impacté par le fuseau long. Regrette l'absence du Maire de Mayenne et de ses adjoints à la réunion publique d'Aron. Evoque la présence de castors (découverts par FDP 53) au droit de l'évnetuel franchissement de la Mayenne.	Inquiétude sur les impacts de la déviation nord pour l'agriculture et la faune.		Déviations de Mayenne	Impacts d'une déviation
secteur 2		M et Mme GUYARD	Agriculteur	Mél	sur la forme : pas d'information individuelle de propriétaires concernés par la déviation. Quelle différence entre une concertation informelle et une formelle. Durée trop courte. Sur le fond : privilégier les scénarios les moins coûteux ou temporiser de tels projets. Reconsidérer l'opportunité de la réalisation dans le temps du contournement nord de Mayenne. Vu les impacts du scénario 3 et le coût, privilégié le scénario 2 et faire les aménagements immédiatement. Aucune proposition pour dévier Mayenne par le sud, en reliant RN12 à RN162 de St Georges Buttavent à Saint-Baudelle et Mayenne. Propose une analyse comparative de 3 fuseaux. Demande que les propriétaires et exploitants soient informés sur les impacts avant le choix définitif du fuseau/scénario	Privilégier le scénario 2 à Mayenne, sinon dévier Mayenne par le sud-ouest. Informer les exploitants et les propriétaires sur les impacts avant le choix de fuseaux	Scénario 2 ou déviation sud-ouest de Mayenne	Scénarios à Mayenne	Avis sur les scénarios
secteur 2		SCI Brives - Mme BOISAUBERT	Habitant	Mél	sur la forme : pas d'information individuelle de propriétaires concernés par la déviation. Quelle différence entre une concertation informelle et une formelle. Durée trop courte. Sur le fond : privilégier les scénarios les moins coûteux ou temporiser de tels projets. Reconsidérer l'opportunité de la réalisation dans le temps du contournement nord de Mayenne. Vu les impacts du scénario 3 et le coût, privilégié le scénario 2 et faire les aménagements immédiatement. Aucune proposition pour dévier Mayenne par le sud, en reliant RN12 à RN162 de St Georges Buttavent à Saint-Baudelle et Mayenne. Propose une analyse comparative de 3 fuseaux Demande que les propriétaires et exploitants soient informés sur les impacts avant le choix définitif du fuseau/scénario	Privilégier le scénario 2 à Mayenne, sinon dévier Mayenne par le sud-ouest. Informer les exploitants et les propriétaires sur les impacts avant le choix de fuseaux	Scénario 2 ou déviation sud-ouest de Mayenne	Scénarios à Mayenne	Avis sur les scénarios
secteur 2	Parigné-sur-Braye	Mr et Mme FORTIN Jean-Noël	Habitant	Mél + registre	Sont directement concernés par le fuseau nord court de la déviation nord de Mayenne qui risque d'impacter un lotissement en construction, une zone humide rénovée et une voie verte avec Mayenne et la biodiversité du secteur. Sont favorables à l'aménagement de la RN12 mais pas au déplacement des problèmes (bruit, pollution, sécurité) entre le centre et le nord de Mayenne. Coût très important du scénario 3 par rapport au scénario 2, qui peut être complété. Ne pas détruire le cadre de vie de Parigné-sur-Braye pour des raisons économiques Nous refusons cette présentation du projet.	Inquiétude quant aux impacts de la déviation de Mayenne, notamment sur Parigné-sur-Braye Ne pas déplacer les problèmes du centre de Mayenne vers le nord		Déviations de Mayenne	Avis sur les scénarios
secteur 1		M. CHARDRON	Habitant	Mél	Habite le lieu-dit L'Armentiais, directement desservi par la RN12. Problème de sécurité routière exposé au gestionnaire : entrée/sortie pas immédiatement visible depuis RN12, dans le sens Mayenne-Ernée, alors qu'une zone de dépassement existe dans le même sens. Deux accidents mortels, des accrochages et des presque accidents. Des solutions doivent exister. cela concerne les habitants et les agriculteurs.	Demande d'aménagement de carrefour à Montenay - L'Armentiais		Scénario 2	Demande d'aménagement complémentaire

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
Tous secteurs		M. LEMAITRE	Usager	Mél	la RN12 c'est la galère : de plus en plus de poids lourds et des convois exceptionnels, difficiles à doubler et qui impactent le temps de parcours.	Demande d'aménagement global de la RN12		Aménagement global RN12	
secteur 1		Mlle BRINDEJONC	Habitant	Mél	S'inquiète du fuseau de déviation de Beaucé au droit de Fleurigné : impact très important sur le cadre de vie des futurs riverains de la future 2 x2 voies	Peur du fuseau sud-court de déviation de Beaucé pour le cadre de vie des habitants du sud de Fleurigné		Déviation de Beaucé	Impacts d'une déviation
secteur 1		Mr et Mme RUAULT-MARQUIS	Riverain	Mél	Des plantations sont prévues le long de notre habitation, en bordure de la RN12 au droit de La Croix Mégaudais Ces plantations vont empêcher tout stationnement devant notre bloc d'habitations dont un commerce.	Inquiétude quant à un aménagement sur le stationnement aux abords d'habitations.		Scénario 2	Impacts d'un aménagement
secteur 1		Mme MARQUIS Brocante	Commerçant	Mél	Des plantations sont prévues le long de commerce, en bordure de la RN12 au droit de La Croix Mégaudais Ces plantations pourraient gêner l'accès et le stationnement au droit du commerce, dont l'accès PMR	Inquiétude quant à un aménagement sur le stationnement aux abords d'un commerce		Scénario 2	Impacts d'un aménagement
secteur 1		M. FOISNET	Habitant	Mél	La RN12 entre la Pellerine et Mayenne est dangereuse, certains carrefours doivent être aménagés la déviation sud d'Ernée à 2x2 voies est urgente mais il faut prévoir la circulation des engins agricoles. Nécessité d'une 2x2 voies entre L'Angevinière (Chapelle Janson) et la rocade de Fougères, d'une voie de dépassement dans le sens montant entre L'Angenvinière et La Crespelle puis entre la Templierie et la limite des départements 35/53	Grande déviation sud de Fougères-Beaucé-Fleurigné déviation sud d'Ernée urgente et ouverte aux véhicules agricoles 2 créneaux entre Fleurigné et la limite des 2 départements	Pour déviation sud-longue de Beaucé	Scénarios sur le secteur 1	Avis sur les scénarios
secteur 1		M et Mme DELAUNAY Christophe	Agriculteur	Mél	déviation sud de Beaucé impacterait notre exploitation. Pourquoi ne pas utiliser l'existant? Pourquoi ne pas contourner Beaucé par le nord? (parachever le contournement nord et désenclaver les communes au nord de Fougères)? Pourquoi ne pas passer dans la zone de l'Aumallerie, au droit du marché à Bestiaux qui va être démolie? quelle emprise exacte des déviations? Pourquoi prévoir des AF dans une région où la pression foncière est si forte	Il y a d'autres alternatives à la déviation sud de Beaucé : ASP, déviation nord, déviation dans l'Aumallerie	Contre déviation sud de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1		M. TURMEL	Riverain	Mél	Résident à Beaucé qui subit les nuisances du trafic poids lourds dans la traversée du village rue. Beaucé accueille l'une des plus grandes ZA du 35, avec des industries à risques, 1500 salariés et des poids lourds qui traversent Beaucé. Pas de train à Fougères, donc la liaison Fougères - gare TGV de Laval est stratégique. La modernisation de la RD31 en bonne voie donc importance des créneaux de dépassement entre Fougères et Ernée. valoriser l'axe Alençon - Dol de Bretagne, porte d'entrée nord de la Bretagne. Favorable à la mise en oeuvre du scénario 3 avec déviation sud courte de Beaucé. Variante nord est une aberration.	Importance de la déviation de Beaucé pour limiter les nuisances, relier Fougères à la gare TGV de Laval et desservir le nord Bretagne depuis Alençon. Scénario 3 avec déviation sud courte de Beaucé	Pour déviation sud-courte de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1		Mr et Mme LEFEUVRE	Riverain	Mél	Font état de la dangerosité des carrefours de l'Armentiais et des Ormeaux, en raison des vitesses et du manque de visibilité. Risque pour les enfants qui prennent le car. Demande que la vitesse soit limitée à 70 km/h. Problème d'écoulement des eaux pluviales qui impacte indirectement notre habitation.	Problèmes de sécurité et d'écoulement des eaux pluviales à L'Armentiais/Les Ormeaux		Scénarios sur le secteur 1	Demande d'aménagement complémentaire
secteur 1	Javené	M. MALLE Joel	Riverain	Mél + Registre	Impacts importants du fuseau sud court de Beaucé et notamment sur agriculture, sur la circulation (carrefour RD798 où trafic très dense), déplacement des nuisances sonores. Les emplois de L'Aumallerie sont délocalisés de Fougères, l'Aumallerie et Bioagropolis n'ont pas besoin de cette déviation pour ce développer. Plutôt prendre en compte un contournement nord de Fougères et désenclaver les communes au nord du canton et de la CC de Louvigné.	Y-a-t-il une réelle opportunité à dévier Beaucé (et Fougères) par le nord? Plutôt un contournement nord de Fougères. Donc plutôt scénario 2 pour la RN12.		Déviation de Beaucé	Avis sur les scénarios

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					Donc plutôt scénario 2 pour la RN12.				
secteur 1		M. CHESNEL	Riverain	Mél	entrée/sortie du hameau de L'Armentiaux dangereuse : plusieurs accidents mortels, et des frayeurs en traversant la RN12. des solutions existent : arasement de la côte, suppression de la zone de dépassement	Demande d'aménagement de carrefour à Montenay - L'Armentiaux		Scénario 2	Demande d'aménagement complémentaire
secteur 1		M. PHILIPPOT	Collectivité	Mél	Après débat au Conseil Municipal, les élus jugent le fuseau nord le plus favorable car moins consommateur de terres agricoles, non pénalisant pour l'urbanisation de Beaucé et moins onéreux. Permet l'irrigation de la partie nord-est du département et de Fougères en reliant la RD17 à la RD809, en réutilisant des routes existantes ou à venir.	Commune de Laignelet pour une déviation nord de Beaucé, pour mieux desservir le nord-est de Fougères	Pour déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1		M. TERMIGNON AGRIAL	Entreprise	Mél	entreprise située dans la ZI de l'Aumallerie à Fougères, produisant environ 230 000 t d'aliments pour bétail par an. Projet de développer des capacités de stockage et de séchage de céréales très importantes sur le site, avec des pointes de PL lors des collectes. à terme plus de 500 000 t. fuseau sud court est le plus à même d'irriguer efficacement notre activité logistique.	Avis d'Agrial pour déviation sud courte de Beaucé au vu du trafic PL actuel et futur en lien avec le développement de l'activité.	Pour déviation sud-courte de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1		Mr et Mme SENAUX	Habitant	Mél + réunion	Pas d'observation sur les contournements de Beaucé et Fougères Contre le créneau de dépassement à 2x2 à l'est de la Pellerine : aucun problème de dépassement car ligne droite. Si créneau, augmentation de la vitesse en entrée de la Pellerine et donc la dangerosité des carrefours au droit du bourg. les difficultés sont entre Fleurigné et la limite 35/53 : problème de dépassement et de sécurité. Les aménagements proposés ne répondent pas à ces difficultés. Un créneau est proposé là où il est facile mais il n'a aucune utilité. Donc demande un créneau de dépassement entre l'est de Fleurigné et la limite 53/35, que des variantes soient proposées pour ces aménagements pour démontrer leur utilité publique.	pour une déviation de Beaucé et d'Ernée et laisser RN12 en l'état entre les déviations mais avec un créneau entre Fleurigné et la limite 35/53.		Scénarios à Beaucé	Avis sur les scénarios
secteur 1	Javené	M. FOUQUE Yves	Entreprise	Mél + Registre	le scénario 3, avec déviation de Mayenne, Ernée, voire Beaucé, est le plus cohérent. Pour Beaucé, une déviation par le sud présente de nombreux inconvénients : consommation de terres agricoles, impacts sonores, problème du raccordement sur RD798 qui draine un trafic important et ne répond pas à la problématique du Pays de Fougères. Car il faudra penser à contourner Fougères par le nord un jour. Préconise donc soit le contournement nord soit un contournement sud très court à travers la ZA de l'Aumallerie, au droit du marché à bestiaux qui va être démolie, en doublant la rocade où c'est possible.	Pour dévier Beaucé mais pas par les deux fuseaux sud proposés mais par le nord voire par un sud très court. Importance d'un contournement de Fougères par le nord pour les communes au nord.	Pour déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M et Mme MOUSSAULT	Habitant	Mél + registre	habitation située à La Perrière à Fleurigné, donc concernée par le fuseau sud long de déviation de Beaucé. L'habitation serait à 50 m de la voie, donc subirait d'importantes nuisances sonores.	Inquiétude quant aux nuisances sonores de la déviation sud longue de Beaucé à Fleurigné		Déviations de Beaucé	Impact d'une déviation
secteur 2		M. TRIPIER DE LAGRANGE	Propriétaire	Mél	Les politiques auraient du associer les personnes concernées (agriculteurs, propriétaires, etc.) dès le début de l'étude. On livre des conclusions globales de faisabilité après 3 ans d'études donc les effets sont évalués mais non complets. On suppose que toutes les options ont été étudiées y compris le contournement sud-ouest. regrette l'absence des élus. Nous sommes prévenus d'être attentifs aux prochaines procédures et décisions mais il serait plus satisfaisant de nous en prévenir.	Concertation avec les personnes concernées insuffisante, notamment de la part des élus.		Déviations de Mayenne	Concertation-information

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 1	Beaucé	Mme SAUBERT	Usager	Registre	Infirmière anesthésiste au Centre Hospitalier de Mayenne. Nécessité du réaménagement de la RN12 avec déviation des agglomérations et de créneaux à 2 x 2 voies pour dépasser camions, tracteurs et voitures	nécessité d'aménager la RN12 avec déviation des agglomérations et créneaux de dépassement		Aménagement global RN12	Avis sur les scénarios
secteur 1	Beaucé	M. MOREL Samuel	Agriculteur	Registre	Besoin important de réaménager la RN12 mais sans détruire les exploitations agricoles du Pays de Fougères. Prendre sur les terres à faible potentiel agricole. Dévier Beaucé par le sud, de Fleurigné (Le Melleray) à Beaucé (La Motte). Pensez aussi au réaménagement foncier et à l'attribution des terres	Dévier Beaucé par le sud mais en limitant l'impact sur les exploitations agricoles.	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	M. PEPIN	Habitant	Registre	Tracé sud de déviation de Beaucé préférable au tracé nord que ne débouche sur rien de pratique. Avantage pour aller vers A84 et Saint-Malo	Pour une déviation sud de Beaucé	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	M. PICOUIT	Habitant	Registre	Tracé sud de déviation de Beaucé préférable au tracé nord, où biodiversité unique et site protégé de Niche Coucou très prisés des amoureux de la nature	Pour une déviation sud de Beaucé	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	Mme DENOUAL	Propriétaire	Registre	Ne s'oppose pas au passage de la RN12 sur ces parcelles, mais sous réserve de les prendre en totalité. Terres exploitées par le GAEC Morel	Ne s'oppose pas à un tracé sur ces parcelles		Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	Mme RENAUD	Habitant	Registre	Etant donnée la circulation dans Beaucé et les risques d'accidents, une déviation serait la bienvenue, probablement par le sud.	Pour une déviation de Beaucé, plutôt par le sud	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	Mme RICHER Yvette	Habitant	Registre	Privilégier la solution sud court pour dévier Beaucé, permettant d'améliorer la vie dans le bourg. Penser à un réaménagement paysager du bourg (dont la résorption de points noirs constitués par des bâtiments industriels), et au reboisement des talus	Pour une déviation sud courte de Beaucé	Pour déviation sud-courte de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	M. JOUALT	Habitant	Registre	Projet d'aménagement de la RN12 nécessaire pour relier Fougères à Alençon. Nécessaire de contourner Beaucé, par le trajet sud-court, permettant de desservir la zone de l'Aumallerie. Permettrait d'apaiser et de sécuriser la traversée de Beaucé. Le sud long est intéressant pour Fleurigné mais plus coûteux. le tracé nord ne présente aucun intérêt, engorgerait un peu plus la rocade de Fougères. Donc pour un fuseau sud court ou sud long	Pour une déviation sud court ou sud longue de Beaucé. Pas d'intérêt pour une déviation nord	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	M. et Mme LEBRUN	Habitant	Registre	Le fuseau nord ne présente que l'avantage du moindre coût et pas de réelle amélioration. Il bloque le développement du bourg et engorgerait la rocade vers Paron. Pour les fuseaux sud, il faut conjuguer le moindre impact humain et naturel, protéger les habitants en ne fragilisant pas davantage le secteur agricole. donc s'orienter vers un tracé assez court.	Favorable à une déviation sud de Beaucé, la plus courte possible.	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	M. et Mme LOTTON	Habitant	Registre	déviations de Beaucé par le nord n'est pas cohérente avec les objectifs de réaménagement de la RN12. Elle risque d'être peu empruntée par les usagers locaux. Zone de captage potentiel d'eau potable. La déviation par le sud permet de relier rapidement A84 et les zones d'activités (Aumallerie) et éloigne les habitations des risques majeurs dus au transport de matières dangereuses.	Favorable à une déviation sud de Beaucé. Pas d'intérêt pour une déviation nord	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 1	Beaucé	M. LETAS	Habitant	Registre	Déviations de Beaucé doit se faire par le fuseau sud court ou sud long. Le tracé nord empêche le développement de Beaucé, reporte la circulation sur la rocade nord de Fougères, se situe dans une zone de captage potentiel. Les fuseaux permettent de desservir les zones d'activités (Aumaillerie, Bioagropolis avec des entreprises SEVESO) et d'éloigner les habitations des risques liés au transport de matières dangereuses. Eloignement du trafic des zones urbanisées.	favorable à une déviation sud de Beaucé Pas d'intérêt pour une déviation nord	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	M. POTIER	Habitant	Registre	fuseau de déviation nord sépare la commune de Beaucé en deux., empêche sont développement au nord, barre l'accès au cimetière et est trop proche des habitations. Un fuseau sud empêcherait la saturation de la rocade de Fougères aux HP, investissement plus important mais plus judicieux à long terme. En longeant la rivière, consommerait moins de terres agricoles. Répondrait pour longtemps au développement harmonieux de Fougères	favorable à une déviation sud de Beaucé Pas d'intérêt pour une déviation nord	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	M. BARTHELEMY	Habitant	Registre	Fuseau sud de déviation paraît le plus judicieux car il relie RN12 à A84, la route de Vitré et les ZI de l'Aumaillerie, dont des entreprises SEVESO. Il évitera 3 ronds-points et le nécessaire réaménagement de la rocade de Fougères, dont le prix n'est pas pris en compte dans l'étude. Evitera de couper Beaucé en 3 et évitera l'amputation de terres urbanisables.	favorable à une déviation sud de Beaucé	Pour déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	M. PAUTREL Président de Louvigné Communauté	Collectivité	Registre	Délibération du 14 novembre 2013 du Conseil Communautaire de Louvigné Communauté Avis défavorable à la déviation de Beaucé par le sud (A L'UNANIMITE) = aggraver les problèmes de circulation au sud de Fougères et renforcer l'isolement des communes du nord de Fougères, ayant des difficultés à rejoindre A84. Réviser le projet en incluant une réflexion sur le contournement nord de Fougères mais aussi le contournement nord de Louvigné du désert. Définir une stratégie d'équilibre territorial incluant les problématiques foncières et environnementales. Aménagement de la RN = 1ère étape du désenclavement de cette partie du Pays de Fougères.	Favorable à une déviation nord de Beaucé, pour permettre une déviation nord de Fougères et permettre le désenclavement du nord de Fougères. Défavorable à la déviation sud de Fougères	Pour déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Beaucé	M et Mme FONTAINE	Habitant	Registre	Tracé nord de Beaucé n'est pas favorable : nuisances sonores au droit des habitations et coupure de parcelles agricoles	Avis défavorable à la déviation nord de Beaucé	Contre déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	M. et Mme MOREL	Habitant	Registre	Ne veulent pas que la déviation de Beaucé passe au sud, qui serait néfaste à l'environnement de la Motte d'Yné (inondations, biodiversité), détruirait une surface importante de terres agricoles et toucher plusieurs exploitations, bruit et perte de valeur foncière des maisons.	avis défavorable à la déviation sud de Beaucé	Contre déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	Mme MALLE Sylvie	Agriculteur	Registre	Opposée à la déviation de Beaucé : nuisances sonores, démembrement des terres agricoles et de notre exploitation, perte de terrain, pollution, dévalorisation des bâtiments agricoles et des habitations. Risque d'engorgement de la route de Vitré (RD798) déjà saturée.	avis défavorable à la déviation de Fougères		Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	M. MALLE Jean	Habitant	Registre	Contre les déviations sud court et sud long de Beaucé : engorgement RD748, coupure de l'exploitation du fils en 2, allongement de parcours, impact sur d'autres agriculteurs. En passant au nord, inconvénients moins importants. En débouchant sur la RD706 ou la RD17, désenclaverait Lagnelet, Landéon, Parigné. Un tracé n'a pas été étudié : de la Quenoisière à l'Aumaillerie, plus court et moins coûteux	avis défavorable à la déviation sud de Beaucé	Contre déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	FOUQUE Celine	Habitant	Registre	Fougères = 1er bassin laitier de France. Impact de la déviation sud de Beaucé sur des terres de très bonne qualité, fort potentiel pour la culture. Le développement de Javené passe par l'agriculture. Le fuseau nord répondrait mieux à la problématique de consommation moindre de terres agricoles, et à la préservation des cours d'eau et des zones inondables. Il	risque d'impact de la déviation sud de Fougères sur les exploitations et le fort potentiel agricole de l'agglomération de Fougères.		Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					participerait au désenclavement du territoire : Laignelet, Parigné, Landéan, Le Catellier souffrent plus de l'éloignement des grands axes routiers. risque d'impact sur des exploitations ou des habitations.				
secteur 1	Javené	M. BRARD Michel	Habitant	Registre	le scénario 3 doit être privilégié afin d'apporter un confort aux habitants de Beaucé et une sécurisation de la traversée de ville. Le fuseau nord est préférable : cout moins élevé, moins de consommation de terres agricoles et moins impactant sur l'économie agricole, moins impactant sur la biodiversité, baisse de 50% des PL dans le bourg, impacte moins d'habitations. Quelles modalités de raccordement des fuseaux sud sur RD798 (où fort trafic de 8600 v/j) puis sur la rocade? Possibilité d'aménager d'autres créneaux de dépassement sur la rocade.	Avis favorable au scénario 3 à Beaucé et au fuseau nord	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	Anonyme	Habitant	Registre	M FEVRIER de Beaucé veut un fuseau sud : pas de route dans la commune de son enfance. Mme MARBOEUF maire de Lécousse veut un tracé sud : refuse tout ce qui s'apparenterait à une rocade nord. Il y a conflit d'intérêt	Conflit d'intérêt sur le choix des fuseaux de déviation de Beaucé, notamment à Lécousse.		Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	M. RAMARD Lucien	Habitant	Registre	Fougères est un pôle économique mort et les élus accentuent le phénomène. Ils envoient ce qui aurait pu être un prélude de contournement nord au sud. Un tracé nord intéresserait les élus et les commerçants du nord de Fougères.	Déviation sud de Beaucé aggraverait les problèmes économiques, notamment du nord de Fougères		Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	M. CARRAZ Claude	Habitant	Registre + réunion	Dévier une commune comme Beaucé est nécessaire et évident. Comme faible partie du projet en Bretagne, étude bâclée et fortement influencée par Fougères - Communauté (réf à Février et Marboeuf). Fuseau sud court est plus cher et débouche sur RD798 (route la plus accidentogène de Bretagne, 1 accident le 13/12/13 à Lantière, prox Hippodrome).	Choix du fuseau sud court pour Beaucé influencé par Fougères Communauté. Problème de la connexion à RD798, accidentogène.	Pour déviation sud-courte de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	Mme CARRAZ Angelina	Habitant	Registre	déviation sud court de Beaucé tue dans l'œuf toute déviation nord de Fougères et enclave les communes nord. Comment un tracé plus long peut-il être plus économique? Faire déboucher la déviation sur RD798 ne solutionne pas les problèmes de trafics mais les déplace sur un axe accidentogène et qui bouchonne quotidiennement	Avec une déviation sud de Beaucé, pas de déviation nord de Fougères. Le raccordement à la RD798 va aggraver les problèmes de trafics sur cet axe		Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	M et Mme DELAUNAY Claude	Habitant	Registre	Ne voient pas l'intérêt d'un tracé sud car il existe déjà une rocade pour desservir l'Aumallerie. Il toucherait beaucoup de zones humides, détruirait de bonnes terres agricoles. Pensez aux agriculteurs qui viennent de faire des mises aux normes et aux maisons. Le tracé nord serait plus logique. Il est réclamé par certaines communes (Louvigné) qui pourrait rejoindre A84 à terme. Pas de routes ou de ponts prévus pour traverser cette rocade.	Déviation de Beaucé par le sud très impactante (zones inondables, bonnes terres agricoles, habitations, desserte). Déviation nord serait plus logique et permettrait de désenclaver le nord de Fougères à terme.	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	M. CHARIER Stéphane	Agriculteur	Registre	Tracé pressenti pour la déviation de Beaucé est le tracé sud court : celui-ci est incomplet : soit aménagement de la RD798 qui se raccorde à terme sur une 2x2, soit prolongement vers la Sermandière voire le barreau (2 exploitations impactées). Comment envisager l'avenir de mon exploitation. le choix du fuseau de déviation de Beaucé pose plus globalement la question du développement du territoire de Fougères. un tracé passant au nord de Beaucé permettrait d'équilibrer le développement socio-économique nord/sud, de désenclaver les communes du nord de Fougères, d'avoir une rocade complète au nord de Fougères. Concernant l'activité agricole, les communes du sud ont fait leur aménagement foncier : si déviation sud de Beaucé, tout ce travail est mis à mal. Sud de Fougères déjà	Tracé sud court de Beaucé incomplet ou étude incomplète. Déviation de Beaucé pose plus globalement la question du développement du territoire de Fougères et l'équilibre nord/sud. Communes du sud de Fougères ont fait leur AF.		Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					impacté par des emprises des activités. Veut-on encore d'une agriculture nombreuse, ambitieuse et responsable.				
secteur 1	Javené	M. ROCHELLE Hervé	Habitant	Registre	le réaménagement de la RN12 par le sud est une erreur. On raccorde le "barreau" et la 2x2 sur une 2x1, déjà encombrée à certaines heures. Un tracé au nord permettrait de désenclaver le côté nord du canton de Louvigné. Il est peut-être prévu une rocade nord. La rocade nord permettrait de réduire énormément les coûts.	Déviations sud de Beaucé est une erreur. La déviation nord permettrait de désenclaver le canton de Louvigné et de réduire les coûts.	Pour déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	M. SAUDRAIS Roger	Habitant	Registre	Contre le tracé sud qui a été voté en majorité par les élus de Fougères, ils n'ont pensé qu'au développement de la zone industrielle. L'arrivée sur la RD798 ne fonctionnera pas à terme (saturation). Pas normal qu'il n'y ait pas d'étude pour le tracé nord, qui a plus d'avantages et permettrait de rejoindre Dol et de désenclaver les communes du canton de Louvigné	Contre le tracé sud pour la déviation de Beaucé (problème RD798) et pour le tracé nord (désenclavement nord du territoire).	Pour déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Javené	M. DELAUNAY Bernard Maire de Javené	Elu	Registre	Rappelle la délibération de Javené du 5 juin 2013 : choix pour le fuseau nord : - cout moins élevé, - impact environnemental moins élevé, - emprise agricole moins élevée - gain en terme de déplacement et soulagement de la rocade de Groslay à terme par le bouclage nord, - amélioration de la sécurité et du cadre de vie dans Beaucé, - éventuel désenclavement ultérieure du nord de Fougères - élus s'interrogent sur la continuité des aménagements vers Dol. Priorité : déviation Beaucé et Ernée, 2x2 entre Fougères et Ernée et créneau de dépassement sur rocade sud (entre Sermandière et rond-point du "barreau").	Choix du fuseau nord pour la déviation de Beaucé. Quelle continuité des aménagements jusqu'à Dol? Priorité : déviation Beaucé et Ernée, 2x2 entre Fougères et Ernée et créneau de dépassement sur rocade sud	Pour déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Ernée	GAEC Bas-Villiers	Agriculteur	Registre	Contournement sud court d'Ernée le plus adapté sur tous les aspects. Ne met pas en péril l'exploitation et correspond au fuseau réservé au PLU. Projet sud long totalement inacceptable car obligerait à déplacer le siège d'exploitation.	Pour le fuseau sud court à Ernée. Contre le fuseau sud long		Déviations d'Ernée	Avis sur une déviation
secteur 1	Ernée	Commission Agriculture Commune d'Ernée	Elu	Registre	Commission Agriculture s'est réunie le 9 décembre 2013. A pris note avec satisfaction que le fuseau sud court est la solution la plus adaptée. Demande que le trafic des véhicules lents soit autorisés sur ce contournement (préserve la fluidité sur l'axe et sécurise la traversée du centre-ville). Pose la question des dessertes des futures zones agglomérées et de leur insertion sur la voie de contournement. Commune a engagé un polique d'acquisition foncière à l'intérieur du fuseau.	Pour la déviation sud courte d'Ernée. Demande que les véhicules lents soient autorisés. Voire la desserte et l'insertion des futures zones agglomérées.		Déviations d'Ernée	Avis sur une déviation
secteur 1	Montenay	M. GERARD Marc	Riverain	Registre	Remarques au sujet du carrefour de la Foinettrie, le Moulin d'Avenay (11 habitations concernées), situé en haut de côte. Problème des mouvements de tourne à gauche soit pour sortir vers Mayenne soit pour entrer depuis Ernée et du manque de visibilité. Il y a aussi trop d'accidents au niveau de la station Total (entrée est d'Ernée).	Demande d'aménagement au carrefour de la Foinettrie à Montenay et au droit de la station Total à l'est d'Ernée.		Scénario 2	Demande d'aménagement complémentaire
secteur 1	Montenay	M. et Mme BRINDEJONC	Habitant	Registre	Informé par la rumeur publique de la réunion à Ernée. Habitation à La Jaulinière, potentiellement impactée par le fuseau sud long d'Ernée. Maison de famille qui risque de perdre de sa valeur avec une route à 50 m. Ne veulent pas du bruit en continu. Préconise le fuseau sud court qui concerne moins de maison et coute moins cher.	Défavorable à une déviation sud longue d'Ernée.		Déviations d'Ernée	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 1	La Chapelle-Janson	M. MONGODIN	Habitant	Registre	Il est indiqué la présence d'une aire de repos à réaménager. Cette aire de repos ne figure pas au cadastre, l'Etat possédant une propriété de 1080 m ² liée à la présente déviation de la RN12. Nous ne voyons pas l'intérêt d'aménager une aire de repos à ce endroit, à 300 m de celle existante entre l'Angevinière et la Cimette. Elle rendrait dangereuse l'entrée des chemins de l'Angevinière, déjà risquée à certaines heures.	Pas besoin d'aménager une nouvelle aire entre l'Angevinière et la Cimette.		Scénario 2	Impacts d'un aménagement
secteur 1	La Chapelle-Janson	M. HARDE Philippe	Agriculteur	Registre	Réticent à la déviation de Beaucé par le fuseau sud long : exploitation agricole touchée, qui serait coupée en 3, augmentation du trafic, viabilité à terme et transmission de l'exploitation, nuisances sonores,	défavorable à la déviation sud longue de Beaucé	Contre déviation sud-longue de Beaucé	Déviation de Beaucé	Impacts d'une déviation
secteur 1	La Chapelle-Janson	M. JEUSSELIN	Agriculteur	Registre	Conscient que la déviation de Beaucé est nécessaire et le fuseau sud court est le plus intéressant, avec un départ au droit du garage Dagnet (limite Fleurigné) et en faisant passer la route entre les zones humides et les zones de culture. Secteur à forte densité agricole où il est indispensable de préserver le foncier. Il sera important d'organiser un Aménagement foncier à l'échelle de plusieurs communes. Pour la sécurisation des carrefours entre Beaucé et Ernée, le scénario 2 paraît le plus approprié	favorable à une déviation sud courte de Beaucé. Favorable au scénario 2 entre Beaucé et Ernée	Pour déviation sud-courte de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Pellerine	M. CHATAIGNER Maire	Elu	Registre	Le scénario 3 est le plus judicieux, avec l'objectif d'une mise à 2 x 2 voies entre Fougères et Alençon. Le créneau de dépassement est prévu là où il est déjà possible de doubler alors que entre Fleurigné et la Templierie, notamment au droit du carrefour de la Cimette, il est difficile de doubler (courbe, sommet de côte) et rien n'est prévu. il est possible de passer ici à 2x2 voies (terres agricoles autour). Il est important de tenir compte de la circulation du matériel agricole. Notamment, accès à l'entreprise agricole MARTIN débouche sur le créneau de dépassement.	Position du créneau de dépassement de La Pellerine pas le plus opportun : serait plus judicieux à l'ouest		Scénario 2	Avis sur les scénarios
secteur 1	La Pellerine	Bruno et Christophe MARTIN Sabrina MARTIN Etablissements MARTIN	Entreprise	Registre	Entreprise située au lieu-dit Boissay, avec accès à la NR12 par une voie communale. 28 employés dont les 3/4 arrivent de la route d'Ernée. Trafic de 100 VL par jour. Entreprise de travaux agricoles avec 50 automoteurs. Empruntent la RN12 avec ces véhicules environ 200 fois/j selon les saisons. suite à des accidents, demande de sécurisation de la traversée dans les années 80 qui n'a jamais eu de suite. Donc travaux de réalisation d'un espace de dégagement face au carrefour aux frais de l'entreprise et avec accord du Maire et de la DDE. Nous ne comprenons pas que ce tronçon de la RN12 soit votre priorité, à la place de La Pellerine Beaucé (pas possible de doubler, conditions de circulations laborieuses), de la traversée de la RN12 pour aller à Saint-Pierre-des-Landes (accidents), Mégaudais (accidents).	Aménagement d'un créneau entre la Pellerine et Ernée pas nécessaire, mais plutôt entre la Pellerine et Beaucé.		Scénario 2	Avis sur les scénarios
secteur 1	La Selle-en-Luitré	MM HERRISSET	Propriétaire	Registre	le but étant de dévier Beaucé, il serait logique qu'elle soit la plus impactée. Javené et La Selle en Luitré ont déjà payé un lourd tribut. Le classement récent en zone humide semble ne pas peser lourd dans le projet de fuseau sud. Notre propriété de Courteille a déjà été amputé par la voie longeant la voie ferrée. emprise supplémentaire relèverait de l'acharnement. bon sens devrait imposer le fuseau nord.	Fuseaux sud de Beaucé impactants pour les communes voisines. Fuseau nord de bon sens.	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. BOUVIER	Habitant	Registre	Plutôt aménager des carrefours que de gaspiller les terres agricoles. Risque de nuisances. Contre (la déviation)	Contre la déviation de Beaucé	Contre déviation de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. BESNARD René	Habitant	Registre	fuseaux sud long et sud courts absurde, au vu du coût et des impacts. Fuseau nord avantageux, notamment pour désenclaver et dynamiser le nord de Fougères et de Beaucé dans un futur proche et pas d'inconvénient. Un 4ème fuseau pas étudié : sud très court, du château d'eau à l'Aumallerie. Si contournement nord de Beaucé, avec contournement complet de Fougères, cela permettrait de diviser par 2 le trafic sur la rocade de Fougères et le développement/désenclavement des communes du nord de Fougères. Le tracé sur est influencé par 2-3 hommes politiques influents. pourquoi ne pas faire une vraie rocade, exploser les coûts quand l'Etat n'a plus d'argent et sacrifier autant de terres.	Contre la déviation sud de Beaucé et pour une déviation nord, avec contournement nord complet de Fougères	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. AZE Philippe	Habitant	Registre	fuseaux de déviation de Beaucé étudiés superficiellement, il faudrait une réflexion plus globale sur les futures infrastructures routière autour de Fougères. Le tracé nord de Fougères est le plus économique et le plus écologique et pas plus long que de passer par le sud pour rejoindre Rennes. Il est facile d'améliorer la circulation sur la rocade de Fougères en la passant à 2 x 2 voies. C'est Beaucé qui souhaite une déviation donc c'est à elle de faire les efforts nécessaires et pas les autres communes	Pour la déviation nord de Beaucé, avec mise à 2x2 voies de la rocade sud	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	Mme DOGUÉ Isabelle	Habitant	Registre	Choix du fuseau de déviation de Beaucé est important car il en va de l'avenir des communes. Le fuseau nord est le moins coûteux, le plus court et entraînerait le moins de modification de notre paysage. Il permettrait de ne pas toucher à la forêt.	Pour le fuseau nord de déviation de Beaucé	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. DOGUÉ Jean-Pierre	Habitant	Registre	les 3 fuseaux n'ont pas été assez approfondis. Il faut prendre la bonne décision pour les communes, pour la région, pour les comptes de l'Etat. La déviation nord est la plus courte et la moins consommatrice de terres agricoles. La mise à 2 x 2 voies de la rocade sud de Fougères permettra de ne pas toucher à la forêt de Fougères à l'avenir.	Pour le fuseau nord de déviation de Beaucé	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M et Mme DOMAGNÉ	Habitant	Registre	choix du fuseau nord de Beaucé le plus approprié car moins coûteux et permettrait l'aménagement à 2x2 voies entre les rond-point de Semandière et du "Barreau". Emprise foncière des fuseaux sud très important alors qu'on veut limiter le bétonnage. relier le fuseau sud à la route de Vitry est inadapté. le fuseau nord est relié directement à la rocade et permet d'envisager un contournement nord de Fougères (rééquilibrer le trafic).	Pour la déviation nord de Beaucé, avec mise à 2x2 voies d'une partie de la rocade sud	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	Mme CHEMIN Elise	Habitant	Registre	le choix du contournement de Beaucé par le nord devrait s'imposer : plus court, utilisant moins de terres agricoles, moins cher, désenclavement du nord de Fougères, évite de surcharger la rocade de Fougères déjà très encombrée. Suggère aux responsables politiques des deux contours de Fougères de faire preuve de compréhension et de coopération.	Pour la déviation nord de Beaucé	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. HEURTIER	Habitant	Registre	Fuseau nord de Beaucé : le déplacer plus au nord pour préserver les zones urbanisables, avec 2x2 voies entre RD706 et barreau A84. Moins de trafic sur rocade de Groslay, développement du nord de Fougères etc. Prendre en compte une étude du contournement nord de Fougères pour éviter les effets cumulés des différents projets. fuseau sud court n'est pas en cohérence avec l'itinéraire : 18 familles du Bas Loislil et du Haut Loislil directement impactés. Ne pas déplacer la problématique de Beaucé sur la commune de la Selle en Luitré.	Déviation nord de Beaucé plutôt que déviation sud, qui va impacter la Selle-en-Luitré.	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. TONDOUX Georges	Habitant	Registre	Fuseaux sud long et sud courts absurde, au vu du coût et des impacts (terres agricoles ce 1ère qualité, biodiversité, zones humides). Fuseau nord moins cher, moins d'emprise sur terres agricoles et permettrait de désenclaver de dynamiser le nord de Fougères et de Beaucé et de désenclaver les communes du nord. Pourquoi le sud alors qu'il sera difficile d'aller au nord après les travaux. Pourquoi	Déviation nord de Beaucé plutôt que déviation sud.	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					dépenser tant d'argent et sacrifier autant de terres agricoles				
secteur 1	La Selle-en-Luitré	Mme TONDOUX Hélène	Habitant	Registre	Fuseaux sud long et sud courts absurde, au vu du coût et des impacts (terres agricoles ce 1ère qualité, biodiversité, zones humides). Fuseau nord moins cher, moins d'emprise sur terres agricoles et permettrait de désenclaver de dynamiser le nord de Fougères et de Beaucé et de désenclaver les communes du nord. Pourquoi le sud alors qu'il sera difficile d'aller au nord après les travaux. Pourquoi dépenser tant d'argent et sacrifier autant de terres agricoles	Pour la Déviation nord de Beaucé et contre les déviations sud.	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	Familles INO TALIGOT BERTRAND GUERILLON	Habitant	Registre	Fuseau sud court : plus long, plus cher, plus gourmand en terres agricoles, empiète sur le Couesnon, sur des plantations récentes (en zone humide et agricole), impacte la voie verte en projet sur l'ancienne voie ferrée. Arrivée sur l'axe Fougères-Vitré où beaucoup de poids lourds et des problèmes de trafic à certaines heures. Sud de Fougères bien desservie donc pourquoi pas le fuseau nord. Une jonction future pourrait se faire avec la rocade nord en projet et desservir la piscine et l'hôpital. L'économie faite avec le fuseau nord permettrait d'aménager les abords de la RN12 dont les carrefours de Fleurigné.	fuseau nord de Beaucé plus avantageux que fuseau sud court, très impactant	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M et Mme TALIGOT Yvon et Joelle	Habitant	Registre	Le projet porte sur l'amélioration de la route Alençon-Fougères-Dol donc il serait logique de dévier Beaucé par le nord : tracé le moins cher, ayant l'emprise agricole la moins pénalisante. Elle serait étudiée avec la rocade nord de Fougères, afin de désenclaver le nord et l'est de Fougères. il n'est pas prévu une augmentation du trafic donc une simple amélioration de la RN12 suffirait en aménageant les carrefours dangereux et quelques tronçons à 4 voies dans les montées.	Logique de dévier Beaucé par le Nord, pour compléter le projet de rocade nord. Pour la RN12, améliorer l'existant (carrefour et créneau dans les montées)	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur les scénarios
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. CHOPIN Denis	Habitant	Registre	Déviation de Beaucé nécessaire et indiscutable. Mais à étudier en l'associant à la rocade nord de Fougères, pour désenclaver le canton de Louvigné. Possibilité pas étudiée sérieusement Les tracés sud détruisent beaucoup de terres agricoles et avec un coût très important.	étudier la déviation nord de Beaucé en lien avec une rocade nord de Fougères	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M et Mme FOEF	Habitant	Registre	pour le projet nord	Pour la déviation nord de Beaucé	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M MALLE Daniel	Habitant	Registre	le scénario 2 à Beaucé améliorerait bien le trafic, en conservant les commerces dans le bourg et favoriserait l'implantation de la zone commerciale, mais en limitant la vitesse avec un radar. On pourrait aussi dévier le bourg pour les camions par le nord (plus économique et moins de gaspillage de terres agricoles) fuseau sud court consommera 20-25 ha des terres agricoles et démentelera des exploitations, détruira des zones humides, les nuisances sonores seront déplacées à proximité des habitations. la RD798 sera saturée. pour le fuseau sud long, mêmes problèmes. A Fleurigné, il y a déjà eu une déviation. le fuseau nord aurait du être étudié plus sérieusement afin de desservir les communes enclavées.	Pour le scénario 2 et Beaucé voire une déviation nord, pour les poids lourds. Fuseau sud court et sud longs trop impactants	Pour déviation nord de Beaucé	Scénarios à Beaucé	Avis sur les scénarios

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 1	La Selle-en-Luitré	MM TONDOUX Philippe et Stéphane	Propriétaire	Registre	Pour un aménagement de la RN12 en terme de sécurité et de baisse des nuisances mais sur le tracé actuel. La déviation de Beaucé utiliserait trop de terres agricoles et nuiraient aux zones humides. On parle d'écotaxes pour inciter à d'autres modes de transports mais on reste ici sur le modèle routier	Pour les scénarios 1 et 2 de la RN12 à Beaucé		Scénarios à Beaucé	Avis sur les scénarios
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. LEDELIU Mlle LETAILLEUR	Habitant	Registre	Pas favorables à la déviation sud de Beaucé : tracé le plus couteux, déséquilibre économique entre le nord et le sud de Fougères, impacts sur l'agriculture, les zones humides, les sols, la faune et la flore. Donc soit tracé nord soit tracé sud très court du château de Beaucé à l'Aumallerie et une vraie rocade autour de Fougères. si besoin, nous créons une association de riverains.	pas favorable à la déviation de Beaucé par fuseaux sud court ou sud long. Plutôt fuseau sud très court ou fuseau nord (avec rocade de Fougères)	Contre déviation sud de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. TRAVERS Jean Michel	Habitant	Registre	Pour la déviation de Beaucé, il faut privilégier le fuseau nord : cout des travaux et cout d'entretien moins élevé, impact direct et indirect sur le foncier agricole et sur l'activité agricole moins important (richesse pour Fougères, balance commerciale positive), limitation des impacts sur les zones humides, déviation de tout le trafic poids lourds et nécessité pour Fougères de terminer le contournement nord, meilleure liaison avec les communes au nord de Fougères.les fuseaux sud débouchent sur la RD798 déjà encombrée. Puis il y a risque de devoir prolonger ce fuseau (double rocade sud). Déplacement des nuisances du bourg de Beaucé vers des habitants ayant choisi de vivre en campagne.Difficile de comprendre la mise ne place d'une taxe pour limiter les poids lourds et construire des voies de circulation toujours plus large. Il faut privilégier l'aménagement des routes existantes. Dans les aménagements, penser à la circulation des véhicules agricoles.	Privilégier la déviation nord de Beaucé, au vu des impacts très importants d'une déviation sud. Privilégier les aménagements sur place.	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	Mme BESNARD Annie	Habitant	Registre	Très inquiète si le tracé sud est retenu car proche du village Les Vaux : destruction de zones humides, nuisances sonores, impact visuel du fait de la surélévation. Pourquoi un tracé si cher et si destructeur de terres agricoles? Pourquoi pas un tracé nord, qui permettrait de désenclaver dans le futur le nord de Fougères? Donc soit un fuseau sud très court soit un fuseau nord. Si choix du trac sud, demande à la municipalité d'obliger élus et technicien pour que tout soit fait pour diminuer bruit. Sinon, nous créons une association de riverains	Défavorable à une déviation sud courte ou sud longue de Beaucé. Plutôt une déviation sud très court ou nord. Si déviation sud, tout faire pour diminuer le bruit	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M CARRE Loic	Habitant	Registre	Dévier la RN12 pour qui et pourquoi? A l'heure du déficit budgétaire? Impacts importants des fuseaux sud sur les zones humides, sur l'agriculture, sur la nature.	Intérêt de dévier la RN12 à l'heure des économies, de la préservation de l'environnement, de la préservation des terres agricoles		Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M et Mme BERTEL	Habitant	Registre	Qui nourrira le monde demain s'il n'y a plus d'agriculteurs . Pourquoi ne pas étudier le réaménagement des réseaux existants. Conscient que l'enjeu économique est plus important que le secteur agricole local. Concentrez-vous sur les vies de vos concitoyens et non à des conflits d'intérêt.	Prendre en compte l'intérêt des locaux.		Aménagement global RN12	Opportunité d'aménager la RN12
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. TRAVERS Jean	Habitant	Registre	Fougères Communauté a choisi la déviation sud-court pour Beaucé. Elle a l'inconvénient de couper plusieurs exploitations (des jeunes), passera près de nos habitations (nuisances visuelles, sonores, moins-value), débouche du RD748 où pas mal de circulation. Fuseau nord couterait moins cher, déboucherait sur les ZA de Fougères, permettrait le développement des communes au nord de Fougères.	Plutôt dévier Beaucé par le nord que par le sud.	Pour déviation nord de Beaucé	Déviation de Beaucé	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 1	La Selle-en-Luitré	Mme TRAVERS Danièle	Habitant	Registre	Opposée aux tracés sud de Beaucé car la route passerait devant mon habitation, emprunterait une route non adaptée, au ras de mon habitation. Emprise agricole très importante concernant de jeunes agriculteurs. Arrivée sur la route Vitré-Fougères, déjà très encombrée. Fuseau nord moins long, moins cher et profitable au développement du nord de Fougères.	Opposée à une déviation sud de Beaucé. Fuseau nord serait préférable.	Contre déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M et Mme MOREL Gérard	Agriculteur	Registre	fortement opposés aux tracés sud : trop de terres à bon potentiel mis à disposition (surface minimisée dans l'étude), ne tient pas compte du dynamisme agricole des communes de La Selle-en-Luitré, Javené et le sud de Beaucé). D'autres pistes peuvent être étudiées comme le fuseau nord.	Opposée à une déviation sud de Beaucé. Plutôt étudier le nord	Contre déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. MOREL Florent	Habitant	Registre	totallement opposé au projet de déviation de Beaucé, à cause des conséquences catastrophiques pour les agriculteurs. Aucune utilité. Des aménagements de la RN12 seraient bien suffisants. L'hypothèse d'un tracé sud long partant de l'Angevinière est une aberration. Ce n'est pas parce que quelques habitants le veulent qu'il faut généraliser.	Opposé à une déviation de Beaucé. Des aménagements sur place seraient suffisants	Contre déviation de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. et Mme MAUPELÉ	Habitant	Registre	Choisir le tracé nord serait plus économe en terres agricoles, moins coûteux, permettrait de désenclaver les communes au nord de Fougères, au poids lourds de contourner Beaucé. Les zones humides seraient épargnées.	Choisir le fuseau nord pour dévier Beaucé	Pour déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. MOREL Nicolas	Habitant	Registre	contre le projet de déviation de Beaucé et Fleurigné qui est inutile. Des aménagements de l'existant sont possibles. Regrettable que la volonté de quelques personnes ait un impact aussi lourd sur l'agriculture locale	Opposé à une déviation de Beaucé. Des aménagements sur place seraient suffisants	Contre déviation de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. JEHAN Pascal	Habitant	Registre	Habitation à La Buffetière, au droit de la RD22. Subissent déjà les nuisances de la RD22 (au sud) et potentiellement impactés par les fuseaux sud (au nord). Faudra-t-il investir pour des protections phoniques? Risque d'impact sur la qualité de l'air et la qualité de vie. Conscients de la nécessité de dévier Beaucé (enfants scolarisés à Beaucé et usagers des routes du sud de Fougères). Contournement par l'est de Fougères ne serait-il pas plus judicieux? Opposés à la déviation de la RN12 par le sud.	Opposés à la déviation Beaucé par le sud. Un contournement nord et est de Fougères plus judicieux	Contre déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	Mme BOUVIER Laurence	Agriculteur	Registre	Ne souhaite pas une déviation de Beaucé par le sud : impact sur les terres de l'exploitation, détérioration circuits et des accès aux parcelles, impacts sonores et visuelles sur l'habitation (Les Rougeries) tracés trop coûteux.	Opposé à une déviation de Beaucé par le sud.	Contre déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	Anonyme	Habitant	Registre	la déviation de Beaucé par le sud est-elle bien pensée : coût financier, abolissement d'exploitations agricoles, disparitions des terres agricoles sous le bitume. Un tracé nord serait moins coûteux en argent et en bonnes terres et désenclaverait l'autre côté de Fougères. Fougères ville morte où l'on détruit le petit commerce au profit des grandes surfaces.	Contre la déviation de Beaucé par le sud. La déviation nord serait plus avantageuse.	Contre déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	Syndicat Agricole de la Selle-en-Luitré	Agriculteur	Registre	Agriculture, 1er acteur économique de la région, à protéger. Secteur à fort potentiel économique qu'il est inadmissible de gâcher. Emprise foncière sous-estimée, sans parler des terrains enclavés entre les infrastructures et condamnées à terme. massacre paysager du secteur, nécessitant un immense aménagement foncier. Problématique des circulations agricoles. Qu'en est-il de la loi écotaxe censée réduire le trafic routier?	Contre la déviation sud de Beaucé	Contre déviation sud de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. DESHAYES Jean-Pierre Maire	Elu	Registre	Pertinence du contournement de Beaucé : demandé par la population? Au niveau économique et commercial, le contournement nord apporte moins de risque d'érosion, Au niveau du trafic sur la rocade sud a-t-on bien mesuré l'impact sur les rocades sud? Un contournement nord avec contournement nord de Fougères aurait un effet bénéfique sur le trafic routier. Les responsables de l'aménagement du territoire se penchent un peu plus sur le développement nord de la ville. Zone périphérique de Fougères : Risque d'isolement encore plus marqué des territoires nord-est de Fougères, en drainant le nord Mayenne vers le sud de Fougère. Impact des tracés les plus long sur l'environnement et l'agriculture. Pourquoi ne pas étudier des tracés plus courts réutilisant des voies existantes? Impact paysager des fuseaux sud? En période de restrictions budgétaire, choisir le tracé le moins onéreux. Donc plutôt contournement nord de Beaucé. Opposé au fuseau sud court	Opposé au fuseau sud court de Beaucé et favorable au fuseau nord	Pour déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	La Selle-en-Luitré	M. COSSE	Habitant	Registre	A quoi bon gaspiller l'argent dans les tracés sud court et sud long alors que le tracé nord coûterait moins cher. De plus, risque de tuer le petit commerce et destruction d'exploitations agricoles et consommation de fonciers.	Contre les fuseaux sud et pour le fuseau nord	Pour déviation nord de Beaucé	Déviations de Beaucé	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. ALO Roger	Riverain	Registre + réunion	riverain de la RN12 depuis 1981, nous subissons l'évolution du trafic et des nuisances sonores. Dangerosité de l'accès à l'habitation à La Maladrerie - ouest Fleurigné (tourner à gauche en venant de Fougères, ou continuer au rond-point de Fleurigné, sortie vers Fougères). Trafic dense de poids lourds la semaine et le WE, voitures, caravanes, camping-cars voire motos. Qualité de vie totalement insécurisante au quotidien. Souhait que la déviation de la RN12 soit faite en amont, en partie haute avant d'arriver à Fleurigné. Essayer de concilier la protection des habitants et les terrains agricoles. Arrêtez de parler d'environnement, parlez de sécurité. Suite aux réunions d'Ernée et en mairie de Fleurigné, nous sommes absolument pour le tracé long partant de l'Angevinière tout en respectant les habitants.	RN12 au droit de Fleurigné posant des problèmes de sécurité pour les accès riverains. Demande la déviation de la RN12 au droit de Fleurigné mais avec le tracé long partant de l'Angevinière.	Pour déviation de Fleurigné avec fuseau alternatif	Scénarios à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. et Mme DAGUET Bernard	Riverain	Registre	riverain de la RN12 depuis 1981, nous subissons l'évolution du trafic et des nuisances sonores. Dangerosité de l'accès à l'habitation à La Maladrerie - ouest Fleurigné (tourner à gauche en venant de Fougères, ou continuer au rond-point de Fleurigné, sortie vers Fougères). Trafic dense de poids lourds la semaine et le WE, voitures, caravanes, camping-cars voire motos. Qualité de vie totalement insécurisante au quotidien. Souhait que la déviation de la RN12 soit faite en amont, en partie haute avant d'arriver à Fleurigné. Essayer de concilier la protection des habitants et les terrains agricoles. Arrêtez de parler d'environnement, parlez de sécurité.	RN12 au droit de Fleurigné posant des problèmes de sécurité pour les accès riverains. Demande la déviation de la RN12 au droit de Fleurigné.	Pour déviation de Fleurigné	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. BOISSEL Francis	Elu	Registre	Tronçon entre Choisel et la Maladrerie (limite commune) comporte 5 carrefours très dangereux avec plus de 500 véh les empruntant. Impossibilité d'aménager cette section à 2x2 voies à terme. Plus judicieux de réaliser d'emblée le tracé sud-long pour dévier ce secteur, car le trafic ne cessera d'augmenter.	Sécuriser le secteur sud de Fleurigné en déviant d'emblée avec le fuseau sud long	Pour déviation de Fleurigné	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. ROCHER Rémi	Elu	Registre	la RN12 dans la traversée de Fleurigné représente une zone accidentogène : 4 traversées dangereuses (carrefour Choisel, rue de Paris, rue de Bellevue, de la Perrière). Entre le rond-point de l'Aumallerie et la Cimettes, 10 accidents mortels. Nous réclamons le fuseau sud long mais avec une déviation de la Perrière.	Le secteur de Fleurigné est accidentogène et le restera avec l'augmentation du trafic lié à la mise à 2x2 de RD31 et la déviation d'Ernée.	Pour déviation de Fleurigné avec fuseau alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					Si 2x2 voies entre Laval et Ernée, déviation d'Ernée, il y aura augmentation du trafic, donc du risque d'accident et des nuisances. Autant réaliser une déviation pour résoudre ces problèmes et ne pas recommencer lors du passage à 4 voies.	Donc prévoir d'emblée le fuseau sud long avec déviation de Fleurigné mais plus au sud			
secteur 1	Fleurigné	M. et Mme LARCHER	Habitant	Registre	Déviation de la RN12 nous interpelle. Modifications qui vont favoriser un trafic de plus en plus dense. Secteur de la Perrière très dangereux (accès, déplacement des enfants prenant le car). Sommes concernés par les fuseaux sud court ou sud long mais défavorables aux deux.	reconnaissent la dangerosité du secteur de la Perrière mais sont défavorables à une déviation de la RN12	Contre déviation de Fleurigné	Déviation à Fleurigné	Avis sur les scénarios
secteur 1	Fleurigné	M. et Mme LAINE	Habitant	Registre	Municipalité a voté pour le fuseau sud long avec réserve. Fuseau qui passe au Moulin de Février et impactent plusieurs maisons. Nous refusons ce fuseau, ne pas provoquer de drames humains. Nous soutenons le nouveau tracé proposé collectivement	Contre le fuseau sud long pour la déviation de Beaucé. Pour le nouveau tracé proposé collectivement	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviation à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. LAINE	Habitant	Registre	Adhérent LPO, SEPNB et GON Transmets liste d'oiseaux fréquentant les villages au sud de Fleurigné et d'autres espèces animales fréquentant le site. Si la route devait passer à qqes m de ma maison, ce serait l'échec de ma vie.			Déviation à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	Mme BUFFET Régine	Habitant	Registre	Habitant le hameau de la Perrière et directement concerné par le fuseau sud long : tracé qui toucherait 4 habitations, notamment si mise à 2x2 voies. Groupe d'habitations pris en étau, avec des nuisances des deux côtés, impacts sur notre habitation. Si l'objectif final est la 2x2 voies entre Alençon Fougères et Dol, ce tracé n'est pas le plus approprié : il faut un tracé allongé jusqu' à l'Angenvinière. en tant que citoyens et contribuables, interrogation sur le bien-fondé de cette route, réalisée en tronçons successifs.	Contre le fuseau sud long pour la déviation de Beaucé. Tracé sud long prolongé répondrait mieux à l'objectif de Alençon Fougères Dol à 2x2 voies	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviation à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1		Mme BUFFET Eloise	Habitant	Registre	Habitant le hameau de la Perrière et directement concerné par le fuseau sud long : tracé qui toucherait 4 habitations, notamment si mise à 2x2 voies. Groupe d'habitations pris en étau, avec des nuisances des deux côtés, impacts sur notre habitation. Si l'objectif final est la 2x2 voies entre Alençon Fougères et Dol, ce tracé n'est pas le plus approprié : il faut un tracé allongé jusqu' à l'Angenvinière. en tant que citoyens et contribuables, interrogation sur le bien-fondé de cette route, réalisée en tronçons successifs.	Contre le fuseau sud long pour la déviation de Beaucé. Tracé sud long prolongé répondrait mieux à l'objectif de Laneçon Fougères Dol à 2x2 voies	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviation à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. BUFFET Alexandre	Habitant	Registre	Habitant le hameau de la Perrière et directement concerné par le fuseau sud long : tracé qui toucherait 4 habitations, notamment si mise à 2x2 voies. Groupe d'habitations pris en étau, avec des nuisances des deux côtés, impacts sur notre habitation. Si l'objectif final est la 2x2 voies entre Alençon Fougères et Dol, ce tracé n'est pas le plus approprié : il faut un tracé allongé jusqu' à l'Angenvinière. en tant que citoyens et contribuables, interrogation sur le bien-fondé de cette route, réalisée en tronçons successifs.	Contre le fuseau sud long pour la déviation de Beaucé. Tracé sud long prolongé répondrait mieux à l'objectif de Alençon Fougères Dol à 2x2 voies	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviation à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. BRINDEJONC Hervé	Habitant	Registre	Manque de communication sur cette concertation car pas d'information individuelle des habitants concernés. Beaucoup n'ont pas pu assister à la réunion du 27 nov. Donc réunion publique organisée par le Maire le 14 déc. Plan de présentation du fuseau nord long nous inquiète car proche de notre maison (La Perrière) et de celle de nos voisins (pas sur les plans). Projet qui risque d'impacter le cadre de vie d'une quarantaine d'habitants. Hameau qui sera pris en étau entre les 2 routes, dont la RN actuelle où le trafic risque de rester élevé. Impacts très importants de la fute 2x2 voies : bruit,	Contre le fuseau sud long proposé car il est trop impactant pour les habitants du hameau de la Perrière et du sud de la RN12. Proposition d'un tracé alternatif se prologeant vers l'Angevine à l'est	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviation à Fleurigné	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					pollution, perte de biodiversité, dévaluation des maisons, etc. Nous ne voulons pas de ce projet et nous proposons un tracé alternatif : tracé partant de l'Angevinière pour rejoindre le fuseau sud court à La Motte. avantages du fuseau proposé : 2 points accidentogènes évités, desserte agricole par l'actuelle RN12, possibilité de procéder à des réserves foncières (25 ha recensés), possibilité d'une mise à 2x2 voies vers Ernée, topographie moins accentuée, moins de maisons impactées.				
secteur 1	Fleurigné	Mme BRINDEJONC Jocelyne	Habitant	Registre	Manque de communication sur cette concertation car pas d'information individuelle des habitants concernés. Beaucoup n'ont pas pu assister à la réunion du 27 nov. Donc réunion publique organisée par le Maire le 14 déc. Plan de présentation du fuseau nord long nous inquiète car proche de notre maison (La Perrière) et de celle de nos voisins (pas sur les plans). Projet qui risque d'impacter le cadre de vie d'une quarantaine d'habitants. Hameau qui sera pris en étau entre les 2 routes, dont la RN actuelle où le trafic risque de rester élevé. Impacts très importants de la fute 2x2 voies : bruit, pollution, perte de biodiversité, dévaluation des maisons, etc. Nous ne voulons pas de ce projet et nous proposons un tracé alternatif : tracé partant de l'Angevinière pour rejoindre le fuseau sud court à La Motte. avantages du fuseau proposé : 2 points accidentogènes évités, desserte agricole par l'actuelle RN12, possibilité de procéder à des réserves foncières (25 ha recensés), possibilité d'une mise à 2x2 voies vers Ernée, topographie moins accentuée, moins de maisons impactées.	Contre le fuseau sud long proposé car il est trop impactant pour les habitants du hameau de la Perrière et du sud de la RN12. Proposition d'un tracé alternatif se prologant vers l'Angevinière à l'est	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M et Mme BECAN	Riverain	Registre	Riverain de la RN12, nous avons eu à 2 reprises une voiture retournée dans notre propriété (vitesse, endormissement). La limitation de vitesse n'est pas respectée notamment par le 2 deux roues. Judicieux et préférable de réfléchir à la déviation de Beaucé par le fuseau sud long, ce qui limiterait aussi les nuisances dues à la circulation de plus en plus dense à proximité de Fleurigné.	Pour une déviation de Beaucé avec fuseau sud long	Pour déviation sud-longue de Beaucé	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	Mme LANGLAIS Sylvie	Habitant	Registre + réunion	Habitant au Moulin Février, informée par une habitante de Beaucé sur la réunion publique et les fuseaux (informée elle-même par une communication du Maire). Information à la réunion publique très succincte donc consultation du dossier et demande d'explications aux élus : les élus auraient du consulter la population avant d'émettre leur avis en mai. En regardant le dossier de consultation, constat que la route passerait derrière chez moi. Nous refusons cette route pour tous les impacts, dont l'impact sur la valeur de la maison, sur une fontaine exploitée pour AEP. Si le projet devait être abandonné; il faudra le communiquer.	Contre le fuseau sud long de déviation de Beaucé Informez les populations si le projet est abandonné.	Contre déviation sud-longue Beaucé	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. LANGLAIS Pascal	Habitant	Registre	Habitant au Moulin février et concerné par le fuseau sud long. A appris cela en assistant à la réunion d'Ernée et rencontrant les élus mais déplore le manque de communication. Tracé passant à 80 m entre deux maisons (dont une pas sur les plans). Contre le passage de la route derrière chez nous (bruit, pollution air et source AEP du village). Proposition alternative collective, en pensant à la 2x2 entre Mayenne Fougères et DOI. Mécontentement sur la façon de gérer le dossier.	Contre le fuseau sud long de déviation de Beaucé Proposition alternative collective compatible avec la mise à la 2x2 Mayenne - Fougères -Dol	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. LANGLAIS Gilles	Habitant	Registre	J'aime la tranquillité de mon village Le Moulin Février, aller à la pêche, faire du vélo sans danger, voir passer des chevreuils, ramasser des champignons. Le passage d'une route bouleverserait cette nature	Impact du fuseau sud long de Beaucé sur la nature et la tranquillité du Moulin Février		Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 1	Fleurigné	M. LANGLAIS Emmanuelle	Habitant	Registre	Voir passer une route gigantesque derrière ma maison, dans un village préservé et réputé pour son calme et sa beauté, n'est pas envisageable. Peut-être est-il possible d'envisager le projet à un autre endroit.	Impact du fuseau sud long de Beaucé sur le Moulin Février Il y a peut-être une autre possibilité		Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. BERTEL Louis	Agriculteur	Registre	Touché de plein fouet par le fuseau sud long de déviation de Beaucé (La Jeussais) : inacceptable de faire passer une 2x2 voies dans un hameau de jeunes propriétaires, à moins de 50 m de maisons, impacts sur bruit, air, eau, biodiversité, pourquoi refaire une nouvelle déviation de Fleurigné : 3 routes en moins de 500m. emprises sur les terres agricoles considérables, essayez de trouver un tracé sur des terres incultes	Contre le fuseau de déviation sud long de Beaucé, en raison de ses impacts	Contre déviation sud-longue de Beaucé	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. BERTEL Odile	Habitant	Registre	Sécuriser notre bourg et nos campagnes est la priorité de tous. Comment peut-on imaginer la déviation de la RN12 dans le Moulin Février : désagréments visuels, bruit, pollutions, sous-estimation de leurs biens. Prie les représentants de la commune de tout faire pour contrer ce projet	Contre le fuseau de déviation sud long de Beaucé, en raison de ses impacts	Contre déviation sud-longue de Beaucé	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	Mme LELOUTRE Marie-Annick	Agriculteur	Registre	Exploitante au Plessis. Le fuseau sud long couperait notre exploitation en 3 (GAEC), et impacterait les bâtiments d'élevage : impacts liés à l'augmentation du trafic, à la viabilité de l'exploitation. Il serait préférable que le projet débute à l'Angevinière, la RN12 servant alors de desserte riveraine et sans touche la Perrière	Contre le fuseau sud long de déviation de Beaucé qui impacterait l'exploitation. Pour un tracé partant de l'Angevinière.	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. DELOUTRE Denis	Agriculteur	Registre	Exploitant au Plessis, en GAEC, devant emprunter quotidiennement la RN12. Avons fait la mise aux normes de l'exploitation reprise en 2002. les tracés démarrant au Plessis ou à La Cimette anéantirait notre exploitation. Un tracé partant de l'Angevinière serait préférable, avec l'actuelle RN12 pour la desserte locale.	Contre le fuseau sud long de déviation de Beaucé qui impacterait l'exploitation. Pour un tracé partant de l'Angevinière.	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	Habitants lotissement la Courte aux Loups	Habitant	Registre	Lotissement situé au nord immédiat de la RN12. la RN12 connaît une fréquentation de plus en plus importante : difficulté de traversées, accidents mortels, pollution et nuisances. Besoin d'une déviation, selon le tracé sud long.	Pour la déviation sud longue de Beaucé permettant la déviation de Fleurigné	Pour déviation de Fleurigné	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. SEMERIL Franck	Habitant	Registre	Habitant au lieu-dit La Perrière et conteste le tracé du fuseau sud long. Fuseau devant être réétudié car le tracé serait trop près des habitations (30-40 m alors qu'il est interdit de construire à moins de 75 voire 100 m d'une route à grande circulation. Ne voulons pas qu'une route vienne dégrader notre cadre de vie, dévaloriser notre bien. Améliorer le cadre de vie des agglomérations ne doit pas dégrader celui d'autres habitants.	Contre le fuseau sud long de déviation de Beaucé trop proche des habitations	Contre déviation sud-longue de Beaucé	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	Mme GERARD Stéphanie	Habitant	Registre	Le fuseau sud long passerait entre notre maison (pas sur le plan) et celle de notre voisin, distantes de 80 m. Fuseaux très vagues mais estimation précise du nombre d'habitations impactées : lesquelles? Sachant que le plan n'est pas à jour. Le fuseau passe trop près de plusieurs habitations. Comment peut-on envisager une route dans un village de campagne : dégradation du cadre de vie. Pas d'information express de ce dossier, information par hasard à la fin du délai. Certains certainement pas informés. Soutient l'idée d'un tracé alternatif collectif permettant de s'éloigner des habitations.	Contre le fuseau sud long de déviation de Beaucé trop proche des habitations Pour un tracé alternatif	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M et Mme TEXIER Benjamin et Stéphanie	Habitant	Registre	Propriétaire au Moulin Février. Informé par la réunion publique du 14 décembre par M. LE Maire. Inquiétude sur la finalité du projet, implication du Maire pour proposer d'autres solutions. Très inquiet sur les nuisances d'une déviation (pollutions sonore, visuel, de l'air, dépréciation des biens immobiliers), d'autant que fille de 5 ans autiste et fils	Contre le fuseau sud long de déviation de Beaucé trop proche des habitations Pour le tracé alternatif proposé par le Maire.	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					asmathique, avec des troubles liés au stress dues aux nuisances sonores.		alternatif		
secteur 1	Fleurigné	Mme BUFFET Jean-Yves	Habitant	Registre	Habitant le hameau de la Perrière et directement concerné par le fuseau sud long : tracé qui toucherait 4 habitations, notamment si mise à 2x2 voies. Groupe d'habitations pris en étau, avec des nuisances des deux côtés, impacts sur notre habitation. Si l'objectif final est la 2x2 voies entre Alençon Fougères et Dol, ce tracé n'est pas le plus approprié : il faut un tracé allongé jusqu' à l'Angenvinière. en tant que citoyens et contribuables, interrogation sur le bien-fondé de cette route, réalisée en tronçons successifs.	Contre le fuseau sud long pour la déviation de Beaucé. Tracé sud long prolongé répondrait mieux à l'objectif de Alençon Fougères Dol à 2x2 voies	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	Remarques collectives des habitants des hameaux du Chemin de la Perrière, du Moulin Février, des Grandes Champs et de la Jeussais	Habitant	Registre	Tous concernés par le fuseau sud long, avec un ouvrage d'art et refusons ce tracé : impacts sur la valeur des habitations, leur vente, impacts sonores et visuels, impacts sur la santé. Proposition d'un tracé alternatif qui limiterait les problèmes et nuisances, discuté avec le maire et les conseillers : de l'Angenvinière au lieu-dit la Motte en tracé direct. avantages du fuseau proposé : 2 points accidentogènes évités, desserte agricole par l'actuelle RN12, possibilité de procéder à des réserves foncières (25 ha recensés), possibilité d'une mise à 2x2 voies vers Ernée, topographie moins accentuée, moins de maisons impactées.	Contre le fuseau sud long de déviation de Beaucé. Proposition d'un tracé alternatif collectif allant de l'Angenvinière à la Motte	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. JAMELOT Pierre	Habitant	Registre	Mairie suggère que déviation de Fleurigné via le sud de Beaucé et arrivant au lieu-dit le Plessis. Ceci est un minimum étant donné le nombre de carrefours présents ayant un manque de visibilité. L'objectif étant la mise à 2x2 voies, il est impossible d'envisager l'élargissement à Bellevue et au Plessis. Donc faire partir la déviation de l'Angenvinière et la décaler au sud, épargnant les meilleures terres agricoles avec un relief moins accidenté	Pour la déviation de Fleurigné mais en décalant le tracé au sud et au droit de l'Angenvinière.	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. MOREAU Mickael	Habitant	Registre	Des RD et RN devraient être aménagées avant la RN12, très dangereuses et avec beaucoup de nuisances. Emet des doutes sur les conclusions de l'étude : habitation pas reportée, plans peu lisibles et de mauvaise qualité, pas d'infos sur les ouvrages d'art, devis sur les coûts imprécis.	Remise en cause de l'étude		Aménagement global RN12	Avis sur étude globale
secteur 1	Fleurigné	GARNIER Hugo		Registre	Ne veux pas d'une route avec des voitures comme à Paris à proximité de la maison de ses grands-parents (Chemin de la Perrière) où il aime bien les joies de la campagne.	Contre le tracé sud long pour la déviation de Beaucé	Contre déviation sud-longue de Beaucé	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. MOREAU René	Habitant	Registre	Vis à la Perrière depuis 1993. En raison de problèmes de santé, loisirs réduits au potager et à la pelouse. Hors de question d'accepter une route, future voie express, à quelques mètres de ma maison.	Contre le tracé sud long pour la déviation de Beaucé	Contre déviation sud-longue de Beaucé	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	Mme MOREAU Marie-Jeanne	Habitant	Registre	le tracé sud long proposé n'est pas en phase avec la RN12 venant d'Ernée : courbe au Plessis, empruntant des vallons et trop proche des habitations de Fleurigné. Il est inadmissible qu'il passe au cœur d'un hameau de maisons : impacts sur la santé, la qualité de vie, la valeur des biens. En empruntant un tracé plus approprié, la déviation apporterait à Beaucé et Fleurigné plus de sécurité.	Contre le tracé sud long pour la déviation de Beaucé Trouver un tracé plus approprié	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. MOREAU Sébastien		Registre	Inquiet pour sa famille résident au chemin de la Perrière à Fleurigné, en raison des nuisances sonores et pollution induits par le fuseau sud long ainsi que l'augmentation du niveau du Couesnon. Nuisances pour les habitants du bourg, du fait du rond-point de jonction à la déviation.	Contre le tracé sud long de déviation de Beaucé. Propose un tracé plus au sud, de la Cimette à l'Aumallerie	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					Propose un tracé plus au sud, à travers la campagne de la Selle-en-Luitré, de la Cimette à l'Aumallerie				
secteur 1	Fleurigné	Mme MOREAU		Registre	fuseau sud long passerait à proximité de chez mes beaux-parents (La Perrière) : flot incessant de véhicules provoquant nuisances sonores et pollution de l'air, avec risque pour la santé. Demande la modification du tracé en le décalant sur des terrains non bâtis.	Contre le tracé sud long de déviation de Beaucé. Demande un tracé hors des zones bâties	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	Mme MOREAU Isabelle		Registre	Aucun des tracés proposés n'est convenable. Tracé sud court proposé par la CC de Fougères ne serait que provisoire et le sud long serait inévitable, pour sécuriser les carrefours de Fleurigné. Pourquoi des plans flous et des couts et un nombre d'ouvrage précise : le BE sait où passera le tracé. la route se situerait à 50 m des maisons les plus proches. Pourquoi balafrer un village plutôt que se déporter de quelques 100aines de mètres à travers champs. Non au projet soumis et oui à une révision pour une déviation plus lointaine.	Contre le tracé sud long de déviation de Beaucé. Demande l'éloignement du tracé	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. GARNIER Philippe		Registre	Projet de déviation de Beaucé passerait dans le champ en face de chez mes beaux-parents (La Perrière) : invraisemblable au vu de la pollution et du bruit générés. On ne peut pas laisser détruire ce secteur.	Préserver le secteur de la Perrière		Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	Mme POMMEREUL Adjointe Fleurigné	Elu	Registre	Réaménagement de la RN12 suscite beaucoup de réactions sur la commune. Conseil Municipal a retenu en majorité le fuseau sud long mais avec des réserves, notamment en privilégiant la nouvelle voie à partir de l'Angenvinière. Tracé actuel pas concevable car très impactant pour le secteur Moulin Février, La Perrière, La Jeussiais, le Grand Champ. Aberrant de voir un tracé traverser un village. Protéger les sièges d'exploitations et compenser la prise de terres agricoles. demande de réanalyser le projet.	Fuseau sud court adopté par la commune avec réserve. Au vu des impacts sur les villages au sud, réanalyser le projet		Déviations à Fleurigné	Avis sur une déviation
secteur 1	Fleurigné	M. GUERIN Philippe	Habitant	Registre	Beaucé bien aménagée dans les différents scénarios, ce qui n'est pas le cas à Fleurigné, où nombreux carrefours avec accidents mortels. Dans le scénario 2, seul un carrefour aménagé. Dans le scénario 3, le fuseau sud long serait très bien mais devrait être amélioré, car trop proche des maisons : s'éloigner des maisons sans toucher aux zones humides, partir de l'Angenvinière pour dévier La Cimette (mais impacts agricoles). Si aucun fuseau choisi, il faut améliorer les carrefours.	Aménager tous les carrefours de Fleurigné ou dévier par le fuseau sud long mais en améliorant le fuseau (départ de l'Angenvinière et s'éloigner des maisons).	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Scénarios à Fleurigné	Avis sur les scénarios
secteur 1	Fleurigné	M. MOREL Jean Louis Maire	Elu	Registre	Multitudes de réponses at autant d'interrogation dans le registre de Fleurigné : quel fuseau choisir pour dévier Beaucé : une majorité se prononce pour le fuseau sud long mais avec des réserves sur le tracé. La proposition qui semble satisfaire le plus grand nombre, et validée par le Conseil Municipal, serait de reprendre le tracé : partir de l'Angenvinière, et passer plus au sud pour éviter les habitations du Moulin Février et les zones humides : permet de limiter le nombre d'ouvrages d'art et de préserver le paysage. De plus, dans un avenir proche, des exploitants vont partir à la retraite et 40 à 50 ha seraient alors disponibles. Si le choix se porte sur le tracé court pour des raisons budgétaires, le tracé long s'imposera quand même à terme. Anticiper ce tracé et les aménagements fonciers en bonne intelligence et dans le respect de tous	Pour la déviation sud long de Beaucé incluant la déviation de Fleurigné avec des adaptations. Si fuseau sud court, anticiper quand même un prolongement vers Fleurigné	Contre déviation sud-longue de Beaucé mais pour tracé alternatif	Déviations à Fleurigné	Avis sur les scénarios
secteur 3	Javron-les-Chapelles	M. DE BEAUREGARD	Riverain	Registre	en tant que riverain de la RN12, choisit le scénario 3 : nuisances sonores, pollution de l'air par les poids lourds, sécurité des piétons	choix du scénarios 3 à Javron-les-Chapelles		Scénario à Javron-les-Chapelles	Avis sur les scénarios

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 3	Javron-les-Chapelles	M. et Mme BESNIER	Agriculteur	Registre	Si le scénario 3 est retenu, outil de travail remis en cause. Si fuseau sud, impact sur les terres agricoles, les bâtiments et l'habitation. Dans ce cas, demande de compenser les mêmes surfaces et les bâtiments. Demandent à être informés dès que le scénario sera connu.	Risque d'impact de la déviation sud de Javron-les-Chapelles sur habitation et exploitation. Demande de compensation et d'information.		Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3	Javron-les-Chapelles	Anonyme	Habitant	Registre	Le projet du scénario 3 est celui que j'ai proposé il y a 23 ans à la DDE qui m'a répondu sèchement que c'était trop long.	fuseau de déviation de Javron déjà proposé il y a 23 ans et il était trop long.		Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3	Javron-les-Chapelles	M. DAVOUST Rogert	Habitant	Registre	D'accord avec la déviation de Javron-les-Chapelles avec le fuseau sud	Pour le fuseau sud de déviation de Javron-les-Chapelles	Pour déviation sud Javron	Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3	Javron-les-Chapelles	Anonyme	Habitant	Registre	De gouvernement en gouvernement, on continue à pratiquer la politique du "tout voiture" (et du tout PL) au détriment des transports collectifs publics. A quand une majorité de transports par rails. Oui, il devient urgent d'aménager les RN fréquemment empruntés dont RN12 et RN10. Chacun (tour à tour habitant, riverain, piéton) aspire à une meilleure qualité de vie et de sécurité. Toutes les données sur l'environnement et sur la sécurité qui seront prises en compte feront les meilleurs aménagements. Risque important pour les traversées piétonnes dans l'agglomération donc améliorer les centres villes. Si déviation, favoriser les déviations courtes pour favoriser les venues des automobilistes. Ecartons les poids lourds et pas les automobilistes, ils ne pas une source économique pour les villages. Chacun doit s'emparer du sujet, suivre de près les études.	Importance d'aménager les centres-villes pour sécuriser. Dévier au plus court pour maintenir les automobilistes en traversée et dévier les poids lourds.		Scénarios à Javron-les-Chapelles	Avis sur les scénarios
secteur 3	Javron-les-Chapelles	M. et Mme GERAULT Roger	Habitant	Registre	nous ne sommes pas opposés à la déviation sud mais nous attirons l'attention sur la nécessité de réduire au maximum les nuisances sonores et visuelles (lotissement Beau Site situé à moins de 100 m). Sinon, risque de dépréciation de la valeur des maisons.	Favorables à la déviation sud de Javron-les-Chapelles mais nécessité de résorber les nuisances sonores et visuelles	Pour déviation sud Javron	Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3	Javron-les-Chapelles	M. et Mme DOUTEAU	Habitant	Registre	Si toutes les garanties d'anti-pollution et d'anti-bruit sont prises, pas d'opposition à ce que la déviation se réalise. Qu'elle ne soit pas trop près des habitations (Beau Site).	Favorables à la déviation de Javron-les-Chapelles si éloignée des habitations et mesures contre le bruit et la pollution.	Pour déviation Javron	Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3	Javron-les-Chapelles	M. et Mme JULIEN	Habitant	Registre	Habitant le lotissement de Beau site, non opposés au fuseau sud pour la déviation de Javron, mais prendre en considération l'impact visuel, sonore et la qualité de vie	Favorables à la déviation de Javron-les-Chapelles par le sud si prise en compte des impacts sur le cadre de vie	Pour déviation sud Javron	Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3	Javron-les-Chapelles	M. et Mme BLANCHARD Alphonse	Habitant	Registre	Ne sommes pas opposés à la déviation de la RN12. Mais les nuisances sonores ne devront pas être un obstacle à la vente (lotissement Beau Site), sauf si le nécessaire est fait contre le bruit.	Favorables à la déviation de Javron-les-Chapelles par le sud si prise en compte des impacts sur le bruit	Pour déviation sud Javron	Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3	Javron-les-Chapelles	M. et Mme FORTIN M et Mme DUCHESNE	Habitant	Registre	Le projet de déviation fuseau sud passe entre le lotissement de Beau Site et le ruisseau des Raimbaudières, donc risque de nuisances sonores. Ne sommes pas opposés à la déviation mais demandons des aménagements importants contre ces nuisances et pour préserver le cadre de vie.	Favorables à la déviation de Javron-les-Chapelles par le sud si prise en compte des impacts sur le cadre de vie	Pour déviation sud Javron	Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3	Javron-les-Chapelles	M. et Mme BRUNEAU Jérôme	Habitant	Registre	Habitants le lotissement des Raimbaudières? Ne souhaitons pas voir la déviation au bout de notre terrain et les nuisances sonores et visuelles. On ne prévoit pas un lotissement quand on sait qu'il y a un projet de déviation à venir.	Contre le projet de déviation	Contre la déviation de Javron les Chapelles	Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 3	Pré-en-Pail	M. BILHEUX Daniel	Habitant	Registre	Nous ne sommes pas contre l'aménagement de la RN12 au Tronchet mais souhaitons conserver notre entrée en l'état actuel	Conserver l'entrée aux habitations du Tronchet en l'état actuel		Scénario 2	Impacts d'un aménagement
secteur 3	Saint-Samson	M. LAMBERT Michel Maire de Saint-Samson Elu CC	Elu	Registre	préconisation envisagée pour le contournement de Pré-en-Pail (sud-court) non réaliste et absurde : ne prend pas en compte l'entrée ouest du bourg et même provoque un nœud routier et oblige à emprunter des rues habitées. Divise l'agglomération : 2 lotissements importants route de Vilaine (sud) et les équipements au nord de la RN12 donc 2 infrastructures à traverser. A terme, il faudra envisager un vrai contournement, possible uniquement au nord, préconiser par CG et DDT61. emprise RFF pas déclassée et emprise loin d'être suffisante. Réserver d'emblée les terrains les plus utiles.	le contournement sud court de Pré-en-Pail n'est pas la bonne solution car ne résoud pas les problèmes.	Contre déviation sud-courte Pré-en-Pail	Déviations de Pré-en-Pail	Avis sur une déviation
secteur 2	Le Ribay	M. ROCTON André Maire	Collectivité	Registre	Décisions du Conseil Municipal le Conseil municipal a retenu le contournement du Ribay par le nord, qui se justifie par un trafic important de camions en venant de Charchigné (Lactalis et future usine de méthanisation). Possibilité de raccordement sur la RD147 avec rond-point, pour que le flux de PL ne traverse plus le bourg. Refus d'implanter un rond-point dans le centre bourg, qui n'apporterait que des nuisances aux riverains.	Pour la déviation nord du Ribay avec un rond-point sur RD147. Pas de rond-point dans le bourg	Pour déviation nord du Ribay	Déviations du Ribay	Avis sur une déviation
secteur 2	Mayenne	M. HOUDELIN André	Riverain	Registre	habitants de la rue Ambroise de Loré, dans Mayenne et le long de la RN12. Passage accru de camions et de voitures entraînant des nuisances : insécurité, bruit, pollution, vibrations. Le radar n'a pas eu d'effet sur la vitesse. Vivement favorable à une déviation de cette rue.	Pour une déviation du trafic hors de la rue Ambroise de Loré		Déviations de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2	Mayenne	M. HEDUT	Agriculteur	Registre	Récemment, les agriculteurs de Mayenne ont été incités à préserver le bocage. La déviation remettrait tout en cause. Trouve aberrant que l'on accorde autant d'importance à la Chapelle St Léonard et au Palais de justice de Mayenne, en appliquant une protection d'1 km) Trouve aberrant que l'on soit plus sensible à la protection de la faune et de la flore qu'aux exploitations agricoles. Projet qui a plus d'inconvénients que d'avantages et serait de l'avis de Parigné de le refuser.	Refuse le projet de déviation de Mayenne qui a plus d'inconvénients que d'avantages	Contre déviation de Mayenne	Déviations de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2	Mayenne	M. FAUCON Jean-Claude	Agriculteur	Registre + réunion publique Aron	Agriculteur à "Grazon" et potentiellement impacté par les fuseaux 2 ou 3. Souhaite que l'on preserve au maximum les terres agricoles. Ne voit pas le fuseau 1 passer entre Parigné et Mayenne, car trop près de Mayenne. En tant qu'agriculteur, le scénario 1 serait le moins onéreux en terres agricoles et je suis tout à fait d'accord. Est-ce que la route d'Ambrières sera aménagée à l'avenir, pour qu'on puisse sortir de chez nous.	Souhaite que l'on preserve au maximum les terres agricoles. Fuseau sud court trop près de Mayenne et de Parigné		Déviations de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2	Saint-Georges-Buttavent	M. BRODIN Gérard Maire de Saint-Georges-Buttavent	Collectivité	Registre	L'analyse des documents permet de confirmer la position du conseil municipal de mai 2103 : seul le scénario 3 est envisageable délibération jointe au registre	Seul le scénario 3 est envisageable		Aménagement global RN12	Avis sur les scénarios
secteur 2	Saint-Georges-Buttavent	M. ROUSSEAU Francis	propriétaire	Registre	Proposition d'arasement de haie au nord au lieu-dit Les Vallées et Le Fèvre semble pas opportune : restructuration du champ visuel pour les automobilistes (lieu de nombreux accidents), protection contre les vents du sud, pour une peupleraie, et protection de l'ensemble du vallon, doté d'une riche faune. Propose d'attribuer vers le domaine public deux parcelles : pour un rond-point en entrée ouest (désenclavement lotissement voire déviation du bourg via la RD5).	Ne pas supprimer la haie au nord au lieu-dit les Vallées		Scénario 1	Impact d'un aménagement

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 2	Le Horps	M et Mme DUJARRIER Jen-Yves	Agriculteur	Registre	Il est possible d'améliorer la RN12 en gardant le tracé actuel, en contournant les bourgs et en aménageant les carrefours dangereux. Au Ricordeau, une maison à vendre : pourrait permettre l'aménagement d'un carrefour. Il serait ridicule de refaire une route parallèle. Le but est de rejoindre la Côte des Cheminées à 4 voies.	Améliorer la RN12 en aménageant sur place, avec déviation des bourgs et aménageant les carrefours dangereux		Aménagement global RN12	Avis sur les scénarios
secteur 2	Marcillé-la-Ville	Mme BONNEAU YolandeMaire	Elu	Registre	Souhaite vivement l'aménagement de la RN12.Souhaite que l'aménagement désenclave le hameau de Ste Anne de Marcillé, qui n'a plus d'accès direct sur la RN12 depuis la création du créneau (voie de désenclavement le long de la forêt et accès pénible en hiver). Ensemble du Conseil Municipal demande un aménagement pour un accès direct.Carrefour de Ricordeau : déviation par le nord serait la meilleure solution car beaucoup de morts depuis 15 ans.	Demande d'aménager : un accès direct à la RN12 pour le hameau de St Anne de Marcilléla déviation du carrefour du Ricordeau par le nord		Scénario 2	Demande d'aménagement complémentaire
secteur 2	Parigné-sur-Braye	Famille BORDEAU-TROUSSIER	Habitant	Registre	Nouveaux habitants au lotissement des Capucines à l'est de Parigné, commune choisie pour son cadre de vie. Ne pensaient pas qu'un projet de déviation verrait le jour au bord de leurs habitations. Faut-il déménager? Risque de faire fuir les jeunes ménages des petits villages. Contre le projet	Contre la déviation de Mayenne passant le long de Parigné-sur-Bray	Contre déviation nord-courte de Mayenne	Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2	Parigné-sur-Braye	M. et Mme MOUSSAY	Habitant	Registre	Inadmissible de passer une fuseau nord court entre Mayenne et Parigné : coupe la ville et interdit toute évolution, impact sur le tout à l'égout, sur la nouvelle voie verte (25 000 € d'investissement public), impacts sur zones humides.	contre le fuseau nord court pour la déviation de Mayenne	Contre déviation nord-courte de Mayenne	Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2	Parigné-sur-Braye	M. POUPARD Yannick	Habitant	Registre	dévier la RN12 à 80 m des maisons (lotissement des Croisettes) par le fuseau long est intolérable et impensable. Fuseau nord court tout aussi inacceptable pour les lotissements et pour la voie verte.	Fuseau nord long et court trop proches des lotissements	Contre déviation nord de Mayenne	Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2	Parigné-sur-Braye	11 Conseillers Municipaux dont le Maire Jean FRACHET	Collectivité	Registre	Le conseil municipal n'ayant pas statué lors des précédentes réunions, M. le maire propose au conseil municipal de prendre une position définitive sur le contournement nord de Mayenne : rejette à l'unanimité les deux solutions proposées. Fuseau nord court : impacterait totalement la liaison coulée verte et l'espace de loisirs, et les zones humides réhabilitées. longerait plusieurs lotissements et un village, séparerait Parigné de Mayenne au droit d'un espace du PLU "poumon vert". Frein au développement économique et humain. fuseau nord long : démantelerait le domaine agricole du nord de la commune, impacterait les villages. Bloquerait le développement du monde agricole. la déviation nord de Mayenne ne prend pas en compte la déviation de St Gerges Buttavent et la liaison Laval/Ambrières. Elle pourrait être remplacée par une déviation reliant RN12 et RN162 via Moulay, ce qui réglerait les problèmes de circulation.	Rejet à l'unanimité du Conseil Municipal des deux solution proposées pour le contournement nord de Mayenne au vu de leurs impacts sur la commune. Plutôt envisager une liaison RN12-RN162 par le sud-ouest	Contre déviation nord de Mayenne	Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2	Parigné-sur-Braye	Pétition des habitants de Parigné-sur-Braye	Habitant	Registre	Rejet de deux fuseaux proposés pour le contournement nord de Mayenne. Fuseau court : impact écologique sur la coulée verte, sur les zones humides restaurées, passage à proximité de résidences pavillonnaires avec nuisances et dégradation de la qualité de vie. fuseau long : catastrophique pour le monde agricole, son développement et son dynamisme, impact sur les villages. Pertinence financière d'un investissement aussi conséquent. pourquoi les services de l'Etat n'ont pas pris en compte la possibilité d'une liaison RN12/RN162, plus logique et moins couteuse.	Rejet des deux solutions proposées pour le contournement nord de Mayenne au vu de leurs impacts sur la commune. Plutôt envisager une liaison RN12-RN162 par le sud-ouest	Contre déviation nord de Mayenne	Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 2	Parigné-sur-Braye	M. ROGER Joseph	Habitant	Registre	les élus de disent surpris par l'émergence du barreau nord alors qu'il était mentionné lors de l'enquête DUP de la première déviation (RN162?). On demande un prolongement de l'actuelle déviation, qui a été refusé par le DREAL. Si la commune ne veut pas de déviation, choisir le scénario 2 ou un scénario 3 économe qui resterait à Mayenne. On ne parle ni de financement ni du désenclavement de la zone industrielle de Brives.	Si la commune ne veut pas de déviation, choisir le scénario 2 ou un scénario 3 économe uniquement à Mayenne. Désenclavement zone industrielle de Brives		Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2	Parigné-sur-Braye	M. DOYEN Daniel	Habitant	Registre	Pense que la déviation nord de Mayenne n'est pas nécessaire. Un contournement est en cours au sud et enlèvera beaucoup de trafic venant de Laval et de Rennes. Le scénario 2 ne coûterait que 0,7 M€ contre 38 M pour la déviation. Déviation qui impacte le développement de Parigné-sur-Braye, bloque le développement agricole de nombreuses exploitations (fuseau de 400m soit 4 00 ha). sur la RN12, les déviations d'Ernée et de Lalacelle sont nécessaires.	le contournement nord de Mayenne n'est pas nécessaire, vu son coût, ses impacts sur le développement et sur l'agriculture. Priorité à Ernée et Lalacelle.		Scénarios à Mayenne	Avis sur les scénarios
Tous secteurs		M. LEBRETON	Habitant	Réunion publique Ernée	Après la concertation publique, le Maître d'œuvre choisira en fonction des desiderata de chacun. Mais en dernier lieu, c'est celui qui tire les cordons de la bourse qui décidera ?	Question sur ce qui conditionne le choix du parti d'aménagement		Aménagement global RN12	Avis sur étude globale
Tous secteurs		Anonyme	Habitant	Réunion publique Ernée	Quelle est l'emprise au sol d'une route à 2 x 2 voies ?	Emprise d'une 2x2 voies		Aménagement global RN12	Avis sur étude globale
secteur 1		M. JOSSE Christian	Riverain	Réunion publique Ernée	Est-ce qu'il y eu une analyse sur les types de transports sur cette route ? Quels types de camions peuvent passer ? En tant que riverain, j'ai l'impression qu'il y a une forte proportion de transport d'ordures ménagères. Les camions sont facilement identifiables. Ne serait-il pas possible de traiter le problème à la source, en relocalisation le traitement des ordures ménagères du nord Bretagne ?	Pourrait-on traiter le trafic important lié au transport des ordures ménagères en relocalisant leur traitement (hors du nord de Bretagne)		Aménagement global RN12	Avis sur étude globale
secteur 1		M. MOREL	Habitant	Réunion publique Ernée	On est appelé à se revoir dans 20 ans, pour la réalisation de la 2 x 2 voies de la RN12. On sera obligé de faire une nouvelle route pour rentrer chez soi ou pour les engins agricoles, car ils seront interdits sur la 2 x 2 voies. On va mettre de l'argent pour aménager l'existant puis on fera une nouvelle route à côté (cas d'Alençon). Il faut y réfléchir maintenant et faire bien la première fois, quitte à prendre du terrain maintenant.	Décider des déviations et des 2x2 voies maintenant pour ne pas avoir à y revenir		Aménagement global RN12	Avis sur étude globale
secteur 1		M. BECHU Christophe	Agriculteur	Réunion publique Ernée	Sur les nouvelles portions en déviation ou en 4 voies, au scénario 2 et au scénario 3, les véhicules agricoles auront-ils le droit de rouler ? Vous avez parlé des aménagements d'entrée de bourg, qui se font généralement en rétrécissant la chaussée. Avec la circulation des engins et des convois exceptionnels, on est autorisé à rouler à 3,50 m de large sans escorte sur des routes à 6,50 m. Donc, problème lors des croisements, un des véhicules doit s'arrêter ce qui bloque la circulation. Donc plutôt que de rétrécir les routes pour ralentir les automobilistes, il vaut mieux mettre des ralentisseurs type coussin ou dos d'âne.	Problème de la circulation des engins agricoles sur les créneaux de dépassement à 2x2 voies et dans les agglomérations aménagées		Scénarios à Ernée	Avis sur les scénarios
secteur 1		M. TRAVERS	Agriculteur	Réunion publique Ernée	L'Ille et Vilaine et la Bretagne sont exigeants sur l'environnement notamment avec les zones humides et les zones inondables. Il serait indispensable qu'il y ait une cohérence entre ce que l'on doit respecter et ce que les aménagements doivent respecter. De toute façon, pour ces projets, si on impacte des zones humides, il faut des compensations, qui ne sont pas de 1 pour 1 mais de 1 pour 3, 4, 5, 6. Donc c'est encore le territoire de production agricole qui est réduit. La production agricole est un acteur économique comme les autres acteurs économiques, on est dans des régions de fortement productrices d'élevage. Il est important de considérer cela dans les études. On n'a pas entendu parler de l'aspect économique de l'agriculture.	Impact des infrastructures sur les zones humides, qui doivent être compensées, souvent sur le territoire agricole. La production agricole est une activité économique à part entière.		Aménagement global RN12	Impacts des scénarios

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 1		M. IDELAS Stéphane	Habitant	Réunion publique Ernée	Vous avez présenté l'après concertation avec une étape de définition du parti d'aménagement et les études de priorisation des aménagements puis une phase d'étude opérationnelle avec une étude plus poussée, avec un retour vers la population avec ces éléments détaillés. Est-ce que vous pouvez donner, en face de ses différentes phases, un calendrier ?	Quel est le calendrier des prochaines phases d'études		Aménagement global RN12	Calendrier
secteur 1		Anonyme	Habitant	Réunion publique Ernée	Confirmer les propos de Mme LANGLET du Bois Février. On parle beaucoup de Fougères, Ernée, Beaucé mais il y a toute une portion de route entre La Templierie et Beaucé où c'est affolant, le niveau de trafic est affolant. On peut à peine rentrer et sortir de chez soi, c'est hyper dangereux. On parlait de carrefours à Fleurigné mais à notre niveau (8 maisons), on ne sait pas comment cela va évoluer à l'avenir. Beaucoup d'inquiétude pour cette portion de voie et pour tous les enfants qui marchent et marcheront depuis les arrêts de car le long de la RN12.	Dangerosité des carrefours de Fleurigné et de la portion entre Beaucé et La Pellerine (La Templierie)		Scénarios à Fleurigné	Demande d'aménagement complémentaire
secteur 1		M. CHARRON	Habitant	Réunion publique Ernée	On parle d'aménagement d'aires de repos, j'en ai une pas très loin. Je pense aux agriculteurs. Il faut prendre en compte les déchets qui sont générés sur ces aires. Un agriculteur peut être témoin. Il y a des poubelles, mais il y a des problèmes. Voir ce qui peut être fait techniquement.	Propreté des aires de repose		Aménagement global RN12	Impacts d'un aménagement
secteur 1		M. HERIAUX	Habitant	Réunion publique Ernée	Quelqu'un disait que plutôt que d'aménager des créneaux et des carrefours, il serait plus judicieux de passer directement à 2 x 2 voies. Entre Laval et Ernée, une grande partie a été passée à 2 x 2 voies. Il serait peut-être judicieux de continuer vers Fougères pour regagner A84 puis permettre aux usagers d'avoir des routes parallèles pour sécuriser la circulation des engins agricoles, des cars notamment de ramassage scolaires	Passer directement la RN12 à 2x2 voies, dans la continuité de Laval-Ernée		Aménagement global RN12	Avis sur les scénarios
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	On parle beaucoup de Alençon-Fougères-Dol ; Dol ne fait pas partie de l'étude. Pour la déviation de Mayenne, un fuseau est proposé entre Mayenne et Parigné-sur-Braye ; comment imaginer une 2 x 2 voies dans ce secteur ?	Comment imaginer une déviation de Mayenne à 2x2 voies entre Mayenne et Parigné		Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	Certaines zones hachurées au droit des agglomérations sont déjà construites. Comment peut-on prévoir une déviation de 400 m aux abords de Parigné-sur-Braye.	Comment imaginer une déviation de Mayenne aux abords de Parigné-sur-Bray		Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	Des aménagements routiers sont en cours entre Fougères et Laval et entre Alençon et Laval ; il y aura donc une diminution du trafic à Mayenne et la question de l'utilité d'une déviation est posée. On évoque beaucoup la biodiversité mais peu l'agriculture.	Quelle est l'utilité de la déviation de Mayenne. On parle peu de l'agriculture		Déviation de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	Le fuseau nord long de Mayenne va impacter des jeunes agriculteurs. L'absence de M. Le Maire de Mayenne est regrettée, il aurait été intéressant d'échanger avec lui.	Impact de la déviation de Mayenne sur l'agriculture		Déviation de Mayenne	Impacts d'une déviation
secteur 2		M. FAVENNEC Député	Elu	Réunion publique Aron	Se réjouit de la concertation, qui fait suite à un combat de plusieurs années pour que la RN12 soit aménagée. Importance de la RN12 pour le désenclavement de la Mayenne. Les élus du Nord Mayenne et du Pays de Fougères se sont mobilisés pour qu'elle soit aménagée et modernisée. Tous les scénarios sont possibles et c'est l'objet de la concertation. C'est le moment de dire ce que vous avez sur le cœur, d'écrire. Conséquences sur le monde agricole du scénario 3 qui est pourtant le scénario idéal. Nonobstant le coût. L'Etat ne financera pas tout et il faudra que les collectivités locales mettent la main à la poche. Dans un département rural, on n'a pas d'autres solutions pour se déplacer ou déplacer les hommes et les marchandises que la route. Conjuguer les différents financements qui seront nécessaires à l'aménagement de	Importance de la concertation dans cette étude d'aménagement de la RN12, réclamée par les élus, pour aider l'Etat à choisir les fuseaux. Il faudra trouver le financement pour réaliser les aménagements.		Aménagement global RN12	Opportunité d'aménager la RN12

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					la RN12. C'est un autre combat à mener. Aujourd'hui on est dans la concertation, dans le moment où vous pouvez dire un certain nombre de choses. L'Etat fera un choix sur les différents fuseaux qui sont proposés ou imaginés. Cette étape est très importante pour la suite.				
secteur 2		M. ROGER	Agriculteur	Réunion publique Aron	Déjà impacté par la déviation (est) de Mayenne. On a mis 8 ans à l'indemniser totalement. La RN12 figure-t-elle au SNIT? Est-ce que les agriculteurs sont compris dans la biodiversité. Comment les niveaux d'impact ont-ils été définis notamment pour le paysage? Comment vont se répartir les coûts entre l'Etat et les collectivités ?	Questions diverses		Aménagement global RN12	Impacts des scénarios
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	Plusieurs fois, vous avez parlé de la protection de la faune. Quand-est-t-il de la protection de l'environnement et de la flore et aussi en premier des agriculteurs.	Quels impacts sur la flore et les agriculteurs?		Aménagement global RN12	Impacts des scénarios
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	Et l'espèce humaine ? Les personnes qui ont acheté des maisons dans le lotissement de Parigné-sur-Bray vont être impactées. On a fait le tunnel sous la Manche, on peut faire le tunnel sous la Mayenne, on sera tranquille.	Impacts de la déviation de Mayenne sur les habitants des lotissements en bordure		Déviations de Mayenne	Impacts d'une déviation
secteur 2		M. MOQUET Bertrand	Habitant	Réunion publique Aron	J'ai beaucoup entendu parler du Grenelle de l'environnement et je suis surpris car je pensais que c'était une réunion écolo. Là, il est question de déviation. Un département disparaît par bétonnage, bitumage tous les 7 ou 10 ans. Quelle surface disparaît sous la déviation. On va faire une prise sur des terres agricoles riches, qui vont disparaître. On a vu l'impact de la déviation sud qui est loin d'être négligeable. Personnellement je ne trouve pas que Mayenne soit enclavée. La circulation actuellement ne se passe pas si mal que ça, je suis tous les jours sur la route. Il y a juste un problème : les mayennais n'utilisent pas beaucoup la marche à pied ou la bicyclette. Mayenne est saturée par des gens qui font moins d'un kilomètre. Il faut regarder les gens qui vont au collège et à l'école. Je constate cela tous les jours. C'est pour cela que Mayenne est bloquée le matin à 8h et le soir à 5h. L'autoroute est à 30 km ; si elle était plus attractive, cela se passerait mieux. L'autoroute est hors de prix donc les camions ne prennent plus l'autoroute. Il faut la rendre attractive, c'est un choix politique. On a privatisé les autoroutes. Le débat est là aujourd'hui.	Impacts de la déviation de Mayenne sur les terres agricoles A Mayenne pas vraiment de problème d'enclavement de déplacements. Beaucoup de déplacements locaux. Problème du coût de l'autoroute et de son attractivité		Déviations de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	Par rapport à l'influence sur le bruit, on continue à construire dans le lotissement à Parigné, hachuré sur le plan. Ça fait deux ans qu'on construit sur le territoire sans prévenir les gens qu'il y a un projet qui passe à proximité. Aujourd'hui encore, des gens continuent à acheter des parcelles sur le terrain et n'ont pas entendu parler de ce projet. Il faudrait le dire aux élus : quand on va en mairie et que l'on demande s'il y a des projets, on répond que non. C'est anormal. Les élus sont au courant de ce projet ?	Pas d'information sur le projet (de déviation de Mayenne) à ceux qui achètent des terrains à Parigné-sur-Braye. Les élus sont pourtant au courant		Déviations de Mayenne	Concertation-information
secteur 2		Anonyme	Elu	Réunion publique Aron	Surpris de la façon dont on présente cela, en disant que rien n'est fait. On a été consultés au niveau des mairies récemment, moins de 6 mois. Il fallait répondre rapidement. Je déplore que M. ANGOT ne soit pas là, car c'est le contournement de Mayenne. Je pensais qu'il serait venu écouter les doléances. Je suis surpris que deux jours après le conseil municipal de Mayenne, on a vu un fuseau dans les journaux, avec un trait précis où ça devait passer. C'est bien le scénario 3 qui était retenu, avec le fuseau le plus long. Ça passe au ras du lotissement des Croisettes, il n'y a pas 150 m entre l'exploitation et les deux lotissements. Je suis surpris qu'on nous dise qu'on est au tout début. On a pris le dossier à l'envers. On aurait dû nous consulter avant et demander ensuite leur avis aux collectivités. A Parigné, on a donné un avis mais il est arrivé trop tard car c'était déjà paru.	Déplore l'absence de M. LE MAIRE de Mayenne. Il aurait été bien de consulter le public avant les élus. Le fuseau de déviation de Mayenne est paru dans la presse juste après le conseil Municipal de Mayenne		Déviations de Mayenne	Concertation-information

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 2		Anonyme	Elu	Réunion publique Aron	Il y a eu un vote en Conseil Municipal de Mayenne: le maire a proposé que le scénario 3, ayant fait l'objet d'une unanimité, soit voté. Mais en plus, il y a eu un pointage pour le fuseau 3. Je fais partie de l'opposition. Nous n'avons pas compris car ce n'était pas la commande ; la commande c'était de se prononcer sur un scénario. Pourquoi Mayenne a choisi, contre les agriculteurs, contre l'intérêt des riverains (fuseau 3 est le fuseau le plus long, le plus cher et le plus difficile à mettre en œuvre). Surtout que 8 jours plus tard, la Communauté de Communes, je fais également partie du Conseil Communautaire, a eu un autre différent : le scénario 3 seulement. La commune de Parigné a opté pour un autre fuseau. Il y a une cacophonie localement. Je comprends que beaucoup de personnes se posent des questions car même en étant de la partie on a du mal à comprendre les tenants et les aboutissants.	Pointe les différences de point de vue localement entre Mayenne, CC de Mayenne et Parigné;		Déviations de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2		M. ROCTON Maire	Elu	Réunion publique Aron	Ce qui compte au Ribay, c'est d'abord le désenclavement du Nord Mayenne. Le développement économique du secteur passe par un maillage routier convenable. On ne demande pas à avoir une 2 x 2 voies mais simplement avoir quelque chose qui peut être dévié sur le côté nord car sur le côté sud, il y a la faune, la flore et beaucoup de bonnes terres qu'il faut garder pour les agriculteurs. Il faut écouter les agriculteurs. Pour la DREAL, c'est une commande globale sur l'ensemble du territoire, sur la longueur totale. Mais tout sera examiné au cas par cas, et tout ne sera pas réalisé en même temps. Si le Ribay est dévié en 2050, on ne va pas s'en plaindre et on attendra le temps qu'il faut. Il vaut mieux en faire moins mais faire bien. Il faut faire en sorte qu'il y ait de la concertation, avec les agriculteurs, avec tous les acteurs économiques locaux.	Etude globale devant définir globalement puis localement les aménagements. Aménagement global important pour le nord Mayenne. Aménagement progressive qui nécessite la concertation entre tous		Aménagement global RN12	Avis sur étude globale
secteur 2		Anonyme	Agriculteur	Réunion publique Aron	A quelle date les scénarios seront-ils choisis ? On parle de 2014 mais après 2014, quand est-ce que le scénario va être vraiment pris ? Et à quelle date se fera le choix du tronçon pour la déviation ? A quelles dates se projeter ?	Date de choix des scénarios puis de réalisation de la déviation (de Mayenne)		Déviations de Mayenne	Calendrier
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	Là où est le fuseau court, il y a une nappe d'eau souterraine très importante. Sur le fuseau nord long, il y a un site avec du chevreuil, du blaireau. On va défigurer tout le secteur. On aurait fait une étude pour rejoindre Parigné par Moulay. Sur les plans, il y a des maisons qui ne figurent pas et on passe la route dessus. Sur le secteur des Chevaleries, il y a des puits partout. On défigure un secteur où il y a de l'eau, avec une réserve importante. Au nord, le secteur de passage de chevreuils n'a pas été recensé ; ils s'en vont sur Brives. Je suis garde-chasse. Il y a aussi des garennes à blaireau. La liaison entre la route d'Ernée et la sortie de Moulay se fera un jour ou l'autre.	le fuseau nord long aura des impacts importants sur la faune, les riverains et l'eau. Pourquoi ne pas passer au sud-est, barreau qui deviendra nécessaire.		Déviations de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	Je suis habitant de Parigné est et il y a des habitants de Parigné ouest. Le tracé court passe en Parigné et Mayenne. On parle de déviation alors pourquoi propose-t-on un fuseau entre Parigné-sur-Braye et Mayenne ? D'autant que personne n'était au courant, on a été mis au courant de l'enquête publique cette semaine.	Pourquoi un tracé de déviation entre Parigné et Mayenne. Pourquoi personne n'était au courant?		Déviations de Mayenne	Avis sur une déviation
secteur 2		Anonyme	Habitant	Réunion publique Aron	Je suis un utilisateur des transports en commun quand c'est possible. Il y aurait moins de monde sur la route si on avait des transports en commun corrects. Vous parlez des Mayennais qui prennent leur voiture pour faire 2 km. Lorsque je vais prendre le train à Laval pour aller à Paris et retour, j'ai un train qui arrive à 18h20 et le car Laval – Mayenne part à 18h18. L'année dernière, c'était mieux 18h20.	Pas d'alternative à la route à Mayenne, pas assez de transports en commun, notamment pour rejoindre la gare de Laval		Aménagement global RN12	Avis sur étude globale
secteur 3		M. RATTIER Maire de Javron-les-Chapelles	Elu	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Les tracés des déviations seront-ils arrêtés au second semestre 2014 ? Vous m'inquiétez quand même quand vous dites qu'on ne pourrait pas utiliser cette voie de contournement pour aménager, par exemple, des sorties d'entreprises. C'est donc isoler complètement l'agglomération. J'ai du mal à comprendre. Bien sûr il y a la sécurité mais il y a aussi l'aspect activité locale qui est important	Quand les tracés des déviations seront-ils arrêtés. Ne comprend pas la problématique de limitation des accès directs sur les déviations.		Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Le déroulé de l'étude n'est pas clair. Quand débiterons les travaux ? Les agriculteurs ont-ils été concertés ?	Repréciser le calendrier jusqu'aux travaux et la concertation avec les agriculteurs.		Aménagement global RN12	Calendrier
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	la concertation a-t-elle démarrée avant la présentation des scénarios ?	la concertation a-t-elle démarrée avant la présentation des scénarios ?		Aménagement global RN12	Concertation-information
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Qui va payer quoi ? Comment les nuisances seront-elles réduites ?	Qui va payer quoi ? Comment les nuisances seront-elles réduites ?		Aménagement global RN12	Impacts des scénarios
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Le choix du fuseau sud-court de Pré en Pail, qui n'est pas une déviation complète, est-il définitif ? Y-aura-t-il une nouvelle concertation?	Choix du fuseau sud-court de déviation à Pré-en-Pail est-il définitif		Déviation de Pré-en-Pail	Avis sur une déviation
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	S'inquiète du fait que le fuseau nord passe entre des maisons.	Proximité du fuseau nord de déviation de Javron-les-Chapelles d'habitations		Déviation de Javron-les-Chapelles	Impacts d'une déviation
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Quelle est l'articulation de l'étude avec les lois Grenelle ? Quelles évolutions de trafics ont été prises en compte. L'impact sur les centres-bourgs a-t-il été pris en compte notamment du fait de l'accélération des déplacements et de la perte de dynamisme que le projet peut y induire ? Pourquoi n'y a-t-il pas de travail en commun entre l'Etat et les Collectivités, dans le cadre des documents d'urbanisme, de nombreux étant en cours de révision en Mayenne, afin d'anticiper les déviations ? La phase de concertation publique est-elle réglementaire ou volontaire.	Dans les impacts sur le cadre de vie, l'impact sur la vie locale n'a pas été prise en compte. Pourquoi pas de travail en commun en amont avec les collectivités, en lien avec les PLU		Déviation de Pré-en-Pail	Concertation-information
secteur 3		Anonyme	Usager	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Qu'en est-il de l'aménagement du secteur 4 ?	Qu'en est-il de l'aménagement du secteur 4 ?		Aménagement du secteur 4	
secteur 3		Anonyme	Agriculteur	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Pourquoi ne parle-t-on pas d'une déviation de Saint-Cyr-en-Pail ? L'impact du créneau de dépassement sur Saint-Cyr-en-Pail a-t-il été regardé ?	Pourquoi ne parle-t-on pas d'une déviation de Saint-Cyr-en-Pail ? L'impact du créneau de dépassement sur Saint-Cyr-en-Pail a-t-il été regardé ?		Scénarios sur le secteur 3	Avis sur les scénarios
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Peut-on avoir des détails sur l'étude ? L'aménagement d'autres axes sur le territoire est-il envisagé et a-t-il été pris en compte ? Quels acteurs ont demandé l'aménagement de la RN12 ? Qui prendra le relais après la DREAL ? Pourquoi ne parle-t-on pas des avantages de la RN12, notamment pour le commerce des bourgs ? Les collectivités locales qui verront leur environnement modifié (par une déviation) seront-elles accompagnées financièrement ? Pourra-t-on revenir en arrière si l'aménagement ne s'avère pas opportun ultérieurement (baisse du trafic, aménagement d'autres axes, gratuité des autoroutes) ? Peut-on amender la liste des acteurs locaux associés ? Des Comités de Suivi	D'autres axes ont-ils été pris en compte ? Qui sont les élus qui ont demandé l'aménagement de la RN12. Pourra-t-on revenir en arrière si tel ou tel aménagement ne s'avère pas opportun		Aménagement global RN12	Avis sur étude globale

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
					pourront-ils être mis en place ?				
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Regrette que les élus locaux n'aient pas consulté les habitants auparavant.	Manque de concertation et d'information de la part des élus locaux.		Aménagement global RN12	Concertation-information
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Les élus de Javron ont-ils été consultés ?	Les élus de Javron ont-ils été consultés ?		Déviations de Javron-les-Chapelles	Concertation-information
secteur 3		M. PAIGNET Noël	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Quand l'enquête publique sera prise en 2014, le Ministre pourra donner une enveloppe, cela peut aller très vite au niveau des travaux. D'ici 10 ans, les travaux peuvent être commencés dans certains secteurs.	Quand les enveloppes seront décidées, certaines travaux peuvent être engagés rapidement		Aménagement global RN12	Calendrier
secteur 3		Anonyme	Agriculteur	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Entre 2, 10 ans et 20 ans, il y a une marge. En tant qu'agriculteur, l'outil de travail est là et peut-être remis en cause à tout moment. On fait comment ? On est directement concerné par le fuseau sud, outil de travail et habitation.	Impact potentiellement important de la déviation de Javron sur l'exploitation agricole et l'habitation		Déviations de Javron-les-Chapelles	Impacts d'une déviation
secteur 3		Anonyme	Agriculteur	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Concernant le remembrement, il sera nécessaire d'anticiper la constitution de réserves foncières (SAFER ou commune) ; le marché du foncier est actuellement tendu).	Nécessité d'anticiper la constitution de réserves foncières.		Aménagement global RN12	Impacts des scénarios
secteur 3		Anonyme	Agriculteur	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Si le scénario 3 est retenu à Javron, cela veut dire qu'à partir de 2015-2016, la SAFER peut commencer à travailler ?	La constitution de réserves foncières peut démarrer rapidement		Aménagement global RN12	Impacts des scénarios
secteur 3		Anonyme	Riverain	Réunion publique Javron-les-Chapelles	pourquoi le créneau de dépassement est-il prévu entre La Trévannière et Saint-Cyr et pas plus à l'ouest, là où des dépassements sur ligne blanches sont observés.	Position du créneau de dépassement entre Javron et Saint-Cyr-en-Pail		Scénario 2	Avis sur les scénarios
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Y-a-t-il des priorités entre les secteurs ?	Y-a-t-il des priorités entre les secteurs ?		Aménagement global RN12	Avis sur étude globale
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Concernant les aménagements au droit du Tronchet, les habitants seront-ils consultés ? Il semble y avoir des incohérences dans les aménagements, notamment par rapport à l'accessibilité.	Concertation des habitants du Tronchet sur les aménagements concernant le carrefour et le maintien des accès.		Scénario 2	Impacts d'un aménagement
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Peut-on envisager une hypothèse de réutilisation du contournement sud-est de Javron, réalisé il y a 3 ans.	Possibilité de réutiliser le contournement sud-est de Javron-les-Chapelles?		Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Ne comprend pas l'impossibilité de réutilisation du contournement de Javron. Pourquoi cela n'a-t-il pas été anticipé ? Il précise que le contournement ne concerne que des entreprises. La possibilité de réutilisation de l'emprise de la voie ferrée à Pré-en-Pail est citée en contre-exemple. RFF sera-t-il prêt à céder son emprise ?	Pourquoi pas de possibilité de réutiliser le contournement sud-est de Javron-les-Chapelles?		Déviations de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation

secteur	Commune-registre	Nom	Catégorie	Forme du dépôt	Synthèse	Avis	Avis sur déviations	Thème	Sous-thème
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	Inquiétude quant à l'interdiction des accès sur la déviation et au risque de désertification des communes concernées.	Inquiétude quant à la limitation des accès riverains sur les déviations d'agglomération		Dévation de Javron-les-Chapelles	Avis sur une déviation
secteur 3		Anonyme	Habitant	Réunion publique Javron-les-Chapelles	La limitation des accès riverains sera aussi valable sur les créneaux de dépassement à 4 voies. Avec les voies de désenclavement, cela va augmenter les emprises.	Limitation des accès riverains sur les créneaux de dépassement et impact associé sur les emprises		Scénario 2	Avis sur les scénarios

